

Faculté de philosophie, arts et lettres

La quatrième vague du féminisme : quel impact sur le champ littéraire ?

Autrice : Lise Mairesse
Promoteur : Jean-Louis Tilleuil
Année académique 2021-2022
Master en Langue et lettres françaises et romanes, orientation
générale, finalité spécialisée (science et métiers du livre)

Remerciements

Merci à mon promoteur, M. Jean-Louis Tilleuil, pour ses conseils avisés et ses suggestions de lectures.

Merci à mes parents de m'avoir supportée, dans tous les sens du terme, pendant l'écriture de ce mémoire, et d'avoir toujours cru en moi.

Merci à Caroline Dieu, Sarah Saysouk et Sébastien Mairesse pour leur relecture attentive.

Un merci spécial à mes amies Caroline, Sasha et Emilie, avec qui j'ai partagé les joies et les peines de ces cinq années d'université. Merci d'avoir été là pour moi quand j'en avais le plus besoin.

Table des matières

Remerciements.....	1
Table des matières.....	2
Avant-propos.....	6
Introduction.....	8
Partie I. État des lieux de la situation des autrices en littérature	14
Chapitre premier : La place des autrices dans le champ littéraire.....	16
1.1. Avant le XIX ^e siècle.....	16
1.2. Au cours du XIX ^e siècle.....	16
1.3. Au cours du XX ^e siècle.....	18
1.4. De nos jours.....	20
Chapitre deux : La place des autrices dans le canon littéraire.....	22
2.1. L’invisibilisation des autrices dans les programmes scolaires.....	22
2.2. L’invisibilisation des autrices dans les histoires littéraires.....	23
2.3. Le traitement des autrices dans les histoires littéraires	24
2.3.1. Une minimisation systématique de leur apport à la littérature.....	24
2.3.2. Un classement ségrégationniste.....	25
2.3.3. Un déni d’antériorité.....	25
2.3.4. Une association privilégiée aux genres littéraires les moins légitimes.....	26
2.4. Un autre traitement possible ?	26
Chapitre trois : La réception des œuvres de femmes par la critique littéraire.....	28
3.1. Face à l’assignation à résidence sexuée, deux attitudes possibles.....	29
3.1.1. L’aliénation à un imaginaire masculin.....	29

3.1.2. La revendication d'une spécificité : l'écriture féminine.....	30
3.1.2.1. Contexte d'apparition.....	30
3.1.2.2. Les codes de l'écriture féminine.....	32
3.1.2.3. Les limites de l'écriture féminine.....	33
3.2. Derrière ces deux attitudes, une opposition entre féminisme différentialiste et universaliste.....	35
3.3. De l'écriture féminine à l'écriture féministe : une troisième voie possible.....	36
Partie II. Quelles transformations sont à l'œuvre dans le monde de l'édition depuis l'avènement de la quatrième vague du féminisme ?.....	38
Chapitre premier : Dans la fiction, une place de plus en plus grande accordée à la cause des femmes.....	43
1.1. En littérature générale.....	43
1.1.1. La multiplication des ouvrages sur les violences faites aux femmes.....	43
1.1.2. La remise en cause des clichés associés aux personnages féminins.....	45
1.2. Dans d'autres genres littéraires.....	46
1.2.1. En littérature policière.....	46
1.2.2. En littérature jeunesse.....	46
1.3. Une démarche sincère ?.....	47
Chapitre deux : L'essor du féminisme en édition.....	49
2.1. L'édition féministe : définition.....	49
2.2. L'édition féministe : historique.....	50
2.2.1. Contexte d'apparition : les États-Unis au tournant des années 1970.....	50
2.2.2. Naissance en France.....	51
2.2.3. Premier boom dans les années 1970.....	52
2.2.4. Déclin dans les années 1990.....	53
2.2.5. Renaissance dans les années 2010.....	54

2.2.6. Second boom suite à #MeToo.....	54
2.3. L'édition féministe aujourd'hui	55
2.3.1. Une approche intersectionnelle.....	56
2.3.2. Une recherche d'accessibilité.....	56
2.3.3. Un ancrage dans la tradition de l'édition indépendante et critique.....	57
2.3.4. Une augmentation du capital économique et symbolique depuis #MeToo.....	58
2.4. Parallèlement à l'édition féministe, le développement de la non-fiction féministe au sein de l'édition traditionnelle.....	59
2.4.1. Le phénomène en chiffres.....	59
2.4.2. Prise de conscience ou opportunisme ?.....	59
Chapitre trois : Le monde de l'édition, gagné par le <i>feminism washing</i>	64
3.1. Le <i>feminism washing</i> , définition.....	64
3.2. Le <i>feminism washing</i> dans l'édition.....	65
3.2.1. Une pratique qui n'est pas récente.....	65
3.2.2. Une pratique propre à l'édition traditionnelle, et dénoncée par l'édition féministe.....	67
3.2.2.1. Différences entre l'édition traditionnelle et féministe.....	67
a) Un discours consensuel vs. un discours subversif.....	67
b) Une différence dans l'accompagnement des œuvres.....	67
c) Édition de livres féministes vs. édition en féministe.....	68
3.2.2.2. Dans l'édition traditionnelle, des pratiques internes divergeant de l'engagement affiché.....	69
Partie III. Dans le champ littéraire, des inégalités persistantes malgré un féminisme de façade.....	70
Chapitre premier : Un parcours semé d'embûches pour les professionnelles de l'édition.....	71
1.1. Un plafond de verre tenace.....	71
1.2. D'importantes inégalités salariales.....	73

Chapitre deux : Des écrivaines encore privées de légitimité.....	76
2.1. Des difficultés d'accès aux genres littéraires les plus légitimes.....	76
2.2. Des difficultés d'accès aux espaces les plus légitimes.....	77
2.3. Des difficultés d'accès au capital symbolique distribué par les instances de légitimation.....	77
2.3.1. Les prix littéraires.....	78
2.3.1.1. Disparités entre hommes et femmes parmi les lauréat·es.....	78
2.3.1.2. Disparités entre hommes et femmes parmi les nominé·es.....	80
2.3.1.3. La disparité entre hommes et femmes dans les jurys, une possible explication ?.....	80
2.3.1.4. Conséquence de ce désaveu des autrices par les prix littéraires.....	81
2.3.2. Les médias littéraires.....	82
2.3.3. Les institutions littéraires, un <i>boys club</i>	84
2.3.4. Un entre-soi généralisé : l'exemple de la bande dessinée.....	86
2.4. Une corrélation entre la difficulté d'accès des autrices au capital symbolique et leur difficulté d'accès au capital économique.....	87
Chapitre trois : Un milieu littéraire propice aux agressions sexuelles et au harcèlement.....	89
3.1. Chronologie du mouvement #MeTooÉdition.....	89
3.2. Les agressions sexuelles, ou la riposte des dominants.....	91
3.3. Une puissante omerta autour de ces faits.....	92
Conclusion.....	94
Bibliographie.....	98

Avant-propos

Avant le début de ce mémoire, il convient d'apporter des précisions quant aux dénominations et codes graphiques utilisés en son sein.

Pour la rédaction de ce travail, nous avons fait le choix de l'écriture inclusive. Comme le précisent les chercheuses Marie Loison et Gwenaëlle Perrier, l'écriture inclusive, aussi appelée langage non sexiste, « utilise différentes techniques, graphiques et syntaxiques (féminisation des noms, accord de proximité, emploi de mots épécènes, point médian, etc.), pour assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes et lutter contre le sexisme et les inégalités de genre. Il s'agit donc de rendre visibles des femmes et des personnes non binaires, à l'oral ou à l'écrit, en s'opposant à l'idée que le masculin et les hommes représenteraient l'universel »¹.

Deux raisons ont motivé ce choix. D'une part, l'écriture inclusive est prescrite par l'UCLouvain depuis 2017 : l'institution en recommande l'utilisation pour toutes les communications et les textes officiels, afin que chaque personne se sente également considérée². D'autre part, il nous paraissait incohérent d'utiliser un langage participant à l'invisibilisation des femmes dans un mémoire qui s'attache précisément à dénoncer cette invisibilisation dans le champ littéraire.

Par ailleurs, nous avons également pris soin d'employer dans ce mémoire le terme « genre (féminin/masculin) » en lieu et place du mot « sexe » pour renvoyer à l'appartenance sexuée d'un individu. Ce dernier désigne en effet le sexe biologique (les organes génitaux), alors que le concept de « genre » évoque, en sociologie, « la sexuaction des corps et des esprits construite par la société à une époque donnée »³.

Le concept de genre, introduit en psychiatrie dans les années 1950 et récupéré par les sciences sociales dès les années 1970, présente l'avantage de comporter une dimension critique, comme l'énonce la philosophe féministe Camille Froidevaux-Metterie :

¹ LOISON, M., et PERRIER, G., « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? », *Cahiers du Genre*, vol. 2, n°69, 2020, p. 5.

² Cf. « Communication inclusive », *UCLouvain.be*, [en ligne], accessible sous : <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/egalite/ecriture-inclusive.html> (page consultée le 27 juillet 2022).

³ REID, M., « L'histoire littéraire au prisme du "genre" », *Le français aujourd'hui*, vol. 2, n°193, 2016, p. 25.

Le genre, c'est d'abord le refus de distinguer entre les hommes et les femmes en fonction de caractéristiques jugées immuables parce qu'enracinées dans un substrat biologique. Dans cette perspective, le genre renvoie aux mécanismes par lesquels une personne née de sexe féminin ou masculin ne devient femme ou homme qu'au gré d'un processus de socialisation par lequel elle intériorise les comportements et jusqu'au mode de pensée prétendument inhérents à son sexe de naissance. Par ailleurs, et c'est le second postulat, il s'avère que l'assignation des individus à des rôles genrés sous-tend et perpétue la hiérarchie patriarcale. Le genre est donc aussi le refus de [...] l'opposition binaire [entre hommes et femmes], et le rejet des relations de pouvoir qu'elle implique⁴.

Parler de « genre » ne signifie donc pas nier les différences physiologiques entre hommes et femmes, mais remettre en question la pertinence de ce critère pour catégoriser les individus. Comme l'écrivent les journalistes Aline Laurent-Mayard et Marie Zafimehy dans leur guide pratique *Le genre expliqué à celles et ceux qui sont perdu-es*, « le sexe biologique ne fait pas tout et nos comportements et nos compétences n'ont rien à voir avec ce qu'il y a entre nos jambes »⁵. Les comportements sexués relèvent en effet de l'acquis et non de l'inné, ce qui a été prouvé à de nombreuses reprises dans la seconde moitié du XX^e siècle, notamment par Simone de Beauvoir. Même si elle n'employait pas ce vocable, la philosophe fut, dans *Le Deuxième sexe* (1949), la première à poser le « genre » comme une construction sociale.

⁴ FROIDEVAUX-METTERIE, C., *Un corps à soi*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2021, pp. 51-52.

⁵ LAURENT-MAYARD, A. et ZAFIHEMY, M., *Le genre expliqué à celles et ceux qui sont perdu-es*, Paris, Buchet-Chastel, 2021, p.20.

Introduction

Nous sommes en octobre 2017 aux États-Unis. Les journalistes d’investigation Jodi Kantor et Megan Twohey publient une enquête dans le *New York Times* révélant les violences sexuelles commises en toute impunité par l’influent producteur de cinéma hollywoodien Harvey Weinstein durant trois décennies. Dans la foulée, la comédienne Alyssa Milano poste un message sur Twitter : « Si vous avez été victime de harcèlement ou d’agression sexuelle, écrivez “moi aussi” en réponse à ce tweet ». Le hashtag #MeToo devient aussitôt viral et est repris par 60 000 personnes en l’espace de cinq jours. Comme le relate *Le Monde*,

Les signataires de ces tweets sont en grande partie des femmes, certaines célèbres, d’autres anonymes, qui livrent de courts témoignages, qui racontent pêle-mêle les brimades, les réflexions, les regards, les agressions, les viols. Des faits survenus au travail, mais qui s’étendent aussi à l’enfance, à la famille, à la fac, à l’espace public. L’amoncellement de ces récits en quelques centaines de caractères montre que le harcèlement sexuel des femmes ne s’arrête pas à Hollywood ; il n’épargne aucune classe sociale, aucun milieu⁶.

Ce hashtag donne rapidement naissance à un véritable mouvement, qui vise à remettre en cause le présupposé de la disponibilité sexuelle des femmes. « Sans figure de chef féminin théorique, [il] naît dans le monde social des femmes éduquées, urbanisées et qui évoluent dans des sphères sociales “brillantes”, [...] [et] petit à petit se diffuse dans les couches moyennes [...] fai[sant] naître [...] un sujet politique majeur, le “nous” des femmes »⁷, note l’anthropologue Véronique Nahoum-Grappe.

Cependant, « si elle a pu faire l’effet d’une déflagration soudaine, l’affaire Weinstein s’inscrit en réalité dans une dynamique plus étendue de réinvestissement par les femmes de leurs corps intimes »⁸, nuance Camille Froidevaux-Metterie, qui a consacré en 2021 un ouvrage intitulé *Un corps à soi* à ce qu’elle nomme « le tournant génital du féminisme ». Elle y constate que, depuis une dizaine d’années, une nouvelle génération de militantes a entrepris de libérer le corps féminin dans toutes ses dimensions.

⁶ CROQUET, P., « #MeToo, du phénomène viral au “mouvement social féminin du XXI^e siècle” », *Le Monde*, 14 octobre 2018.

⁷ NAHOUM-GRAPPE, V., « #MeToo : Je, Elle, Nous », *Esprit*, n°5, mai 2018, pp. 113-119.

⁸ FROIDEVAUX-METTERIE, C., *op. cit.*, p. 211.

[Depuis le début des années 2010, l'on a assisté à] la multiplication de combats très ciblés qui, par-delà leur diversité, se sont avérés être reliés par le fil rouge de la génitalité. [...] Tout a commencé par la question des cycles menstruels que les femmes ont décidé de réinvestir et de publiciser ; puis les thématiques génitales ont surgi les unes après les autres : campagne sur l'endométriose, redécouverte du clitoris, modélisé en 3D et enfin représenté dans les manuels scolaires, débat autour des modes de contraception et de la charge contraceptive, dénonciation des violences gynécologiques et obstétricales, [...] foisonnement des initiatives dédiées à la sexualité et au plaisir, combat pour l'ouverture de la Procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, explosion des révélations liées au harcèlement et aux violences sexuelles, publicisation de thèmes tabous comme l'avortement, le post-partum ou la fausse couche...Voilà comment une nouvelle constellation s'est déployée dans le ciel féministe dont on peut désormais saisir la cohérence⁹.

L'ampleur du phénomène est telle que les sociologues parlent désormais de « quatrième vague du féminisme » pour qualifier l'époque actuelle. Pour rappel, le terme « féminisme » désigne tout « mouvement collectif ou position individuelle qui, partant du principe qu'il existe une inégalité fondée sur le genre au détriment des femmes, a pour objectif de parvenir à leur émancipation, dans l'égalité ou dans la différence »¹⁰. Il n'y a donc pas *un* féminisme, mais *des* féminismes. La fragmentation du mouvement est à l'origine de difficultés quant à la manière de qualifier les différents combats et courants du féminisme. La typologie la plus souvent employée est la typologie empirique, qui divise le féminisme en vagues successives. Comme l'indique le chercheur en sciences politiques David Bertrand,

Il est possible de définir une vague comme un « moment » du féminisme, durant lequel le mouvement se reconfigure et se transforme rapidement en réponse à l'évolution de la sociologie de ses militant.e.s et du contexte social. Pour affirmer qu'il existe une nouvelle vague féministe, il faut se fier à deux indices déterminants : le constat d'un engagement féministe croissant, ou d'une hausse marquée de l'intérêt porté au féminisme et aux problématiques qu'il soulève dans l'espace public ; et le renouvellement des méthodes et des thèmes principaux abordés par les militant.e.s. [...] La notion de vague désigne donc un fait social ; elle permet de caractériser un regain et un renouvellement du mouvement féministe, tout en aidant à contextualiser ce phénomène¹¹.

La typologie empirique distingue généralement quatre grandes vagues, ou « moments », du féminisme. La première vague, qui déferle à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et est portée notamment par les suffragettes, se caractérise par la lutte contre l'exclusion des femmes de la vie politique, l'obtention du droit de vote étant alors la principale revendication des militantes. Celui-ci est finalement octroyé aux femmes belges en 1920, et pas avant 1944 aux Françaises.

⁹ *Ibid*, p. 231.

¹⁰ LASSERRE, A., « Les Héritières : les écrivaines d'aujourd'hui et les féminismes », *@analyses. Revue de critique et de théorie littéraire*, vol. 5, n°3, automne 2010, p. 92.

¹¹ BERTRAND, D., « L'essor du féminisme en ligne. Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe ? », *Réseaux*, vol. 2, n°208-209, 2018, p. 236.

Après s’être battues pour investir la sphère publique, les militantes, pour qui la lecture du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949) fait l’effet d’une bombe, entendent mettre un terme à l’exploitation qu’elles subissent au sein du foyer, leur existence privée étant toujours synonyme de soumission au patriarcat. C’est ainsi que le deuxième moment du féminisme, qui dure de 1960 à 1980, se caractérise par la remise en cause de l’assignation domestique et maternelle des femmes. Les féministes de la deuxième vague luttent pour l’autonomie financière (les femmes n’obtiennent le droit d’ouvrir un compte bancaire sans l’autorisation de leur mari qu’en 1965 en France, et 1976 en Belgique), mais aussi pour l’accès aux moyens anticonceptionnels. « Réclamant de pouvoir contrôler leur “nature” procréatrice, les femmes aspirent à mener une vie sexuelle enfin libre, débarrassée de l’angoisse de la grossesse, comme de la conjugalité impérative »¹². Le droit des femmes à disposer de leur corps est finalement obtenu de haute lutte : en France, la loi Neuwirth (1967) autorise l’usage de contraceptifs alors que la loi Veil (1975) dépénalise l’avortement.

La troisième vague du féminisme fait surface dans les années 1990 aux États-Unis avant de gagner le reste du monde occidental et est marquée par la montée au créneau de femmes jusqu’alors exclues des espaces féministes traditionnels, essentiellement blancs et bourgeois : les femmes racisées, lesbiennes, issues des milieux populaires, handicapées ou encore transgenres, qui prônent la convergence des luttes et plaident pour un féminisme qui accepte la complexité des identités individuelles. Elle est rendue possible par la publication en 1990 de l’ouvrage majeur *Trouble dans le genre*, que l’on doit à la philosophe américaine Judith Butler. Cette dernière y incite en effet à prendre en considération les rapports de classe, de race, d’ethnicité et les autres axes de pouvoir qui rendent peu pertinente l’utilisation de la notion de « femme ». Par là même, « elle pose les fondements conceptuels de la troisième vague du féminisme caractérisée par la volonté de dissoudre la perspective englobante de la catégorie *des* femmes pour redéfinir le “sujet” du féminisme »¹³, souligne Froidevaux-Metterie.

La quatrième vague du féminisme, quant à elle, a débuté au tournant des années 2010. Comme l’a prouvé David Bertrand, elle est étroitement liée à l’essor des réseaux sociaux, qui ont rendu le féminisme et ses enjeux plus accessibles au grand public (nous aborderons plus longuement la question de la récente démocratisation du féminisme dans la deuxième partie de ce mémoire). Cette dernière vague (en date) se caractérise par une mobilisation d’ampleur

¹² FROIDEVAUX-METTERIE, C., *op.cit.*, p. 17.

¹³ *Ibid.*, pp. 53-54.

inédite autour de la question des violences sexistes et sexuelles, mais aussi, plus largement, par une réappropriation par les femmes de leur corps dans ses dimensions les plus intimes (cf. supra).

« Les vagues féministes successives ne sont pas en opposition les unes avec les autres, mais doivent plutôt être comprises comme une réactualisation et une réappropriation des idées et traditions féministes par une génération qui vit un contexte particulier favorable à un renouveau du militantisme »¹⁴, précise Bertrand. C'est ainsi que la quatrième vague présente d'importantes continuités avec les deuxième et troisième vague, comme le souligne la doctorante en sociologie Aurore Koechlin : « Elle reprend de la troisième vague [...] l'inclusivité et la nécessité de penser l'oppression des femmes et des minorités de genre en lien avec les autres formes de domination sociale. Mais elle emprunte également à la deuxième vague [...] la nécessité de structurer le mouvement autour de revendications [...] et de mobiliser largement »¹⁵. C'est également l'avis de Camille Froidevaux-Metterie, qui, dans *Un corps à soi*, défend la thèse que cette nouvelle vague du féminisme est « une relance et un approfondissement des thématiques et des arguments de la deuxième vague. Il est encore et toujours question de se réapproprier nos corps, sur la base de la dénonciation des discriminations et des violences subies, mais il s'agit aussi de dessiner l'horizon d'une sexualité enfin gratifiante parce que conçue à partir du consentement »¹⁶.

La philosophe y souligne également l'impact tout à fait inédit de cette quatrième vague, qui a profondément transformé le paysage social en l'espace de quelques années : « Par la puissance de la diffusion virale et de l'amplification médiatique, le mouvement #MeToo a produit une prise de conscience aussi brutale que décisive, qui ne cesse de s'amplifier »¹⁷, analyse-t-elle. De son côté, Françoise Brié, directrice de l'association Solidarité Femmes, estime, elle aussi, que #MeToo a fait de la cause des femmes une véritable question de société, provoquant un changement aussi bien dans les politiques publiques (les associations s'étant par exemple vues offrir des subventions supplémentaires) que dans les mentalités : « #MeToo a eu un impact sur la dénonciation de toutes les formes de violences envers les femmes et a renforcé la solidarité [...]. #MeToo a questionné les rapports de domination, d'égalité entre hommes

¹⁴ BERTRAND, D., art. cit., p. 238.

¹⁵ DEJEAN, M., « Ce que nous devons aux féministes d'Amérique Latine : rencontre avec Aurore Koechlin », *Les Inrockuptibles*, 9 septembre 2019.

¹⁶ FROIDEVAUX-METTERIE, C., *op.cit.*, p. 230.

¹⁷ *Ibid.*

et femmes ou a bousculé des stéréotypes ancrés »¹⁸, affirme-t-elle dans une interview pour le média français *20 Minutes*. Toutes deux constatent depuis quelques années une forte hausse de l'intérêt pour les questions féministes dans l'espace public.

Dès lors, notre question de recherche sera la suivante : la quatrième vague du féminisme, de par la prise de conscience généralisée qu'elle a engendrée, a-t-elle eu un impact sur le champ littéraire ? Si oui, lequel ?

Pour rendre compréhensible cette question de recherche, il convient de clarifier la notion de « champ littéraire ». Le concept de « champ » a été théorisé par Pierre Bourdieu. Il n'est pas propre à la littérature, mais s'applique à tous les univers sociaux relativement autonomes et dotés de règles spécifiques, tels que la médecine, la philosophie ou encore les arts. Un champ est une institution, considérée non comme une substance, mais de manière relationnelle, c'est-à-dire comme une configuration de relations entre des agents individuels et collectifs engagés dans une lutte de pouvoir pour l'acquisition d'un capital symbolique dont la distribution est inégale.

Suivant Bourdieu, Gisèle Sapiro définit le champ littéraire comme « un outil méthodologique destiné à reconstituer [en matière de littérature] l'espace des possibles (les options [...] qui s'offrent aux auteurs [...]) et les principes de formation de la valeur spécifique (réputation, consécration, canonisation), lesquels [...] sont portés par des instances plus ou moins institutionnalisées telles que les académies, revues, prix »¹⁹. La spécificité du champ littéraire est que le capital symbolique (la légitimité, l'honneur, la reconnaissance en tant qu'écrivain) y prime sur le capital économique (la possession de richesses matérielles ou financières).

Le présent mémoire s'attachera à déterminer, dans une perspective sociologique, si la prise de conscience féministe récente a entraîné au sein du champ littéraire des changements profitables aux autrices, dont le genre constitue un frein à l'obtention du capital symbolique. Il sera divisé en trois grandes parties, chacune composée de trois chapitres.

¹⁸ PIGNOT, M., « #MeToo, deux ans après : “Le mouvement a eu un impact sur la dénonciation de toutes les formes de violences envers les femmes” », *20 Minutes*, 4 novembre 2019.

¹⁹ SAPIRO, G., « Le champ littéraire. Penser le fait littéraire comme fait social », *Histoire de la recherche contemporaine*, vol. X, n°1, 2021, p. 45.

La première partie, historique, aura pour but de dresser un état des lieux de la situation des femmes en littérature avant #MeToo. Son premier chapitre donnera un aperçu de la place des autrices au sein du champ littéraire, tandis que le deuxième examinera leur présence au sein du canon littéraire et que le troisième sera consacré à la réception de leurs œuvres par la critique littéraire. La deuxième partie recensera les différentes transformations que connaît le monde de l'édition depuis l'avènement de la quatrième vague du féminisme. Nous y étudierons principalement deux phénomènes : la place de plus en plus grande accordée à la cause des femmes dans la fiction (chapitre 1), et la récente renaissance de l'édition féministe (chapitre 2). Nous nous demanderons cependant, au sein du troisième chapitre, si ces publications d'un nouveau genre témoignent d'un véritable engagement de la part des maisons d'édition traditionnelles ou bien sont le reflet d'un certain opportunisme mercantile. Cela nous amènera à nous poser la question suivante : les inégalités de genre, de quelque nature qu'elles soient, affectent-elles toujours autant le champ littéraire depuis #MeToo ? La troisième et ultime partie y répondra en trois chapitres, portant respectivement sur les difficultés rencontrées par les professionnelles de l'édition, sur le déficit de légitimité dont souffrent les écrivaines et sur la question des agressions sexuelles et du harcèlement au sein du milieu littéraire.

Pour construire ce mémoire, qui se situe au croisement de plusieurs disciplines, nous avons choisi de faire appel au travail de chercheuses spécialisées tant en histoire littéraire (parmi lesquelles Martine Reid, Christine Planté et Audrey Lasserre) qu'en sociologie de la littérature (citons par exemple Delphine Naudier, Isabelle Boisclair, Christine Détéz ou Sylvie Ducas). Nous avons également emprunté certains concepts aux études de genre qui, comme l'avance Martine Reid, ont fourni à la critique littéraire des outils conceptuels précieux pour penser « les rapports de sexe dans les pratiques sociales qui construisent et définissent le champ littéraire (cercles, salons, académies, etc.), le traitement réservé aux hommes et aux femmes par la critique ou encore les représentations des hommes et des femmes telles qu'elles s'observent dans les œuvres, tous genres littéraires confondus »²⁰. Étant donné l'actualité de notre sujet de mémoire, les articles de presse, notamment ceux parus dans les revues spécialisées *Livres Hebdo* et *Actualité*, ont également constitué une source précieuse, nous permettant de répondre à notre souci d'être au plus près des événements.

²⁰ REID, M., art. cit., p. 25.

Première partie

État des lieux de la situation des autrices en littérature

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'examiner l'éventuel impact qu'a eu l'avènement récent de la quatrième vague du féminisme sur le champ littéraire, et tout particulièrement sur la position des femmes en son sein, il convient d'opérer une mise en contexte en dressant un bref état des lieux de la situation avant le chamboulement qui semble s'être produit ces dernières années. Dès lors, cette première partie tracera les contours d'une histoire littéraire des femmes marquée jusqu'à l'époque contemporaine par l'exclusion, l'invisibilisation et la marginalisation, comme le résumait ces mots de la chercheuse Martine Reid, qui a consacré plusieurs ouvrages à la question des autrices en littérature :

En face des écrivains, auteurs et gens de lettres, à côté d'eux, près d'eux, les femmes sont, pendant des siècles, minoritaires en nombre et fondamentalement encouragées à ne pas écrire : la tradition les place, depuis la nuit des temps, du côté de la parole et non de l'écriture. Pourquoi leur refuser l'accès à la littérature comme auteures ? Parce qu'elles n'ont pas l'éducation nécessaire, parce qu'elles ne se trouvent pas *naturellement* portées aux activités de l'esprit, parce que l'encre ne sied pas à leurs jolies mains, parce qu'enfin, si elles devenaient auteures, elles perdraient leur caractère de *femmes*, c'est-à-dire qu'elles deviendraient « hommasse », « putain », « singe » ou « monstre », qu'elles appartiendraient à quelque troisième sexe, qu'elles se placeraient hors nature. Écrire (pour une femme) reviendrait ainsi à modifier délibérément son identité sexuée, et cela, qui le voudrait ? Inlassablement sommées de s'expliquer sur leur présence dans le domaine littéraire et de la justifier par quelque argument convaincant, inlassablement prisonnières du regard porté sur elles, *en tant que femmes*, par leurs contemporains, qu'ils soient hommes de lettres, critiques ou lecteurs, telles ont été les femmes en littérature. Pendant des siècles, leurs œuvres ont été lues, critiquées, évincées ou portées au pinacle comme œuvres *de femmes* [...]. C'est à ce titre qu'elles ont généralement été considérées comme mineures, puis délibérément oubliées en tout ou en partie²¹.

Nous commencerons par retracer, dans un premier chapitre, l'évolution historique de la place des autrices dans le champ littéraire. Nous verrons à cette occasion que celles-ci en ont longtemps été exclues avant de parvenir à y entrer en plus grand nombre à partir du XIX^e siècle. Le changement ne fut cependant pas drastique, puisque la littérature est restée, malgré la visibilité croissante des autrices, un art largement dominé par les hommes, tant numériquement que symboliquement.

²¹ REID, M., *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, « L'extrême contemporain », 2010, pp. 16-17.

Nous poursuivrons avec un deuxième chapitre qui s'intéressera à la question de la place des autrices dans le canon littéraire. Nous établirons que ce dernier s'est construit sur la base d'une invisibilisation des écrivaines et nous nous pencherons sur les différents mécanismes qui participent à cet effacement des femmes du panthéon littéraire.

Enfin, le troisième et dernier chapitre de cette première partie de contextualisation étudiera la réception des œuvres de femmes par la critique littéraire. Nous verrons que les autrices ont de tous temps été ramenées à leur genre par le biais de l'étiquette péjorative « littérature féminine », nous analyserons leur positionnement par rapport à cette assignation à résidence sexuée et nous reviendrons sur la controverse que la notion d'écriture féminine a suscitée dans les années 1970.

Chapitre premier : La place des autrices dans le champ littéraire

1.1. Avant le XIX^e siècle

Jusqu'au XIX^e siècle, l'accès des femmes à la littérature était extrêmement restreint. La plupart d'entre elles étaient analphabètes, et l'absence de formation sérieuse ainsi que les contraintes matérielles condamnaient bien souvent celles qui écrivaient à demeurer des amatrices. Rares étaient donc celles qui parvenaient à se professionnaliser comme autrices et à acquérir une certaine visibilité dans le champ littéraire : il s'agissait toujours de femmes appartenant aux élites sociales de leur temps et ayant bénéficié d'une certaine instruction, telles que Louise Labé, Madame de Sévigné ou encore Christine de Pizan.

Cependant, « ces incursions demeuraient minoritaires à l'intérieur d'une économie de la valeur littéraire sexuellement marquée »²². Les écrivaines se voyaient en effet dénier tout talent par leurs pairs : « Comment les femmes auraient-elles jamais eu de génie alors que toute possibilité d'accomplir une œuvre géniale – ou même une œuvre tout court – leur était refusée ? »²³. « L'idéologie est telle que si, malgré toutes les réticences, on ne peut refuser le statut de génie à certaines, alors, cela veut dire... qu'elles sont des hommes : Edmond de Goncourt [...] note dans son journal que “si on avait fait l'autopsie des femmes ayant un talent original, comme Mme Sand, Mme Viardot, etc., on trouverait chez elles des parties génitales se rapprochant de l'homme, des clitoris un peu parents de nos verges” »²⁴, relate la sociologue Christine Détrez.

1.2. Au cours du XIX^e siècle

Un changement s'amorce après la Révolution française : dans une société en pleine mutation, la littérature commence à se démocratiser. Le XIX^e se caractérise ainsi par une massification progressive du marché du livre, qui connaît sa pleine portée dans la seconde

²² NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n°44, 2002, p. 57.

²³ BEAUVOIR, S., *Le Deuxième sexe*, vol. II : *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1986 [1949], p. 548.

²⁴ DETREZ, C., « La place des femmes en littérature. Le canon et la réputation », *Idées économiques et sociales*, vol. 4, n° 186, 2016, p. 27.

moitié du siècle. Cela profite aux femmes, qui parviennent à « se rendre visibles dans un ensemble d'activités où elles ne figurent plus à titre d'exception »²⁵.

Si elles sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité littéraire et que leur production commence même à être isolée à des fins commerciales²⁶, elles continuent cependant de se voir dénier le statut d'auteur, chargé d'une connotation symbolique nouvelle dans ce siècle caractérisé par ce que Paul Bénichou a appelé « le sacre de l'écrivain »²⁷. « La figure de l'auteur romantique telle qu'elle s'impose au XIX^e siècle s'exprime traditionnellement par une image masculine, virile, qui s'érige en figure littéraire universelle. À l'inverse, les femmes sont rarement perçues comme universelles : elles sont vues comme des individus fondamentalement relégués dans une figure d'altérité, à qui l'absolu et la capacité d'abstraction échappent »²⁸, synthétise Marie Charue dans son mémoire de master.

Par conséquent, les femmes qui se risquent à pratiquer une activité littéraire sont bien souvent humiliées par leurs confrères. « Il est de bon goût de nous ridiculiser lorsque nous ajoutons au strict accomplissement de nos devoirs de femmes le supplément de dire et de penser »²⁹, constate ainsi Malvina Blanchecotte en 1868. L'humiliation des autrices passe notamment par l'emploi à leur égard du terme péjoratif « bas-bleu ». Comme l'explique Martine Reid, « venu d'Angleterre, le terme *bas-bleu* (*blue stocking*) sert à désigner, dès l'Empire, la femme savante se piquant de culture et rêvant de faire de la littérature et par extension, les femmes auteurs elles-mêmes. Il est utilisé tout au long du siècle pour ridiculiser toute ambition des femmes dans le domaine des connaissances et toute publication qu'elles pourraient signer »³⁰.

Face à cette hostilité masculine, certaines autrices choisirent de se dissimuler sous des pseudonymes masculins pour pouvoir s'exprimer en toute liberté. D'autres décidèrent de

²⁵ REID, M. « Le dix-neuvième siècle (1793-1914) », dans REID, Martine (éd.), *Femmes et littérature, une histoire culturelle*, vol. II : *XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2020, p.17.

²⁶ Comme le rapporte Martine Reid, c'est en effet au XIX^e siècle, alors que se constitue le champ de l'édition, que sont publiées les premières collections de textes d'autrices, spécialement dédiées à un lectorat féminin alors en pleine expansion. Cette démarche « répond non seulement au souci des éditeurs de constituer des produits adaptés à un public spécifique mais également à une volonté de contrôle des lectures des femmes ». Cf. *ibid.*, p.100.

²⁷ BENICHO, P., *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830 : essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, José Corti, 1973.

²⁸ CHARUE, M., *Mécanismes d'exclusion des autrices dans le champ littéraire : condition littéraire, genres, prix, paratopie*, Mémoire de Master en Langues et lettres modernes, dir. Jean-Louis Tilleuil, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2020, p. 15.

²⁹ BLANCHECOTTE, M., *Impressions d'une femme. Pensées, sentiments et portraits*, Paris, Didier, 1868, p. IV, cité dans REID, M., « Le dix-neuvième siècle (1793-1914) », art.cit., p.18.

³⁰ REID, M., *ibid.*, p. 23.

renoncer à la littérature, à l'image de la salonnière Manon Roland, qui, malgré son amour pour l'écriture, écrivit dans ses Mémoires « Je me mangerais les doigts avant de me faire auteur »³¹, ou de Laure de Surville, la sœur cadette de Balzac, qui garda ses écrits pour elle, considérant que les femmes n'avaient pas à montrer leurs œuvres.

Celles qui écrivirent sous leur nom propre se virent reprocher par la critique de leur époque une trop grande attention accordée aux sentiments, une propension à centrer le récit sur elles-mêmes et à le saturer de détails inutiles, mais également une tendance à l'anecdote. En effet, au XIX^e siècle, le style des autrices était vu comme pauvre par la critique, et « les formes qui leur sont assignées [...] considérées comme populaires, spontanées, loin de l'esprit d'analyse, de l'intelligence ou du travail stylistique et formel que l'on attribue aux productions de leurs contemporains masculins »³². Particulièrement réducteurs, ces poncifs faisaient office de freins pour les écrivaines, invitées à ne pas pousser leurs explorations littéraires au-delà de ces sentiers balisés.

1.3. Au cours du XX^e siècle

En 1909, le critique Paul Flat écrit : « La Femme-auteur, à notre époque, ne se manifeste plus comme un phénomène isolé. [...] Elle est devenue un fait collectif, un fait social »³³, laissant penser que la présence des femmes en littérature est massive en ce début de XX^e siècle. S'il est vrai que le nombre d'autrices augmente entre le XIX^e et le XX^e siècle, la parité n'en reste pas moins une perspective lointaine puisque les recensements, les ouvrages d'histoire de la littérature et les relevés d'adhésion à la Société des gens de lettre suggèrent une proportion d'environ 20% d'autrices contre 80% d'auteurs dans la première moitié du siècle, puis de 30% d'autrices et de 70% d'auteurs dans la seconde moitié³⁴.

La création au tournant du siècle du prix Vie heureuse qui deviendra en 1914 le Prix Femina, constitue cependant, pour les écrivaines, un premier pas vers la reconnaissance institutionnelle. Le Prix Femina, au jury exclusivement féminin, a été créé en 1904 par un groupe de journalistes féminines indignées par l'attitude du tout récent Prix Goncourt à l'égard des écrivaines. Comme

³¹ ROLAND, M., *Mémoires de Madame Roland*, éd. Paul de Roux, Paris, Mercure de France, 1966, p.321, cité dans *ibid.*, p. 32.

³² CHARUE, M., *op. cit.*, p. 17.

³³ FLAT, P., *Nos femmes de lettres*, Paris, Librairie académique Perrin, 1909, cité dans SAUVY, A., « La littérature et les femmes », in CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean et VIVET, Jean-Pierre (éd.), *Histoire de l'édition française*, vol. IV : *Le livre concurrentiel (1900-1950)*, Paris, Promodis, 1986, p. 243.

³⁴ LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », dans BARRABAND, Mathilde et LASSERRE, Audrey (éd.), « Synthèses », *Cahier du CERACC*, n°4, décembre 2009, p. 42.

le relate Sylvie Ducas, le Femina, à sa création, est « avant tout l'expression contestataire d'un refus, celui d'une minorité, en l'occurrence les femmes de lettres, qui ne souffre pas l'injustice qui lui est faite, à savoir : le prix Goncourt refusé à l'une des leurs »³⁵. En 1904, le Goncourt avait en effet été décerné à Léon Frappié, alors même qu'une romancière, Myriam Harry, était unanimement désignée par la presse comme la favorite. Celle-ci devint finalement la toute première lauréate du Femina. L'objectif de ce prix, surnommé « Goncourt des Dames » par la presse de l'époque, est l'encouragement de talents méconnus, en particulier féminins.

Sylvie Ducas affirme qu'il faut lire la création de cette nouvelle instance de légitimation comme « une tentative de rébellion en vue de dénoncer le fait que les hommes s'adjugent en droit le contrôle de la culture et du champ littéraire, ainsi que l'autorité de décider de la répartition des rôles sur l'échiquier littéraire »³⁶. Selon elle, l'originalité de ce prix réside donc en ce qu'il constitue une première « revendication [par les femmes] [d'un] accès aux institutions et à la reconnaissance symbolique jusqu'alors réservée aux hommes »³⁷.

En 1910, peu de temps après la création du prix Femina, une femme, Judith Gautier, rejoint pour la première fois le jury du Goncourt. Il faudra cependant attendre 1944 pour que le prestigieux prix littéraire soit décerné à une écrivaine, Elsa Triolet, et 1945 pour qu'une seconde femme, Colette, intègre le jury. La fin de la Seconde Guerre mondiale est considérée par les sociologues comme un tournant pour les autrices, puisqu'à partir de cette date, certaines d'entre elles parviennent à rejoindre les courants symboliquement dominants, là où, avant-guerre, les œuvres féminines étaient systématiquement associées au roman populaire, ce qui était pour les critiques une manière de les dévaloriser ; la littérature populaire étant méprisée par les élites de l'époque.

Dès 1950, « les écrivaines s'inscrivent progressivement dans des réseaux de sociabilité mixtes, ceux que constituent les existentialistes, le Nouveau Roman, ou plus tard le groupe *Tel Quel* »³⁸, retrace Delphine Naudier. Des autrices comme Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Simone de Beauvoir ou encore Marguerite Yourcenar vont ainsi participer activement au renouvellement du genre romanesque en proposant des œuvres fortes et originales, mais aussi

³⁵ DUCAS, S., « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », *Recherches féministes*, vol. 16, n°1, 2003, p. 45.

³⁶ *Ibid.*, p. 60.

³⁷ DUCAS, S., *La Littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, Paris, La Découverte, 2013, p. 78.

³⁸ NAUDIER, D., « La cause littéraire des femmes dans les années 1970 », dans REID, Martine (éd.), *Femmes et littérature, une histoire culturelle*, vol. II : *XIX^e-XXI^e siècles, op.cit.*, 2020, p. 379.

des écrits théoriques. Ces écrivaines occuperont une place de premier plan dans le champ littéraire de leur époque. Elles se verront toutes, à l'exception de Sarraute, primées par une « institution littéraire [qui, dans la deuxième moitié du siècle,] apparaît [...] un peu moins réfractaire à la production littéraire féminine »³⁹.

Dans les années 1970, nombre d'écrivaines mettent leur notoriété et leurs compétences littéraires au service de causes politiques pour lesquelles elles prennent position publiquement, accédant ainsi au statut d'intellectuelles. Cet engagement, notamment par le biais de pétitions (la plus emblématique étant le manifeste des 343), témoigne de leur légitimité : il « marque une évolution de la reconnaissance [des] auteures qui, inscrites dans les réseaux ou bénéficiant d'un capital symbolique important, sont sollicitées pour ces prises de position publiques »⁴⁰.

1.4. De nos jours

Au XXI^e siècle, même si les autrices sont beaucoup plus visibles qu'aux époques précédentes, la sédentarisation, « entendue comme installation durable et reconnue sur un territoire »⁴¹, des femmes dans le champ littéraire ne va toujours pas de soi. Comme le souligne Naudier, « les inégalités de genre apparaissent dès lors que l'on quitte l'univers de la vie privée pour accéder à une pratique littéraire professionnalisée soumise au jugement des pairs »⁴².

En effet, bien que toutes « les enquêtes récentes sur les pratiques culturelles des Français mettent en évidence que les femmes sont des lectrices plus assidues que les hommes, quel que soit leur niveau socioculturel »⁴³ et sont également « deux fois plus nombreuses [...] à consacrer du temps à une pratique d'écriture »⁴⁴, elles sont toujours moins nombreuses à être publiées lorsqu'elles prennent la plume. Pourtant, comme le révèle une étude menée par la

³⁹ *Ibid.*, p. 380.

Simone de Beauvoir reçoit le Goncourt en 1954 pour *Les Mandarins*, Marguerite Duras en 1984 pour *L'Amant*. Quant à Marguerite Yourcenar, elle obtient le prix Femina en 1968 pour *L'Œuvre au noir* et le Grand Prix de littérature de l'Académie française en 1977 pour l'ensemble de son œuvre. Elle sera d'ailleurs la première femme nommée à l'Académie française en 1980.

⁴⁰ NAUDIER, D., « La reconnaissance sociale et littéraire des écrivaines depuis les années 1950 », dans RACINE, Nicole et TREBITSCH, Michel (éd.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Paris, éditions Complexe, « Histoire du temps présent », 2004, p. 197.

⁴¹ NAUDIER, D., « Assignation à "résidence sexuée" et nomadisme chez les écrivaines », dans LASSERRE, Audrey et SIMON, Anne (éd.), *Nomadismes des romancières contemporaines de langue française*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 51.

⁴² NAUDIER, D., « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n°78, 2010, p. 43.

⁴³ SELIER, G., « Introduction », dans SELIER, Geneviève et VIENNOT, Éliane (éd.), *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 2004, p. 9.

⁴⁴ NAUDIER, D., « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », art.cit., p. 42.

chercheuse québécoise Isabelle Boisclair, elles soumettent autant de manuscrits que les hommes⁴⁵.

Une enquête menée par Marie Charue dans son mémoire de master sur la base de l'ensemble des publications recensées pour 2018 dans *Livres Hebdo* révèle ainsi « une prédominance globale des hommes sur les femmes en termes de nombre de publications, tous genres confondus. Les auteurs ou collectifs d'auteurs uniquement masculins représentent ainsi 53,3 % des publications, contre 38,2 % de femmes ou ouvrages collectifs féminins »⁴⁶. La bande dessinée est l'un des segments éditoriaux où la disparité est la plus frappante : selon un rapport de l'Association des critiques et journalistes de bande dessinée, qui recense chaque année la production de BD dans l'espace francophone, les autrices et dessinatrices ne représentaient en 2017 que 12,8% des professionnel·les du neuvième art⁴⁷.

⁴⁵ « Selon les informations recueillies auprès de neuf éditeurs ayant accepté de sonder les manuscrits reçus, les femmes soumettent autant de manuscrits (48,8 pour cent) que les hommes (48,3 pour cent). (Notons que si les chiffres présentés ici ne totalisent pas 100 pour cent, c'est que cela comprend des ouvrages écrits par au moins un homme et une femme ou dont on ne connaît pas le sexe de l'auteur ou l'autrice). Étonnant, parce qu'une des raisons souvent évoquées pour expliquer la sous-représentation des femmes dans les catalogues est qu'elles seraient moins nombreuses à soumettre des manuscrits ». Cf. BOISCLAIR, I., « Littérature : un art encore largement dominé par les hommes », *The Conversation*, 22 novembre 2019.

⁴⁶ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 41.

⁴⁷ PETER, P., « Festival BD d'Angoulême : premières dames du 9^e art », *Le Parisien*, 19 janvier 2017.

Chapitre deux : La place des autrices dans le canon littéraire

Le premier chapitre vient de l'établir : malgré leur entrée progressive dans le champ littéraire à partir du XIX^e siècle, les femmes ont toujours été moins publiées que les hommes. C'est encore le cas aujourd'hui. Néanmoins, comme le souligne Christine Planté, « la rareté d'écrivaines rencontrées dans l'histoire de la littérature ne tient pas seulement à l'absence de femmes ayant pu écrire et publier dans les époques passées, mais aussi pour bonne part à l'écriture de cette histoire qui les méconnaît et les occulte de multiples façons »⁴⁸. Le présent chapitre examinera dès lors la façon dont le canon littéraire s'est construit sur la base d'une invisibilisation des autrices.

2.1. L'invisibilisation des autrices dans les programmes scolaires

L'invisibilisation des femmes en littérature se traduit tout d'abord par leur absence, à l'exception de quelques grands noms, du programme scolaire. En France en 2021, sur les seize textes inscrits au programme du baccalauréat de français, seuls trois étaient écrits par des femmes (Madame de La Fayette, Marguerite Yourcenar et Nathalie Sarraute)⁴⁹. Une étude menée en 2013 par le centre Hubertine Auclert à partir de dix-sept manuels scolaires utilisés en France a démontré que « l'invisibilité se traduit en chiffres : sur les 13 192 occurrences de noms de femmes et d'hommes réels recensés dans l'ensemble des manuels, seuls 6,1 % sont des noms de femmes. Les femmes auteurs (3,7 %) et artistes (6,7 %) sont très peu citées par rapport à leurs homologues masculins (96,3 % et 93,3 %) »⁵⁰.

Les autrices sont donc très peu présentes dans les programmes scolaires, et lorsqu'elles le sont, c'est presque toujours leur lien avec les célébrités masculines dont elles ont été les mères, épouses ou amantes qui est mis en avant, davantage que leurs écrits. Comme le remarque Audrey Lasserre, « les œuvres de femmes [sont] [...] jugées non représentatives de la production littéraire parce que trop spécifiques, celles des hommes [étant] au contraire significatives car appréhendées comme universelles »⁵¹. « On reste dans une vision anecdotique de la manière dont on introduit les femmes dans l'étude de la

⁴⁸ PLANTE, C., « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept », dans *GENERE* (éd.), *Épistémologies du genre : croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS éditions, « Sociétés, espaces, temps », 2018, p. 52.

⁴⁹ MANGEANT, J. et MATHIEU, P., « Où sont les femmes de la littérature ? Pas dans les manuels scolaires », *Slate*, 2 juillet 2020.

⁵⁰ DÉTREZ, C., art. cit., pp. 24-25.

⁵¹ LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », art.cit., p. 46.

littérature », abonde le professeur de lettres Pierre Mathieu, qui souligne que « dès qu'on met une autrice au programme, elle doit nécessairement parler de condition féminine »⁵².

2.2. L'invisibilisation des autrices dans les histoires littéraires

À l'instar des manuels scolaires, les histoires de la littérature française se caractérisent par un effacement quasi-total des autrices : « il y a un décalage saisissant entre le nombre de femmes mentionnées dans n'importe quel genre littéraire et le nombre d'hommes »⁵³, remarque Germaine Brée.

Il est vrai que les chiffres sont éloquentes : selon Audrey Lasserre, qui a proposé une analyse quantitative d'une vingtaine d'histoires littéraires parues depuis la seconde moitié du XX^e siècle, le pourcentage moyen de femmes citées dans ces ouvrages serait de 6% (chiffre relativement stable entre 1943 et 2006)⁵⁴. « La présence avérée des écrivaines au cours des siècles précédents est minorée pour ne retenir que quelques figures dites exceptionnelles, mécanisme de sélection qui réduit drastiquement leur "participation effective à la littérature" et toute "normalisation" de leur présence »⁵⁵.

Lasserre parle même d' « histoire littéraire palimpseste ». En analysant plusieurs histoires littéraires publiées tout au long du XX^e siècle, elle constate en effet que les écrivaines ne sont mentionnées que pour être effacées dès la génération suivante :

Par exemple, si une histoire de la littérature cite dès 1949 le nom de Marguerite Yourcenar, en 1966, comme en 1967, Marguerite Yourcenar est devenue une inconnue [...]. L'historiographie littéraire des œuvres de femmes n'est donc pas cumulative mais procède par palimpseste : les œuvres de femmes sont mentionnées puis gommées pour laisser place à la réécriture d'un nouvel ensemble. Palimpseste est ici à entendre dans son acception première car aucune trace des femmes de lettres passées ne subsiste en filigrane⁵⁶.

⁵² ARBRUN, C., « Encore trop peu de femmes au programme du bac de français », *Terrafemina*, 16 juin 2022.

⁵³ BRÉE, Germaine, « The "Querelle des femmes", old and new », in *Women Writers in France: Variations on a Theme*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1973, p.3, cité dans LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », art.cit., p. 39.

⁵⁴ LASSERRE, A., *ibid.*, p. 50.

⁵⁵ NAUDIER, D., « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », art.cit., pp. 43-44.

⁵⁶ LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », art.cit, p. 49.

2.3. Le traitement des autrices dans les histoires littéraires

Lorsque les autrices sont tout de même citées dans les histoires littéraires, elles n’y reçoivent pas le même traitement que leurs homologues masculins : « La présence des femmes en littérature n’échappe plus à personne, mais elle se réduit aux mêmes idées reçues de toujours »⁵⁷, observe Martine Reid dans son essai *Des femmes en littérature*, après avoir mené une analyse comparée de plusieurs histoires littéraires faisant autorité dans le monde francophone et datant de différentes époques. Suivant Reid, nous avons repéré quelques mécanismes à l’œuvre dans les histoires littéraires et contribuant à l’effacement des autrices du panthéon littéraire.

2.3.1. Une minimisation systématique de leur apport à la littérature

Selon Reid, les historiens de la littérature – masculins – tendent à privilégier au sujet des autrices une approche biographique⁵⁸, mais aussi à « présum[er] [leur] absence d’autonomie créatrice par l’insinuation fréquente de la présence d’un homme derrière elles »⁵⁹.

Pire encore, nombre d’histoires littéraires de référence présentent les autrices comme de simples imitatrices, moins audacieuses que leurs confrères. En plus d’être bien souvent erronée, cette idée reçue est simpliste et tend à oublier qu’au fil de l’histoire, bon nombre d’autrices n’ont pas été créditées pour leurs innovations esthétiques (ainsi, l’invention du vers libre, souvent attribuée à Jules Laforgue, est en réalité due à Marie Krysinska) ou pour leur œuvre. Souvenons-nous de la célèbre formule de Virginia Woolf : « Anonyme, qui écrivit tant de poèmes sans les signer, était souvent une femme »⁶⁰. Ce phénomène – la minimisation systématique du travail des femmes – porte, dans le domaine scientifique, le nom d’« effet Matilda »⁶¹.

⁵⁷ REID, M., *Des femmes en littérature*, op. cit., p. 104.

⁵⁸ Le critique du XIX^e Louis Brissot-Thivars justifiait cela comme suit [sic] : « L’histoire de la vie d’une femme qui a été jeune et belle présente plus d’intérêt qu’une dissertation littéraire sur le mérite de ses écrits ». Cf. notice introductive à la réédition des *Œuvres complètes* de Riccoboni (1826), in SAUVE, R., *De l’éloge à l’exclusion. Les femmes auteurs et leurs préfaciers au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2000, p. 95, cité dans REID, M., « Le dix-neuvième siècle (1793-1914) », art.cit., p. 40.

⁵⁹ NAUDIER, D., « La cause littéraire des femmes dans les années 1970 », art.cit., p. 389.

⁶⁰ WOOLF, V., *Un lieu à soi*, trad. Marie Darrieussecq, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2020 [1929], p. 87.

⁶¹ L’effet Matilda a été théorisé au cours des années 1980 par l’historienne des sciences Margaret Rossiter, qui a étudié la minimisation, voire le déni, de la contribution des femmes scientifiques à la recherche. L’appellation « effet Matilda » constitue un hommage à la militante féministe Matilda Joslyn Gage qui, dès la fin du XIX^e, avait remarqué qu’une minorité d’hommes avait tendance à s’accaparer la pensée intellectuelle de femmes.

2.3.2. Un classement ségrégationniste

Ceci étant dit, les histoires littéraires ne se contentent pas de nier l'apport des autrices à l'histoire de la littérature, mais leur appliquent également ce qu'Audrey Lasserre appelle un « classement ségrégationniste »⁶² : cela signifie qu'elles sont regroupées dans un chapitre consacré aux « femmes auteurs » ou « femmes artistes », « comme si celles-ci constituaient un ensemble homogène simplement en raison de leur genre »⁶³, déplore Marie Charue. « La littérature féminine est ainsi présentée comme une catégorie homogène, monolithique, où le sexe des écrivaines constitue l'élément majeur de la singularité créatrice : les particularités littéraires individuelles sont dissoutes dans l'identité sexuelle »⁶⁴. Selon Lasserre, cette « réception particularisante du féminin » a une conséquence drastique : elle « condamne *a priori* toute œuvre produite par une femme à être assignée aux marges (voire au dehors) de la littérature »⁶⁵.

2.3.3. Un déni d'antériorité

Dans les histoires littéraires, les écrivaines de chaque époque sont également victimes de ce que Delphine Naudier nomme « déni d'antériorité », une invisibilisation perpétuelle qui les disqualifie en les présentant comme d'éternelles débutantes et, ce faisant, leur refuse toute possibilité d'héritage :

La rhétorique de la nouveauté les empêche [...] de faire date en laissant une trace dans l'histoire littéraire. Formuler comme une évidence le caractère prétendument inédit de leur présence laisse nombre d'écrivaines dans les trappes du passé. Les déclarer novices dans cet espace de la création les prive collectivement de l'existence d'une filiation légitime. [...] Sans fonds mémoriel d'une généalogie d'auteures suffisamment nombreuses, les écrivaines ont été privées des avantages que procurent les bénéfices d'un héritage symbolique⁶⁶.

⁶² LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », art. cit., p. 44.

⁶³ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 31.

⁶⁴ NAUDIER, D., « Assignation à "résidence sexuée" et nomadisme chez les écrivaines », art.cit., p. 52.

⁶⁵ LASSERRE, A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », art.cit., p. 38.

⁶⁶ NAUDIER, D., « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n°78, 2010, p. 7.

2.3.4. Une association privilégiée aux genres littéraires les moins légitimes

De son côté, Christine Planté a étudié la réception des œuvres d'autrices par la critique au fil des époques. Elle en conclut qu'il existe des associations historiques entre certains genres littéraires et certains genres sexués⁶⁷. C'est en ce sens que la chercheuse parle d'un « genre des genres ». Son postulat est le suivant : « les catégories dans lesquelles se pense et s'écrit la littérature font intervenir le genre (masculin/féminin) »⁶⁸.

Ainsi, les genres ou sous-genres littéraires les plus élevés (comme la poésie, l'histoire ou l'épopée) ont fréquemment été associés aux hommes, voire considérés comme étant interdits aux femmes. Tout au long de l'histoire littéraire, celles-ci n'ont pu accéder qu'aux « plages désertées par les hommes »⁶⁹, pour reprendre les mots de Michelle Perrot, c'est-à-dire aux genres considérés comme « mineurs » et par là même dévalués. C'est ainsi que le roman, en particulier sentimental⁷⁰, et le genre épistolaire ont fréquemment été considérés comme étant l'apanage des femmes. Le roman cesse cependant d'être considéré comme un genre féminin lorsqu'il gagne en prestige au XIX^e siècle.

2.4. Un autre traitement possible ?

L'exemple anglo-saxon nous révèle pourtant qu'une autre place pour les femmes dans le canon littéraire est possible. En effet, « des romancières ont, dans ces pays [l'Angleterre et les États-Unis], joui quasiment sans discontinuer des faveurs de la critique et du public depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours »⁷¹, observe Geneviève Sellier. L'autrice, illustratrice et militante féministe française Diglee souligne également que les femmes sont davantage mises à l'honneur par l'institution littéraire dans le monde anglo-saxon : « Notre culture de masse récompense les hommes, quoi qu'il arrive. C'est un comportement assez français, parce qu'en Angleterre, il y a une culture de la femme

⁶⁷ Les deux notions sont d'ailleurs concomitantes, souligne-t-elle : « après la Révolution, on assiste à une redéfinition simultanée des rôles et rapports sociaux de sexes d'une part, de la littérature et de ses fonctions [...] dans un contexte de naissance de la critique au sens moderne d'autre part ». Cf. PLANTE, C., « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept », art.cit., p. 54.

⁶⁸ PLANTE, C., *La petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, nouvelle édition révisée, Paris, Seuil, « Des deux sexes et autres », 2015, p. 337.

⁶⁹ PERROT, M., « La revanche des femmes », *Le Nouvel Observateur*, 15-21 avril 1983, p. 82, cité dans DUCAS, S., « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », art.cit., p. 51.

⁷⁰ En 1929, dans un ouvrage intitulé *Histoire de la littérature féminine en France*, l'historien de la littérature Jean Larnac justifiait cela comme suit [sic] : « L'homme a d'autres soucis que l'amour, nécessité par l'existence qu'il mène. La femme, elle, n'en a qu'un : aimer ». Cf. LARNAC, J., *Histoire de la littérature féminine en France*, Paris, Editions Simon Kra, 1929, pp. 252-54, cité dans REID, M., *Des femmes en littérature*, op. cit., p. 87.

⁷¹ SELLIER, G., « Introduction », art.cit., p. 10.

écrivaine. Je pense notamment à Jane Austen, à l'époque victorienne »⁷², déplore-t-elle en comparant l'Angleterre et la France.

Si, dans l'espace anglo-saxon, la critique est plus favorable aux œuvres d'autrices, c'est également le cas du monde académique, puisque le sujet de la présence des femmes en littérature a généré un grand nombre de recherches dans les universités américaines, et ce depuis plus de quarante ans. C'est d'ailleurs aux États-Unis que s'est développée la discipline des *gender studies* dès les années 1970, bien avant de gagner la France. Les chercheuses Saba Bahar et Valérie Cossy avancent une explication possible à cette résistance typiquement française à l'approche féministe de la littérature :

Les études littéraires, dans le champ de la littérature d'expression française sont encore trop liées à l'identité nationale et à la gloire de la francophonie métropolitaine, comme en témoigne le poids d'institutions telles que l'Alliance française, l'Académie française ou le sommet de la Francophonie. Dans la configuration française du champ littéraire, la seule alternative à cette vision nationaliste et centralisatrice de la littérature consiste à insister sur les valeurs universalistes et transcendantes des textes littéraires et sur une notion de l'esthétique qui veut que celle-ci dépasse tout contexte particulier, qu'il soit de race, de nation ou de sexe. [...]. Or, c'est justement les valeurs universalistes et transcendantes des textes littéraires que la démarche féministe souhaite mettre en question, tout en invitant à de nouvelles façons de concevoir la dimension esthétique d'une œuvre. De son côté, l'anglais a assumé différemment son statut de *world language*, et le champ littéraire anglais n'est pas si fortement marqué par la suprématie d'un centre unique sur des zones dites périphériques. Dans un champ littéraire relativement décentralisé, les questions de contexte, avant même l'intervention des féministes, ont pu être posées sans renvoyer automatiquement les œuvres et leurs auteurs à des particularismes⁷³.

⁷² PEREIRA, E., « Diglee : “Malheureusement, aujourd'hui, on a encore besoin de rappeler que les femmes écrivent” », *Sorocité*, 29 octobre 2021.

⁷³ BAHAR, Saba et COSSY, Valérie, « Le canon en question : l'objet littéraire dans le sillage des mouvements féministes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 22, n°2, 2003, pp. 9-10.

Chapitre trois : La réception des œuvres de femmes par la critique littéraire. Sur la notion de « littérature féminine »

Le bref retour en arrière opéré au chapitre 1 et l'étude du traitement des autrices dans les histoires littéraires effectuée au chapitre 2 viennent de le démontrer : depuis les débuts de l'histoire de la littérature, les écrivaines ont sans cesse été ramenées par la critique à leur appartenance genrée, souvent de façon très péjorative.

Comme l'écrit Virginie Despentes dans son manifeste *King Kong Théorie*, « on ne décrit pas un auteur homme comme on le fait pour une femme. Personne n'a éprouvé le besoin d'écrire que Houellebecq était beau. S'il avait été une femme, et qu'autant d'hommes aient aimé ses livres, ils auraient écrit qu'il était beau. Ou pas. Mais on aurait connu leur sentiment sur la question »⁷⁴. C'est ce qui a conduit l'écrivaine Pierrette Fleutiaux à affirmer qu'« il n'y a pas de différence notable et irrécusable qui permette de distinguer un livre d'homme d'un livre de femme. Il n'y a qu'une différence de réception »⁷⁵.

Une analyse des termes employés dans la presse pour parler des œuvres et de leur auteur·ice, menée par l'UNEQ (Union des écrivaines et des écrivains québécois), confirme ainsi « la persistance d'un biais sexiste dans l'évaluation des œuvres : pour parler des œuvres écrites par des hommes, les mots “brillant, dense, génial, grandiose, intelligent, magistral, puissant, remarquable et riche” reviennent le plus souvent, tandis que du côté des femmes et de leurs œuvres, ce sont les mots “délicat, juste et sensible” »⁷⁶.

⁷⁴ DESPENTES, V., *King Kong Théorie*, Paris, Le Livre de poche, 2018 [2006], p. 118, cité dans REGGIANI, C., « Depuis 1980 », in REID, Martine (éd.), *Femmes et littérature, une histoire culturelle*, vol. II : XIX^e-XXI^e siècles, *op.cit.*, 2020, p. 472.

⁷⁵ FLEUTIAUX, P., *La saison de mon contentement*, Actes Sud, 2008, p. 325, cité dans BACHOLLE-BOSKOVIC, M., « Annie Ernaux, “premier homme”, “premier écrivain” », in FORT, Pierre-Louis et HOUDART-MEROT, Violaine (éd.), *Annie Ernaux, un engagement d'écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelles, 2015, p. 67.

⁷⁶ BOISCLAIR, I., « Littérature : un art encore largement dominé par les hommes », *art.cit.*

3.1. Face à l'assignation à résidence sexuée, deux attitudes possibles

Face à cette « assignation à résidence forcée », pour paraphraser Françoise Collin⁷⁷, les femmes qui écrivent ont souvent été contraintes, pour pouvoir publier, d'opter pour une attitude qui [les] définit, et détermine [leur] écriture comme la réception de [leur] œuvre : écrire comme un homme ou écrire comme une femme »⁷⁸. En d'autres termes, depuis leur entrée en littérature en plus grand nombre au XIX^e siècle, les écrivaines ont dû faire le choix de revendiquer leur spécificité, au risque de ne pas être prises au sérieux, ou, au contraire, de reproduire les valeurs et les comportements des écrivains masculins pour gagner en légitimité. « Rester femme (et produire des œuvres de femmes nécessairement médiocres) ou manifester un talent égal à celui de l'homme (et être ainsi sortie du sexe auquel on appartient) sont les deux postures imaginées par la critique à l'endroit de celles qui écrivent, postures qu'elles-mêmes reprendront volontiers à leur compte tant est grande la difficulté de penser le talent et l'intelligence au féminin »⁷⁹.

3.1.1. L'aliénation à un imaginaire masculin

L'option de l'« aliénation à un imaginaire masculin »⁸⁰ est celle qui a été privilégiée par la plupart des écrivaines du XIX^e : « La difficulté de se définir et d'être reconnue, la volonté de certaines de ne pas se voir identifiées et réduites au féminin, font qu'elles cherchent souvent à s'affirmer contre les autres femmes, ou hors des autres femmes. Charlotte Brontë ne comprend pas, juge avec sévérité et s'irrite qu'on lui cite en modèle les romans de Jane Austen, qui écrivait trois décennies plus tôt »⁸¹. De même, George Sand refuse d'être appelée femme auteur. Il faut dire que la littérature féminine revêt alors une connotation extrêmement négative.

La « littérature féminine » est [...] définie comme une littérature du manque et de l'excès. Manque d'imagination, de logique, d'objectivité, de pensée métaphysique; manque de composition, d'harmonie, de perfection formelle. Trop de facilité, trop de facticité, trop de mots, trop de phrases, de mièvrerie, de sentimentalité, de désir de plaire, trop de ton moralisateur, trop de narcissisme⁸².

⁷⁷ Cette romancière et philosophe féministe a écrit, au sujet de l'étiquette « littérature féminine » : « Qu'ils n'essaient pas une fois de plus de nous assigner à résidence forcée sous prétexte de nous reconnaître ». Cf. COLLIN, F., « Polyglo(u)ssons », *Les Cahiers du GRIF*, 1976, n°12, p. 8, cité dans PLANTE, C., *La Petite sœur de Balzac*, *op. cit.*, p. 315.

⁷⁸ PLANTE, C., *ibid.*, p. 181.

⁷⁹ REID, M., « Le dix-neuvième siècle (1793-1914) », *art.cit.*, p. 29.

⁸⁰ DUCAS, S., « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », *art.cit.*, p. 80.

⁸¹ PLANTE, C., *La Petite sœur de Balzac*, *op.cit.*, p. 191.

⁸² SLAMA, B., « De la "littérature féminine" à "l'écrire-femme" : différence et institution », *Littérature*, vol. 2, n°44, 1981, p. 53.

Comme leurs prédécesseuses, les écrivaines de la première moitié du XX^e siècle, pourtant plus nombreuses et bénéficiant pour certaines d'une reconnaissance institutionnelle (cf. chapitre 1), vont manifester très nettement la volonté de se distancier du féminin. « Malgré l'accès des femmes au savoir et leur entrée progressive dans le champ culturel, celles-ci restent entravées par un imaginaire monolithique bâti sur des stéréotypes de l'autre sexe, parce que “la culture est restée à l'universel masculin” [...] et qu'il n'existe pas encore d'héritage symbolique au féminin »⁸³, explique Sylvie Ducas. Ainsi, Nathalie Sarraute affirme-t-elle que dans l'écriture, « le sexe n'existe pas » et qu'elle-même, écrivant, « ne se pense pas en tant que femme »⁸⁴, alors que Marguerite Duras refuse de répondre à des interviews qui portent sur le fait d'être femme et d'écrire⁸⁵. Quant à Simone de Beauvoir, elle se désolidarise dans *Le Deuxième sexe* de ses consœurs, qu'elle juge conformistes et excessivement sentimentales :

La femme est encore étonnée et flattée d'être admise dans le monde de la pensée de l'art, qui est un monde masculin : elle s'y tient bien sage ; elle n'ose pas déranger, explorer, exploser ; il lui semble qu'elle doit se faire pardonner ses prétentions littéraires par sa modestie, son bon goût ; elle mise sur les valeurs sûres du conformisme ; elle introduit dans la littérature tout juste cette note personnelle qu'on attend d'elle : elle rappelle qu'elle est femme par quelques grâces, minauderies et préciosités bien choisies ; ainsi excellera-t-elle à rédiger des « best-sellers » ; mais il ne faudra pas compter sur elle pour s'aventurer sur des chemins inédits. [...] C'est avant tout cette *modestie raisonnable* qui a défini jusqu'ici les limites du talent féminin⁸⁶.

3.1.2. La revendication d'une spécificité : naissance dans les années 1970 du mouvement de l'écriture féminine

3.1.2.1. Contexte d'apparition

La valeur associée à la notion d' « écriture féminine » change cependant drastiquement dans les années 1970, « dans un contexte où un espace des possibles s'ouvre aux femmes. D'une part, le contexte politique dominé par le mouvement féministe [...] permet de faire entendre l'expression de l'arbitraire des jugements masculins à leur endroit. D'autre part, l'évolution même du champ littéraire où apparaissent de nouvelles avant-gardes crée une brèche où le féminin peut être redéfini »⁸⁷. Cette redéfinition se veut éminemment subversive : une nouvelle

⁸³ DUCAS, S., « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », art.cit., p. 81.

⁸⁴ SARRAUTE, N., *Nathalie Sarraute : qui êtes-vous ? Conversations avec Simone Benmussa*, Lyon, La Manufacture, 1987, pp. 139-140, cité dans CHALONGE, F., art.cit., p. 332.

⁸⁵ « Pendant vingt ans, on a parlé de mes livres comme livres de femmes, jusqu'au jour où j'ai refusé de répondre à des interviews qui portaient justement sur le fait d'être femme et d'écrire », DURAS, M., in Suzanne HORER, Jeanne SOCQUET, « Femmes en mouvement », *La Création étouffée*, éd. Pierre Horay, 1973, cité dans SLAMA, B., art.cit., p. 57.

⁸⁶ BEAUVOIR, S., *op.cit.*, pp. 618-623.

⁸⁷ NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 58.

génération d'autrices, militantes féministes de la deuxième vague, entendent « se défini[r] [...] contre les hommes en tant que groupe social en produisant un discours dont la femme est le centre et la figure idéale »⁸⁸. Comme le souligne Béatrice Slama,

Jusqu'alors, des hommes ont tenté de définir, de codifier une « littérature féminine », et des femmes ont dû répondre, se situer par rapport à ces définitions, à partir de leurs présupposés et de leurs critères de jugement. Ce sont des hommes qui posaient les questions, instaurant ainsi la scène où se définissent des rapports de force. Ce sont aujourd'hui des femmes, aux prises avec le travail de l'écriture, qui vont tenter, dans ce travail même sur les mots et les formes, de définir ce qu'est, ce que pourra être une « écriture féminine », de théoriser leur pratique⁸⁹.

Ces écrivaines entreprennent donc, pour la première fois, de valoriser une différence longtemps stigmatisée. C'est notamment ce que fait Hélène Cixous dans *Le Rire de la Méduse*, ouvrage qui peut être considéré comme un véritable manifeste, « appel[ant] [...] à considérer le canon littéraire établi et ses conventions comme non pas neutres ou universelles, mais bien comme un ensemble de normes socialement situées et façonnées *par* les hommes et *pour* les hommes »⁹⁰. Dans un long plaidoyer intitulé « Sorties », son autrice, principale théoricienne de l'écriture féminine « invite les femmes à s'approprier l'écriture et à la faire *leur*, c'est-à-dire différente des modèles existants, à développer une écriture “voix”, “voix-cri”, “en corps” »⁹¹.

Dans le même ordre d'idées, Luce Irigay affirme : « Si nous continuons à nous parler le même langage, nous allons reproduire la même histoire »⁹². Comme le résume Christine Planté, « l'altérité, cette autre figure de l'inégalité, n'est plus cette fois dédaigneusement définie et plaquée de l'extérieur par les hommes, mais revendiquée et assumée, par des femmes qui écrivent, et par certaines féministes »⁹³. De stigmaté, le féminin devient emblème.

Pour légitimer leur présence dans le champ littéraire et obtenir davantage de visibilité, les défenseuses de l'écriture féminine, qui ne constituent cependant pas un groupe homogène⁹⁴, vont investir les champs éditoriaux et universitaires. Ainsi voient le jour des revues et maisons d'édition (les plus emblématiques étant *Des Femmes*, créée par Antoinette Fouque en 1972, et

⁸⁸ *Ibid.*, p. 61.

⁸⁹ SLAMA, B., art.cit., p. 58.

⁹⁰ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 26.

⁹¹ REID, M., *Des femmes en littérature, op. cit.*, p. 10.

⁹² IRIGAY, L., *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 205, cité dans *ibid.*

⁹³ PLANTE, C., *La Petite sœur de Balzac, op. cit.*, p. 19.

⁹⁴ Comme le souligne Delphine Naudier, l'écriture féminine n'est pas un courant littéraire à proprement parler : « Si [les] auteures [qui se revendiquent de cette tendance], peu nombreuses, ont été unifiées, elles n'ont pourtant à aucun moment formé un groupe homogène avec l'ambition de faire une action commune. Il s'agissait avant tout pour elles de dénoncer les stéréotypes marquant la littérature féminine et de pouvoir exister individuellement sur la scène littéraire ». Cf. NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 70.

la revue *Sorcières*, dont le premier numéro est publié en 1975), mais aussi un « Centre d'études féminines », fondé en 1974 par Hélène Cixous au Centre universitaire expérimental de Vincennes, tandis que dans le monde universitaire, des recherches sont portées sur les femmes en histoire, sociologie ou littérature par des chercheuses qui, pour la plupart, sont aussi des militantes féministes. C'est ainsi que se multiplient les travaux consacrés aux écrivaines du passé ou du présent. Comme l'explique Delphine Naudier :

La promotion d'une littérature identitaire fondée sur l'appartenance sexuée devient un terrain d'élection possible dont l'enjeu est triple : réhabiliter la place des femmes auteurs toujours discréditée au sein de cet espace ; élever au rang d'emblème ce qui auparavant était stigmatisé en termes de valeurs assignées aux femmes ; enfin, produire les armes théoriques suffisantes et légitimes pour s'affranchir des jugements masculins et proposer une définition de cette écriture féminine⁹⁵.

3.2.1.2. Les codes de l'écriture féminine

Dans les années 1970, les codes de ce que l'on revendique comme « littérature féminine » sont donc les suivants : écriture à la première personne, qui témoigne d'une importance nouvelle accordée à l'expression d'une subjectivité longtemps décriée ; oralité⁹⁶; sous l'influence de la psychanalyse, thèmes récurrents du rapport au corps et à la mère ; refus de la syntaxe ou de la logique. Ces caractéristiques nouvelles s'opposent en fait à certains codes de la littérature traditionnelle, pensée par et pour les hommes, à savoir la recherche stylistique et formelle ou encore le rôle prépondérant accordé à la raison.

Les féministes de la deuxième vague tentent également d'élaborer un style littéraire qui leur est propre. Elles considèrent en effet qu'un style particulier est nécessaire pour décrire l'expérience féminine dans toute sa singularité, en particulier dans sa dimension corporelle. Ainsi, comme le souligne Naudier, l'écriture féminine « puise son caractère dans l'expression de tout ce qui a trait au corps féminin: jouissance sexuelle, grossesse, accouchement, menstruations... »⁹⁷. Pour Cixous, cette écriture du corps revêt une dimension politique : il s'agit, pour les autrices, de se réapproprier, par le biais de la littérature, un corps « qu'on [leur] a honteusement appris à ignorer, à frapper de la bête pudeur »⁹⁸. Le rapport au corps est

⁹⁵ NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art. cit., pp. 63-64.

⁹⁶ « Liée à l'éducation populaire, au folklore et à la mère, mais également à l'expression de soi et à la revendication, l'oralité est revendiquée comme une qualité positive. Elle n'est plus considérée par les autrices comme une faiblesse contre laquelle il faudrait résister, mais bien comme une aptitude dont il faudra tirer parti ». Cf. CHARUE, *op.cit.*, p. 28.

⁹⁷ NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 62

⁹⁸ CIXOUS, H., « Le rire de la Méduse » [1975], in *Le Rire de la Méduse et autres ironies*, Paris, Galilée, 2010, p.55, cité dans CHAUDET, C., « Introduction », in *Société d'étude de la littérature de langue française des XX^e et XIX^e siècles, Écriture féminine aux XX^e siècle et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept*, 2015, p. 2.

d'ailleurs central dans le féminisme de la deuxième vague, marqué par les combats pour la contraception et l'avortement. En outre, « dire le corps féminin, affirmer notamment la jouissance sexuelle, offre la possibilité de briser, de casser le préjugé d'une littérature du sentiment, facile, fondée sur la douceur féminine »⁹⁹, remarque Naudier.

3.2.1.3. Les limites de l'écriture féminine

Notons toutefois que s'il traverse toutes les années 1970 et 1980, l'engouement pour l'écriture féminine reste un phénomène d'ampleur assez limitée. Il agite surtout des autrices et des critiques militantes occupant une position marginale dans le champ littéraire et qui seront, pour cette raison, assez peu influentes. Aucune d'elles, à l'exception d'Hélène Cixous qui reçoit le Médicis en 1969 pour *Dedans*, ne sera primée. Les partisans de l'écriture féminine ont donc été, pour la majorité d'entre elles, ignorées des instances de légitimation traditionnelles. Par conséquent, « cette innovation esthétique est restée à l'état embryonnaire, n'a pas fait date, et leur littérature apparaît même aujourd'hui comme datée »¹⁰⁰, précise Naudier.

De plus, l'écriture féminine ne fait pas l'unanimité auprès des concernées, y compris durant la période 1970-1990. Ainsi, malgré la création de nouvelles structures éditoriales dédiées à la promotion de la littérature féminine, beaucoup d'autrices débutantes continuent d'envoyer leurs manuscrits aux maisons d'édition traditionnelles. « En effet, publier dans une collection connotée "féministe" ou "féminine" suscite la crainte d'être d'emblée discréditée en étant étiquetée sous l'un de ces deux labels »¹⁰¹. Quant aux écrivaines de premier plan, elles continuent pour la plupart d'exprimer leur rejet d'une « littérature féminine [...] définie comme un particularisme excluant de la littérature universelle, donc considérée comme mineure »¹⁰². Simone de Beauvoir, par exemple, manifeste son opposition au mouvement initié par Cixous :

Quand j'ai commencé à écrire, nombreux étaient les auteurs féminins qui refusaient d'être classés précisément dans cette catégorie. Les critiques intitulaient volontiers « ouvrages de dame » les rubriques où ils rendaient compte de nos livres et nous nous en irritions. Ils voulaient nous enfermer dans les étroites limites d'un monde réservé à notre sexe : maison, foyer, enfants avec quelques échappées sur la nature et le culte de l'Amour. Nous rejetions la notion de littérature féminine parce que nous voulions parler à égalité avec les hommes de l'univers tout entier. [...] De même aujourd'hui, l'écriture au féminin n'atteint

⁹⁹ NAUDIER, D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 64.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 71.

¹⁰¹ NAUDIER, D., « Assignation à "résidence sexuée" et nomadisme chez les écrivaines », art.cit., p. 55.

¹⁰² NAUDIER., D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 61.

qu'un petit cercle d'initiées. Elle me paraît élitiste, destinée à satisfaire le narcissisme de l'auteur et non à établir une communication avec autrui¹⁰³.

Annie Ernaux, qui entre en littérature durant cette période et ne tarde pas à accéder à la reconnaissance institutionnelle¹⁰⁴, refuse également de se voir apposer cette étiquette, qu'elle trouve réductrice et voit comme « une énième stratégie inconsciente [de la part des hommes] devant l'accès de celles-ci [les femmes] en nombre plus grand à la littérature, pour les en écarter en restant les détenteurs de "la littérature", sans adjectif, elle »¹⁰⁵. Car, comme l'écrivait Monique Wittig, « le masculin n'est pas le masculin, mais le général. Ce qui fait qu'il y a le général et le féminin »¹⁰⁶. Dans le même ordre d'idées, Colette Audry fait observer : « Lorsque c'est une femme qui écrit l'amour, l'amour est un sujet féminin. Quand c'est Stendhal, le sujet devient évidemment humain. Car il n'existe pas de sujet masculin. Et quant à l'humain, c'est un domaine auquel les femmes n'ont pas encore pleinement accès »¹⁰⁷. Pour ces autrices, qui dénoncent « la difficulté d'accès [des femmes] à la dimension universelle de l'œuvre littéraire »¹⁰⁸, la littérature « ne connaîtrait pas la différence et serait épargnée par les effets du *genre* »¹⁰⁹.

Le rejet de « la littérature féminine » s'observe aussi dans le milieu universitaire. En 1989, lorsqu'elle publie son essai sur la femme auteur *La Petite sœur de Balzac*, la chercheuse Christine Planté, dont le sujet de recherche est la place des femmes en littérature au fil du temps, émet un doute sur le bien-fondé de la notion d'« écriture féminine ». Dans la postface de l'ouvrage, rédigée à l'occasion de sa réédition en 2015, elle évoque son point de vue d'alors sur « les faiblesses de l'idée d'écriture féminine et les fâcheuses continuités que celle-ci présentait avec des discours de dévalorisation ou de minoration de la littérature féminine tenue dans les siècles précédents : inverser la polarité des valeurs n'annulait pas le geste de catégorisation »¹¹⁰. Elle argumente :

¹⁰³ BEAUVOIR, S., « Préface », in OPHIR, A., *Regards féminins. Condition féminine et création littéraire*, Paris, Denoël-Gonthier, « Femmes », 1976, pp. 16-17, cité dans NAUDIER D., « La cause littéraire des femmes dans les années 1970 », art. cit., pp. 406-407.

¹⁰⁴ Elle reçoit le Prix Renaudot en 1984 pour son roman *La Place*, publié l'année précédente.

¹⁰⁵ ERNAUX, A., *L'écriture comme un couteau*, p.96, cité dans BACHOLLE-BOSKOVIC, M., art.cit., p. 65.

¹⁰⁶ WITTIG, M., *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001, p. 112.

¹⁰⁷ HORER, S. et SOCQUET, J., *La Création étouffée*, Paris, Pierre Horay, 1973, p. 151, cité dans NAUDIER, D., « La cause littéraire des femmes dans les années 1970 », art.cit., p. 390.

¹⁰⁸ NAUDIER, D., *ibid.*

¹⁰⁹ REID, M., *Des femmes en littérature*, op. cit., p. 9.

¹¹⁰ PLANTE, C., *La Petite sœur de Balzac*, op.cit., p. 318.

Souligner, revendiquer, valoriser la différence, revient à entériner l'existence de cette différence produite par un passé de soumission et d'exclusion, et construite par le discours de l'Autre. C'est aussi la reproduire, contribuer à ce qu'elle perdure [...] comme principe organisateur de la vie sociale et culturelle, et comme catégorie élémentaire et incontestée de l'appréhension du monde par les êtres humains¹¹¹.

Par ces mots, la critique s'éloigne de la vision différentialiste de l'écriture, qui est celle de Cixous et des féministes de la deuxième vague. Celles-ci considèrent, au contraire de Christine Planté, que la posture universaliste, dominante au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, est problématique en ce qu'elle revient à nier toute différence entre l'œuvre d'auteurs masculins et celle de leurs homologues féminins. Or, objectent les défenseuses de l'écriture féminine, « dès l'origine, la différence est à l'œuvre : elle œuvre à séparer et à hiérarchiser ; elle construit une hiérarchie des productions comme elle crée une hiérarchie des genres littéraires ; de la même manière, elle impose sa conception hiérarchique à la société dans son ensemble »¹¹². « Qu'il s'agisse du fonctionnement des institutions littéraires ou de la production des normes et des valeurs esthétiques, écrivaine n'est jamais égal à écrivain »¹¹³.

3.2. Derrière ces deux attitudes, une opposition entre féminisme différentialiste et universaliste

Comme nous venons de le démontrer, la notion d' « écriture féminine » élaborée dans les années 1970, si elle connaît un relatif succès dans les milieux féministes de la fin du XX^e siècle, donne cependant lieu à un clivage entre les femmes de lettres. « Les positions des unes comme des autres n'en désignent pas moins clairement une tension constitutive de l'écriture au féminin souvent observée : il s'agit de ressembler, ou pas, d'être assimilée, ou pas, au masculin par l'exercice d'une activité qui lui est réservée. C'est assez dire que la *valence différentielle des sexes* est partout à l'œuvre dans le domaine de la création littéraire. »¹¹⁴, en déduit Martine Reid. L'expression « valence différentielle des sexes », que l'on doit à Françoise Héritier¹¹⁵ et qui désigne la « différence des sexes, impliquant un jugement de valeur et une hiérarchie », renvoie en fait à l'un des principaux débats ayant agité le mouvement féministe tout au long du XX^e siècle.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 182.

¹¹² REID, M., *Des femmes en littérature, op. cit.*, p. 16.

¹¹³ NAUDIER, D., « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », art.cit., p. 6.

¹¹⁴ REID, M., *Des femmes en littérature, op. cit.*, p. 18.

¹¹⁵ HERITIER, F., *Masculin/féminin. La Pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, p. 24, cité dans REID, M., « Le dix-neuvième siècle (1793-1914) », art.cit., p. 159.

En effet, ce dernier, loin d'être unifié, connaît depuis ses débuts un grand nombre de divergences internes. La « différence des sexes » fut ainsi l'un des principaux sujets de discorde des féministes du siècle passé. Sur ce point s'affrontaient deux positions distinctes : le différentialisme et l'universalisme égalitaire, défendu notamment par Simone de Beauvoir qui, dans *Le Deuxième sexe*, s'est attachée à déconstruire l'idée de nature féminine (souvenons-nous de sa célèbre formule : « On ne naît pas femme, on le devient »).

Si la dénonciation de la domination masculine est largement partagée, dès le milieu des années soixante-dix, deux tendances divergent quant aux conduites à tenir et aux manières de revendiquer la place des femmes dans la société. S'opposent ainsi les « différentialistes » et les « égalitaristes ». Les premières [...] analysent « la société patriarcale comme un déni des différences de sexe au profit de la seule masculinité, déni qu'il conviendrait de démystifier pour faire apparaître dans toute leur splendeur les spécificités propres à chaque sexe et montrer l'équivalence de leurs valeurs respectives », tandis que les secondes [...] soutiennent que les différences sont « dénuées d'effets autres que purement mythiques ou idéologiques, n'ayant d'importance qu'à titre de base pour la pratique et la justification de la domination masculine »¹¹⁶.

3.3. De l'écriture féminine à l'écriture féministe : une troisième voie possible

Cependant, comme l'affirme Froidevaux-Metterie, cette opposition, qui a longtemps prévalu, ne fait désormais plus sens : aujourd'hui, écrit-elle, « les options universaliste et différentialiste constituent [...] des ornières, voire des pièges, puisqu'elles nous empêchent d'avancer sur la route d'un féminisme qui soit en adéquation avec le cadre profondément inédit de ce début du XXI^e siècle »¹¹⁷. De fait, le féminisme actuel propose une troisième voie : le *queer* ou postmodernisme, qui invite à un dépassement du binarisme, et rend le débat autour de « la différence des sexes » caduc, en ce qu'il « laisse supposer une idée essentialiste, naturalisante des différences (voire des inégalités) entre les *genres*. Les féministes de la troisième vague et le mouvement *queer* tendent en effet vers la pensée selon laquelle le *genre* social d'une personne n'est pas uniquement déterminé par son sexe »¹¹⁸.

Cette nouvelle vision entre évidemment en contradiction avec la posture différentialiste qui a donné naissance à l'étiquette d' « écriture féminine » dans les années 1970. Celle-ci n'a donc plus de sens aux yeux de la plupart des féministes actuelles. Ainsi, l'autrice Wendy Delorme écrivait dans un récent post Instagram : « Nous ne sommes pas “les voix d'ailleurs”,

¹¹⁶ DHAVERNAS-LEVY, M.-J., « Différence, égalité : enjeux épistémologiques, enjeux stratégiques », in EPHESIA, *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'Égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 382, cité dans NAUDIER., D., « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 60.

¹¹⁷ FROIDEVAUX-METTERIE, C., *op.cit.*, p. 27.

¹¹⁸ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 30.

nous ne sommes pas “les regards féminins”, nous ne sommes pas la “littérature féminine”, nous ne sommes pas “le deuxième sexe”. Nous sommes des êtres de création et de partage, de rage et de joie, de fierté et d’ardeur [...]. Nous ne sommes la marge que de ceux qui se croient encore dans le centre »¹¹⁹.

Comme l’observe la chercheuse Chloé Chaudet, il semble aujourd’hui s’être opéré un glissement de la notion d’écriture féminine, devenue caduque, à celle d’écriture féministe : désormais, « l’existence d’une “écriture féminine” n’aurait de sens qu’associée à l’idée d’une écriture luttant contre l’oppression des femmes, ce de manière plus ou moins explicite »¹²⁰.

Cette écriture féministe est aujourd’hui plus vivace que jamais depuis l’avènement de la quatrième vague du mouvement. Cela sera démontré dans la deuxième partie de ce mémoire. Nous verrons également que la plus grande place accordée dans la littérature contemporaine à la lutte pour la cause des femmes n’est pas le seul changement qu’a connu le champ littéraire dans le sillage de #MeToo. Nous étudierons les autres changements survenus et tenterons de déterminer s’ils impliquent une véritable remise en question de la situation des femmes en littérature dont nous venons, dans cette première partie, de dresser un état des lieux peu reluisant.

¹¹⁹ DELORME, W. [@wendydelorme], extrait d’un texte publié sur Instagram le 10 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.instagram.com/p/CU2HEt2AUnb/> (page consultée le 23 janvier 2022).

¹²⁰ CHAUDET, C., « Introduction », art.cit., p. 3.

Deuxième partie

Quelles transformations sont à l'œuvre dans le monde de l'édition depuis l'avènement de la quatrième vague du féminisme ?

La première partie de ce mémoire a entrepris de dresser un état des lieux de la situation des autrices en littérature dans l'espace francophone à partir du moment charnière qu'est le XIX^e siècle, époque caractérisée par une massification du marché du livre qui a permis aux femmes d'accéder en plus grand nombre à ce domaine où elles n'avaient longtemps pu occuper qu'une position extrêmement marginale. Nous avons vu dans le premier chapitre que, bien que le nombre d'écrivaines publiées et la légitimité accordée à ces dernières se soient accrus continuellement depuis lors, les inégalités de genre n'ont cependant jamais cessé de caractériser le champ littéraire. Pierre Bourdieu définissait celui-ci comme un espace de lutte entre agents pour la distribution du capital symbolique. Or, pour les autrices, la lutte est double en raison de leur genre. Dans cet espace qui est déjà le lieu par excellence du rapport de force, l'exercice de la violence symbolique – définie par Bourdieu comme « l'imposition sous des formes masquées des schèmes de pensée dominants aux dominés, qui les conduit à intérioriser leur domination et à s'en faire involontairement les complices »¹²¹ – inhérente au champ littéraire se conjugue pour elles à celui de la domination masculine.

La première partie de ce mémoire l'a mis au jour : dans le champ littéraire, la « domination masculine », expression par laquelle Bourdieu désigne « les rapports sociaux de domination et d'exploitation qui sont institués entre les genres »¹²², se traduit principalement par un traitement différencié des autrices. Moins publiées que leurs homologues masculins, elles sont aussi moins présentes dans les programmes scolaires comme dans les histoires littéraires, où elles se voient en outre associées prioritairement aux genres littéraires considérés comme mineurs. Enfin, comme l'a démontré le troisième chapitre, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, la critique a jugé les œuvres de femmes à l'aune de l'appartenance genrée de leurs autrices, les dévalorisant en leur apposant l'étiquette péjorative de « littérature féminine ». Dans un champ littéraire où le masculin a longtemps fait figure d'universel, cette catégorisation constituait un véritable stigmat (que certaines, nous l'avons vu, ont néanmoins transformé en emblème) réduisant les écrivaines à une posture marginale.

¹²¹ SAPIRO, G., « Les métamorphoses de l'écrivain engagé », *Esprit*, n°7-8, juillet-août 2021, p. 102.

¹²² BOURDIEU, P., *La Domination masculine*, Paris, Seuil, « Points essais », 2002 [1998], p. 48.

Récemment, pourtant, la situation semble avoir changé du tout au tout : comme le démontrera la seconde partie de ce mémoire, le féminin, longtemps dévalué, paraît désormais omniprésent au sein du catalogue des maisons d'édition. Quant aux autrices, longtemps invisibilisées, elles sont aujourd'hui plus visibles que jamais dans les médias. Il n'y a qu'à lire la presse spécialisée pour s'en convaincre. *Livres Hebdo* multiplie les articles portant des titres comme « Rentrée littéraire 2019 : les femmes en porte-voix »¹²³, « 2019 en 12 thèmes : les femmes en première ligne »¹²⁴, « Rentrée littéraire 2021 : femmes, patriarcat et liberté »¹²⁵ ou encore « Essais et documents : girl power »¹²⁶. Quant au *Nouveau Magazine littéraire*, il mettait en couverture de son numéro spécial dédié à la rentrée littéraire 2019 une illustration largement inspirée de la célèbre figure de Rosie la Riveteuse¹²⁷, accompagnée du slogan « Les romans de la rentrée : les autrices en grande forme ». Dans un article intitulé « Écritures au féminin : breland de dames » et figurant au sein du même numéro, le critique Marc Weitzmann célèbre le talent des écrivaines contemporaines qui, selon lui, excèderait même celui de leurs homologues masculins :

Depuis quelques temps, c'est chez quelques romancières que l'on trouve la fiction littéraire la plus stimulante et la plus neuve, certainement la plus radicale. Dans la sphère anglo-saxonne, c'est assez clair : en termes de puissance romanesque comme d'originalité, Rachel Kushner, Lauren Groff, Jesmyn Ward, Rachel Cusk ou encore Danzy Senna laissent loin derrière les écrivains masculins de leur génération, mais il semble bien que le phénomène soit tout aussi vrai du monde francophone, en particulier chez les nouvelles venues¹²⁸.

Comment expliquer ce revirement ? Nous l'avons vu dans l'introduction, les années 2010 ont été marquées par une résurgence d'intérêt pour le féminisme, que les sociologues ont qualifié de « quatrième vague », vague étant, pour rappel, « un terme sociologique utilisé pour délimiter les différentes époques du féminisme selon le contexte social, et permettant de comprendre les pratiques et méthodes générationnelles qui définissent une période précise de l'histoire du mouvement »¹²⁹. Contrairement aux vagues précédentes, cette vague, née à l'heure des réseaux sociaux, a la particularité d'avoir connu un fort retentissement médiatique.

¹²³ CONTRERAS, I., « Rentrée littéraire 2019 : les femmes en porte-voix », *Livres Hebdo*, 10 juillet 2019.

¹²⁴ TURCEV, N., « 2019 en 12 thèmes : les femmes en première ligne », *Livres Hebdo*, 26 décembre 2019.

¹²⁵ GIRGIS, D., « Rentrée littéraire 2021 : femmes, patriarcat et liberté », *Livres Hebdo*, 26 juillet 2021.

¹²⁶ DURAND, M., « Essais et documents : girl power », *Livres Hebdo*, 2 janvier 2020.

¹²⁷ « Un bandana à pois, un bleu de travail, un bras levé, surplombé du slogan : “We can do it !” (“On peut le faire”). Il s'agit bien de Rosie la Riveteuse ou Rosie the Riveter. Depuis les années 80, placardée sur des posters, marques-pages, tasse à café ou même t-shirt, elle fait partie du paysage tel un symbole, anonyme, de la lutte pour les droits des femmes ». Cf. HENROTTE, M., « Qui est Rosie la Riveteuse, proclamée icône féministe mondiale ? », *Marie Claire*, 23 août 2021.

¹²⁸ WEITZMANN, M., « Écritures au féminin : breland de dames », *Le Nouveau magazine littéraire*, n°21, septembre 2019, pp. 36-37.

¹²⁹ PADJEMI, J., *Féminismes et pop culture*, Paris, Stock, 2021, p. 32.

« Féministe. Le terme, longtemps diabolisé et souvent relégué à la sphère universitaire, est devenu tendance [...] entre la fin des années 2000 et le début des années 2010. Les médias, pris de frénésie, se sont mis à l'utiliser à chaque titre, dans chaque article », observe la journaliste Jennifer Padjemi dans son ouvrage *Féminismes et pop culture*¹³⁰. Les années 2010 ont ainsi été marquées par un regain d'intérêt pour le féminisme dans les médias et la culture de masse. Comme l'explique Padjemi, « la culture populaire a contribué à visibiliser le féminisme par sa puissance, sa capacité à atteindre un grand nombre de gens »¹³¹. Selon les spécialistes, cette évolution a donné naissance à une nouvelle forme de féminisme : le « féminisme pop », un féminisme démocratisé différent du féminisme académique et théorique qui a longtemps prévalu.

Le féminisme pop est, pour la chercheuse et professeure de littérature Sandrine Galand, autrice d'un livre sur le sujet¹³², un féminisme de masse, « dévalué à cause de sa part de populaire [...]. Débarqué en amont de #Metoo, il a accéléré la circulation d'idées féministes et a permis au grand public de trouver, au sein de cette culture qu'il consomme, une marge de manœuvre pour bricoler quelque chose comme une posture féministe »¹³³. De son côté, l'essayiste québécoise Camille Toffoli, par ailleurs gérante d'une librairie féministe, fait observer : « [Aujourd'hui, le féminisme] n'est plus une démarche formelle, marginale, underground. Les pratiques sont plus pop et accessibles »¹³⁴.

La démocratisation du féminisme, amorcée dès le début des années 2010, s'est accrue suite au mouvement #MeToo, apparu en 2017 en pleine affaire Weinstein qui, par son retentissement mondial, a contribué à faire de la cause des femmes un enjeu sociétal majeur : « #MeToo s'est certes greffé sur un mouvement de plus longue durée mais il lui a donné un coup d'accélérateur »¹³⁵, observe la chercheuse Michelle Perrot, spécialisée en histoire contemporaine et histoire du féminisme.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 28.

¹³¹ TRAORE, K., « Jennifer Padjemi : la féministe qui ne jure que par la pop culture », *Axelle*, 30 août 2021.

¹³² GALAND, S., *Le féminisme pop*, Montréal, éditions du Remue-Ménage, 2021.

¹³³ DECLERCQ, F., « Le féminisme pop : peut-on être pop star et icône féministe ? », *Le Soir*, 23 mars 2022.

¹³⁴ MOREAU, A., « Le temps des femmes : quand la littérature devient féministe », *Gazette des femmes*, 26 septembre 2019.

¹³⁵ LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », *Livres Hebdo*, 10 mars 2021.

Le féminisme, « si longtemps rejeté comme le royaume de la colère, du cynisme, de la haine des hommes, des poilues rebutantes »¹³⁶, est aujourd’hui devenu plus acceptable socialement et s’est diffusé au sein d’une large frange de la population. Pour preuve, selon un sondage Harris Interactive réalisé en 2018, « à la question générique “vous définiriez-vous comme féministe ?”, 58% des Français ont répondu “oui”, soit 8 points de plus qu’en 2014 [...]. Cette augmentation est plus nette chez les femmes puisqu’elles sont 68% concernées, soit 10 points de plus qu’en 2014 [...]. Chez les jeunes répondantes, ce titre fait quasiment l’unanimité : 76% des femmes de 25 à 34 ans se déclarent féministes, et même 77% de celles de 15 à 24 ans »¹³⁷.

Pour Béatrice Slama, cette démocratisation du féminisme n’est cependant pas sans danger. Cette professeure de lettres modernes, connue pour son militantisme, craint que les idées féministes, en devenant *mainstream*, ne perdent de leur pouvoir de subversion :

Ambiguïté de notre époque. La large diffusion sur les ondes, le petit écran, la presse a informé, déformé, transformé. Certaines idées qui étaient celles d’un petit nombre de femmes, de militantes ont pénétré peu à peu, vulgarisées, apprivoisées, aménagées. Elles ont contribué à modifier des structures mentales, déconstruire des images. Les femmes se regardent autrement et les hommes ne peuvent plus les regarder comme avant. Et pourtant, cette caisse de résonance sonne faux, banalise, légalise. Où est la subversion de la « différence » quand elle devient cliché publicitaire, rengaine radiodiffusée ? Désamorcée, aseptisée, consommée, digérée. Si l’institution s’est engouffrée dans la brèche, c’est sans doute aussi pour la colmater¹³⁸.

Ceci étant dit, le féminisme est désormais omniprésent sur les réseaux sociaux comme dans la sphère médiatique. Aux côtés de son corollaire le féminin, il a aussi largement gagné le monde du livre, comme le souligne Anne-Laure Walter, rédactrice en chef adjointe de *Livres Hebdo*, dans l’éditorial du numéro de mars 2021 : « Féminisme, Féminin, Femmes... Pas un dossier de *Livres Hebdo* n’échappe à cette thématique brandie par les professionnels comme axe de développement. C’est devenu un prisme éditorial majeur qui irrigue toute la production, de l’essai à l’album jeunesse en passant par la BD ou le livre pratique »¹³⁹.

¹³⁶ LEJEUNE, L., *Féminisme washing : quand les entreprises récupèrent la cause des femmes*, Paris, Seuil, 2021, pp. 31-32.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹³⁸ SLAMA, B., art.cit., p. 69.

¹³⁹ WALTER, A.-L., « Les déferlantes », *LH le Magazine*, n°7, mars 2021, p. 5.

C'est indéniable : en l'espace de quelques années, l'édition francophone a été profondément transformée par la démocratisation du féminisme qui caractérise la quatrième vague du mouvement. Mais comment se manifeste cette transformation ? Quelles formes prend-t-elle ? S'accompagne-t-elle d'une véritable prise de conscience de la part des maisons d'édition ? C'est à ces questions que la deuxième partie de ce mémoire entendra répondre.

Chapitre premier : Dans la fiction, une place de plus en plus grande accordée à la cause des femmes

Nous venons de l'établir : au cours des années 2010, la cause des femmes est devenue un enjeu sociétal majeur, notamment suite au mouvement #MeToo. Ce sujet, puisqu'il fait depuis quelques années l'actualité comme jamais auparavant, trouve nécessairement un écho important en littérature, dans la mesure où comme le rappelle la sociologue Gisèle Sapiro, bien que le champ littéraire soit un « univers social doté d'une autonomie relative, en ce qu'il est régi par des règles propres, qui renvoient à son histoire et qui déterminent les conditions d'accumulation du capital spécifique à cet univers »¹⁴⁰, fait littéraire et fait social sont profondément liés.

En effet, les thématiques abordées dans les œuvres littéraires reflètent toujours les préoccupations de la société à une époque donnée : « Les œuvres véhiculent une vision du monde, des savoirs et des principes axiologiques qui sont plus ou moins en décalage avec la *doxa* et avec l'*épistémè* d'une époque, comme le pacifisme pendant et après la Grande Guerre »¹⁴¹, avance Sapiro. Il est donc somme toute assez logique qu'aujourd'hui, à la suite de #MeToo, qui a mis en lumière la question des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, la fiction contemporaine se caractérise par une ouverture inédite aux voix féminines, avec un certain engagement dans les thématiques abordées.

1.1. En littérature générale

1.1.1. La multiplication des ouvrages consacrés aux violences faites aux femmes

L'impact de #MeToo en littérature générale s'est fait sentir dès la rentrée littéraire suivant le déclenchement du mouvement. C'est ce que remarquait le magazine *Marie Claire* dans un article datant d'août 2018 : « Depuis la précédente rentrée littéraire, [...] #MeToo a réveillé la planète. C'est dans ce contexte que les auteures ont écrit sur les violences faites aux femmes. [...] Dans la continuité de #MeToo, elles s'emparent de thèmes graves, qui concernent les femmes et y apportent leurs plumes, leur *female gaze* nécessaire dans la littérature »¹⁴².

¹⁴⁰ SAPIRO, G., « Le champ littéraire. Penser le fait littéraire comme fait social », art.cit., p. 45.

¹⁴¹ SAPIRO, G., « Les métamorphoses de l'écrivain engagé », art. cit., p. 103.

¹⁴² HOCHBERG, J., « La rentrée littéraire post #MeToo : les auteures écrivent sur les violences faites aux femmes », *Marie Claire*, août 2018

La presse n'a pas manqué de le souligner : le phénomène s'est poursuivi avec régularité les années suivantes, que ce soit en 2019 (« Rentrée littéraire 2019 : les femmes en porte-voix »¹⁴³), 2020 (« La rentrée 2020 par thèmes : les femmes victimes de violences¹⁴⁴ ») ou en 2021 (« Rentrée littéraire 2021 : femmes, patriarcat et liberté »¹⁴⁵). Il semble même aller croissant si l'on en croit *Le Parisien*, qui écrivait en 2020 : « Cette année encore plus que les deux précédentes, #MeToo s'est invité dans la rentrée littéraire. [...]. Et le livre n'aura jamais autant témoigné des violences faites aux femmes. De leurs souffrances. Après la parole, l'écriture se libère »¹⁴⁶. Chaque journaliste qui étudie la question en arrive au même constat : « Depuis quelques années, dans le sillage du mouvement #MeToo, les plumes se délient autour des violences faites aux femmes, des notions d'emprise, d'abus et de consentement »¹⁴⁷.

Les journalistes ne sont d'ailleurs pas les seuls à prendre note du phénomène, puisque cette ouverture à des thématiques nouvelles a également été constatée dans le monde académique. En témoignent ces propos du chercheur Alexandre Gefen, spécialiste de la littérature française contemporaine, dans le numéro de juillet-août 2021 de la revue *Esprit* : « Le réengagement des écrivains et la repolitisation de la littérature ont pris dernièrement des tournures spectaculaires et médiatiques, avec le recours à la littérature comme outil de demande de justice et de dénonciation des violences sociales ou sexuelles. Dans le discours public, les écrivains contribuent à la circulation des problématiques transverses comme celle [...] du genre. [...] La frontière qui séparait les engagements privés de l'écrivain de son œuvre tend à céder, dans un double mouvement d'activation politique et de responsabilisation de l'art et de la littérature»¹⁴⁸.

¹⁴³ CONTRERAS, I., art.cit.

¹⁴⁴ TURCEV, N., « La rentrée 2020 par thèmes : les femmes victimes de violences », *Livres Hebdo*, 2 décembre 2020.

¹⁴⁵ GIRGIS, D., art.cit.

¹⁴⁶ BAJOS, S. et VAVASSEUR, P., « #MeToo en librairie : les chocs de la rentrée littéraire », *Le Parisien*, 14 septembre 2020.

¹⁴⁷ PITARD, F., « Violences sur les femmes : les plumes se délient », *Ouest-France*, 25 octobre 2020.

¹⁴⁸ GEFEN, A., « Littérature et démocratie », *Esprit*, n°7-8, juillet-août 2021, p. 47.

Notons par ailleurs que ces textes d'un nouveau genre, qui dénoncent les violences sexistes et sexuelles par le biais du roman ou de l'autofiction, sont assez bien reçus tant par la critique que par le grand public. Ainsi, *Les Choses humaines* de Karine Tuil, qui traite du consentement et de sa zone grise¹⁴⁹, a été récompensé en 2019 par le Prix Goncourt des lycéens et le Prix Interallié. Devenu un best-seller, il a depuis été adapté au cinéma. Quant au roman *Les Impatientes*, dans lequel l'écrivaine camerounaise Djaili Amadou Amal dénonce les mariages forcés, il a reçu le Goncourt des Lycéens en 2020 et s'est écoulé à 200 000 exemplaires depuis sa sortie.

1.1.2. La remise en cause des clichés associés aux personnages féminins

Outre la multiplication des ouvrages consacrés à la thématique des violences sexistes et sexuelles, un autre phénomène lié à #MeToo et touchant la littérature générale est une remise en cause des clichés associés aux personnages féminins. De leur propre aveu, certaines maisons d'édition recherchent désormais « des personnages féminins qui permettent à la narration d'avancer et non pas des femmes prétextes »¹⁵⁰. Ainsi, l'une des fondatrices de Métagraphes, maison d'édition indépendante née en 2018, déclarait dans une interview pour TV5 Monde : « La manière dont on parle des femmes dans les textes, est fondamentale pour nous. [...] On veut avant tout éviter les formules toutes faites, les clichés qu'on aurait déjà entendus ailleurs. Avec la qualité littéraire du texte, c'est l'aspect que l'on regarde en premier »¹⁵¹. « En littérature [...], on ne compte plus ces dernières années le nombre de portraits de femmes “libres”, “fortes”, “indépendantes”, de romans sur l'émancipation féminine ou la très en vogue “résilience” »¹⁵², commente *L'Express* avec une once de cynisme.

¹⁴⁹ « La zone grise, c'est cette violence sexuelle qui ne dit pas son nom. Lorsqu'un “oui” contraint veut surtout dire “non”. Qu'il est le résultat d'une pression, d'hésitations, de craintes, incomprises ou tout simplement ignorées par le partenaire. C'est cette zone floue où la relation sexuelle, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas consentie : forcée, la partenaire s'est “laissée faire” », explique le média féministe *Terrafemina*. Cf. ARBRUN, C., « C'est quoi la zone grise ? Cette journaliste raconte sa nuit de cauchemar », *Terrafemina*, 18 novembre 2019.

¹⁵⁰ LACOUR, C., « Dossier girl power : des livres et des femmes », *Livres Hebdo*, 9 mai 2019.

¹⁵¹ BOUCHENNI, N., « Métagraphes, une maison d'édition féministe militante », *TV5 Monde*, 30 mars 2018.

¹⁵² LEDUC, P., « Le féminisme, nouvelle conquête de l'édition », *L'Express*, 29 mai 2021.

1.2. Dans d'autres genres littéraires

1.2.1. En littérature policière

L'influence de #MeToo ne semble d'ailleurs pas uniquement se manifester dans la sphère de la littérature générale. D'autres genres, relevant de la littérature de production large, tels que le roman policier ou la littérature jeunesse, seraient également concernés, si l'on en croit *Livres Hebdo*. Ainsi, dans un article de 2020 consacré aux nouveaux codes du polar, la revue spécialisée remarquait la multiplication, suite à #MeToo, des romans policiers féministes, écrits par des autrices et « dans lesquels les femmes ne sont pas des faire-valoir, et où elles n'ont pas besoin des hommes pour exister »¹⁵³.

1.2.2. En littérature jeunesse

Quant à la littérature jeunesse, elle se ferait elle aussi plus engagée pour la cause des femmes : « On remarque qu'il y a de plus en plus d'auteures qui proposent des textes en mode "girl power". Et on peut vraiment relier ce phénomène au mouvement #MeToo »¹⁵⁴, constate Coline Rebue, chargée de communication au sein de la maison d'édition L'école des loisirs, dans un article de *France Info*, tandis que *Livres Hebdo* fait le constat d'une augmentation de 44% de la production éditoriale consacrée aux femmes au rayon documentaire jeunesse entre 2017 et 2020¹⁵⁵. Ces documentaires d'un nouveau genre, le best-seller mondial *Histoires du soir pour filles rebelles* en tête, entendent mettre en avant les femmes qui ont fait l'histoire pour rompre avec l'invisibilisation à laquelle ont longtemps été soumises les figures féminines et proposer aux petites filles des modèles forts auxquels s'identifier.

Interrogées, les actrices de l'édition jeune public déclarent avoir pris conscience de l'impact sur les adultes de demain que peut avoir cette littérature, qui se doit donc, selon elles, d'être le lieu par excellence de la diffusion des valeurs féministes. Ainsi Maÿlis De Lajugie, éditrice chez Albin Michel Jeunesse, affirme-t-elle :

¹⁵³ LEPINE, E., « Les 9 nouveaux codes du polar », *Livres Hebdo*, 5 juin 2020.

¹⁵⁴ HOUOT, L., « Salon Livre Paris : comment #Metoo a fait bouger la littérature jeunesse », *France Info*, 15 mars 2019.

¹⁵⁵ LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », art.cit.

Le livre peut permettre, surtout à l'adolescence qui est un moment propice aux remises en question, de voir le monde autrement, et de se donner les moyens de questionner leurs idées, leurs comportements, leur adhésion à une culture dégradante pour la femme, pour pouvoir ensuite refuser ces modèles imposés, autant pour les filles que pour les garçons, qui s'ils peuvent s'identifier à des personnages « alliés des femmes » qu'ils rencontreront dans les livres, peuvent eux aussi sortir des stéréotypes liés à leur sexe¹⁵⁶.

Plus féministe, la littérature jeunesse se veut aussi moins stéréotypée : « Depuis le mouvement #MeToo et le renouveau du féminisme, le secteur comme le reste de la société fait le constat qu'on ne s'adresse plus aux petites filles – et aux petits garçons – de la même façon »¹⁵⁷, observe ainsi *Livres Hebdo*, qui fait état d'une évolution dans les sujets abordés (des thèmes de société jusque-là considérés comme inaccessibles aux enfants, tels que le féminisme, le consentement, mais aussi l'écologie ou l'identité de genre sont maintenant au cœur de nombre d'ouvrages) et d'un effort de la part des maisons d'édition pour véhiculer des représentations loin des clichés et davantage diversifiées. Cet effort n'est cependant pas désintéressé, comme le révèlent les propos de l'éditrice Marie Bluteau, de La Martinière Jeunesse. Interrogée par le périodique, elle fait part de son désir de « faire émerger des voix [...] plus engagées parce que c'est là qu'on va *attraper* les adolescents [c'est nous qui soulignons] »¹⁵⁸, avant de se féliciter des bonnes ventes de récentes parutions de sa maison d'édition, des documentaires jeunesse intitulés *Discriminations* et *Ces jeunes qui changent le monde*.

1.3. Une démarche sincère ?

Les ventes ; tout l'enjeu est là. S'il se présente comme un objet à deux faces, l'une symbolique, l'autre économique, le livre reste néanmoins une marchandise. Comme le souligne François Rouet, « comprendre le livre nécessite de porter sur le commerce du livre, qui tient à la fois du commerce des idées et de celui des marchandises, un regard économique »¹⁵⁹. Cette nouvelle place accordée, à la suite de #MeToo, à la cause des femmes en littérature, qu'il s'agisse de la littérature générale, de la littérature jeunesse ou du roman policier, serait, pour la majorité des maisons d'édition, davantage motivée par la nécessité de répondre à une demande, celle d'un lectorat de plus en plus sensibilisé aux inégalités de genre, que par un véritable

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ COMBET, C., « Jeunesse : comment parler aux petites filles », *Livres Hebdo*, 27 novembre 2019.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ ROUET, F., *Le livre. Mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La Documentation française, « Les études de la documentation française », 2007, p. 8, cité dans TILLEUIL, J.-L., cours LCLIB2121 « Problèmes de sociologie du livre, y compris le livre de jeunesse », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2020.

engagement : « Le monde du livre [...] a dû faire sa mue pour se conformer aux temps et aux opinions du lectorat, de plus en plus progressiste »¹⁶⁰, remarque ainsi *Livres Hebdo*.

Pour vérifier cette hypothèse, nous allons, dans le chapitre suivant, nous intéresser au secteur éditorial de la littérature féministe, autrefois marginal, qui connaît depuis quelques années un véritable boom, attribuable à la récente démocratisation du mouvement. Nous commencerons par définir l'édition féministe et retracer son contexte d'apparition dans l'espace francophone avant de nous pencher sur le renouveau que connaît actuellement le secteur. Nous verrons à cette occasion que la sphère de la littérature féministe, restée longtemps l'apanage des maisons d'édition indépendantes, a aujourd'hui été investie par l'édition généraliste, avec un succès commercial indéniable à la clé. Face à ce constat, nous tenterons de déterminer si cette démarche est le signe d'une sincère remise en question des inégalités de genre de la part des professionnel·les de l'édition ou une simple illustration du concept de *feminism washing* appliqué au monde du livre.

¹⁶⁰ TURCEV, N., « 2019 en 12 thèmes : les femmes en première ligne », art.cit.

Chapitre deux : L'essor du féminisme en édition

2.1. L'édition féministe : définition

L'édition féministe se caractérise en premier lieu par son engagement. Qu'il s'agisse d'essais, de témoignages, de recueils de poésie ou encore de romans, les ouvrages publiés ont pour point commun de « pose[r] l'expérience féminine comme centrale, différente et valable [...] [et de] revêt[ir] une dimension politique importante »¹⁶¹. Les maisons d'édition féministes visent à faire entendre, par le biais de leurs parutions, une parole féminine longtemps restée inaudible parce que perçue comme indésirable dans notre société patriarcale. Comme le souligne Julie Jansen, « l'édition féministe répond à un besoin, celui d'espaces, de lieux de production dédiés à la parole marginalisée des femmes, dans lesquels leur discours peut prendre racine, et bénéficier d'une légitimité institutionnelle »¹⁶².

Isabelle Boisclair met, quant à elle, en évidence que l'édition féministe « se démarque dans le champ éditorial par le fait que, outre le contenu féministe des livres qui y sont publiés, les fonctions éditoriales — choisir, produire, diffuser— sont effectuées par des femmes et les maisons féministes ne publient que des femmes »¹⁶³. Cette chercheuse propose une série de critères visant à déterminer si une maison d'édition est féministe :

Une maison d'édition est féministe lorsqu'elle présente un manifeste explicite au sujet de ses valeurs ; l'engagement féministe «comme élément programmatique» est explicite et répété régulièrement ; le catalogue est non mixte, composé entièrement d'autrices ; la promotion du catalogue est présentée sous le prisme de sa spécialisation féministe ; l'organigramme de la structure est non mixte ; elle poursuit un but non lucratif¹⁶⁴.

¹⁶¹ SAINT-MARTIN, L., *Malaise et révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945*, Les cahiers de recherche du GREMF, cahier n°28, 1989, p. 367, cité dans BOISCLAIR, I., *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, Mémoire de Master en études françaises, Université de Sherbrooke, 1994, p. 41.

¹⁶² JANSEN, J., *La collection « Sorcières » des éditions Cambourakis : étude du paratexte et engagement féministe*, Mémoire de Master en communication à finalité spécialisée en édition et métiers du livre, Université de Liège, 2021, p. 9.

¹⁶³ BOISCLAIR, I., *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, *op.cit.*, p. 9.

¹⁶⁴ BOISCLAIR, I., « « Édition féministe, édition spécialisée : ouvrir le champ », dans MICHON, Jacques et MOLLIER, Jean- Yves (éd.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, L'Harmattan, 2001, p. 497.

2.2. L'édition féministe : historique

2.2.1. Contexte d'apparition : les États-Unis au tournant des années 1970

Si des écrits considérés comme féministes ont été publiés de tous temps (parmi les plus emblématiques, citons *La Cité des dames* de Christine de Pizan au Moyen-Âge, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges à la Révolution française, ou encore *Un lieu à soi* de Virginia Woolf et *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir dans la première moitié du XX^e siècle), l'émergence de l'édition féministe en tant que telle est liée à la deuxième vague du féminisme, une période de lutte qui débute dans les années 1960 et a un retentissement mondial.

C'est à cette époque que, pour la première fois, l'on voit apparaître des textes qui s'inscrivent de façon consciente et explicite dans le courant féministe et sont publiés au sein de structures spécialisées, qui se présentent comme des canaux de diffusion alternatifs, dont la création est synonyme de prise de risque « dans un contexte de réaction idéologique et de frilosité économique »¹⁶⁵. À ses débuts, l'édition féministe relève de la contre-culture et de l'avant-garde. « Le féminisme s'inscrit dans la sphère de la production restreinte du champ éditorial et s'adresse d'abord à ses semblables dans un habillage éditorial volontiers épuré »¹⁶⁶, explique Jansen.

L'édition féministe se développe dans un premier temps aux États-Unis au tournant des années 1970. Les militantes américaines publient des pamphlets, puis des revues, avant de créer leurs propres organes d'édition dès 1973, le support livre leur permettant de diffuser plus largement leur message. Les premiers livres publiés sont des ouvrages théoriques qui visent à mettre en lumière l'oppression des femmes par le patriarcat, mais des romans ne tardent pas à suivre. Après son apparition aux États-Unis, l'édition féministe gagne progressivement d'autres espaces géographiques : le Québec, la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie...

¹⁶⁵ MAZZONE, F., « Édition », dans BARD, C. et CHAPERON, S. (éd.), *Dictionnaire des féministes en France de la Révolution à nos jours*, Presses universitaires de France, 2017, p. 498.

¹⁶⁶ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 14.

2.2.2. Naissance en France

En France, la première maison d'édition féministe est Des Femmes, fondée en 1974 en même temps qu'une librairie éponyme par la militante Antoinette Fouque, l'une des figures emblématiques du Mouvement de libération des femmes (MLF). « Des écrits et des publications en dehors du milieu de l'édition traditionnelle avaient déjà circulé lors de la décennie de libération des femmes, mais c'est avec les éditions Des Femmes que se cristallise l'entrée des femmes dans l'espace public culturel »¹⁶⁷.

Cette maison d'un genre nouveau « a pour but affiché de s'affranchir d'un champ éditorial jugé patriarcal et capitaliste »¹⁶⁸, retrace Delphine Naudier. Sa fondatrice déclare vouloir proposer un contre-modèle éditorial en publiant « tout le refoulé, le censuré, le renvoyé des maisons d'éditions bourgeoises [...] sans critères a priori »¹⁶⁹ si ce n'est celui du genre. Comme son nom l'indique, la maison d'édition est en effet exclusivement dédiée à la publication d'œuvres d'autrices. Pour être publiée chez Des Femmes, affirme Antoinette Fouque, « il suffit d'être femme et d'être en lutte. [Or,] c'est une lutte quotidienne pour [l]es femmes de publier des textes [...], *tous politiques*, fictions, essais, documents [car] écrits par des femmes »¹⁷⁰.

Au catalogue de Des Femmes, l'on retrouve ainsi des ouvrages variés : témoignages, romans, essais, biographies, poésie, théâtre, etc. Ceux-ci sont répartis en une dizaine de collections, parmi lesquelles l'on peut citer « Écrits d'hier », qui vise à faire sortir de l'oubli de grandes écrivaines du passé, « Femmes en lutte dans tous les pays », qui entend faire connaître les révoltes et les luttes de femmes à l'international, « Les femmes et l'histoire », « La philosophe » ou encore « La psychanalyste ». La plupart des autrices françaises publiées par la maison d'édition à ses débuts sont rattachées au groupe féministe « Psychanalyse et Politique » créé par Fouque et publie une littérature expérimentale, qui propose un travail particulier sur la langue dans le but d'y faire apparaître une différence sexuelle. Antoinette Fouque était en effet l'une des principales défenseuses de l'écriture féminine.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

¹⁶⁸ NAUDIER, D., « La cause littéraire des femmes dans les années 70 », art.cit., p. 394.

¹⁶⁹ PAVARD, B., *Les Éditions Des femmes. Histoire des premières années, 1972-1979*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 203-205, cité dans *ibid.*

¹⁷⁰ SLAMA, B., art.cit., p. 68.

Conçue comme une contre-institution, Des Femmes « veut rester une maison pas comme les autres, prise dans une activité politique multiple »¹⁷¹. La maison « s’inscri[t] en dehors de toutes considérations économiques, l’unique bénéfice recherché par Fouque et ses comparses [étant] la libération des femmes »¹⁷². Elles invitent d’ailleurs les lectrices à contribuer de manière bénévole à la fabrication des ouvrages pour faire sauter la division du travail. Malgré l’engagement explicite au cœur de sa démarche, Fouque refuse pourtant de qualifier sa maison d’édition de féministe : « Ce n’est pas une maison d’édition “féministe” [...], et la proposition qui s’adresse aux femmes ne s’adresse pas seulement à celles qui ont “pris conscience” ou qui sont d’accord. Ce n’est pas la maison du MLF mais celle des femmes... »¹⁷³, déclare-t-elle lors d’une conférence de presse.

Comme le souligne Béatrice Slama, la maison d’édition Des Femmes « a joué un rôle essentiel en créant un nouveau rapport aux textes de femmes, en éditant des centaines de titres »¹⁷⁴. Elle a représenté dans les années 1970 une précieuse voie d’insertion dans le champ littéraire pour bon nombre d’écrivaines qui s’en voyaient auparavant refuser l’accès.

2.2.3. Premier boom dans les années 1970

Si Des Femmes est la première et sans aucun doute la plus influente des maisons d’édition féministes nées en France dans les années 1970, elle n’est cependant pas la seule. D’autres structures éditoriales indépendantes sont fondées à sa suite dans une démarche similaire. Ainsi en est-il, par exemple, des éditions la Pensée Sauvage, basées à Grenoble, dont les fondatrices annoncent dans un manifeste : « Nous avons eu envie de créer [...] un lieu de rencontre pour toutes les femmes qui écrivent [...] afin de rompre avec l’isolement auquel nous soumettent les maisons d’édition traditionnelles »¹⁷⁵.

¹⁷¹ SLAMA, B., art.cit., p. 68.

¹⁷² JANSEN, J., *op.cit.*, p. 18.

¹⁷³ FOUQUE, A., *Catalogue édition Des Femmes, 1974-1979*, cité dans NAUDIER, D., « L’écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », art.cit., p. 69.

¹⁷⁴ SLAMA, B., art.cit., p. 68.

¹⁷⁵ Quatrième de couverture de KAEPPELIN-BILLAUDEOT, M., *Il sera une fois...Essai sur le contenu des livres pour enfants*, « Espaces féminins », Claix, la Pensée Sauvage, 1978, cité dans BOISCLAIR, I., *L’édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, *op.cit.*, p. 68.

Dans les années 1970, le succès de l'édition féministe est tel qu'Isabelle Boisclair avance même l'hypothèse de la naissance d'un sous-champ féministe à l'intérieur du champ littéraire : « Écriture féministe, édition féministe, diffusion du livre féministe, légitimation des écrivaines, appareil critique féministe et lectorat féministe : tous les éléments sont en place pour qu'on puisse désormais parler d'un sous-champ littéraire dument constitué, à l'intérieur des structures du champ littéraire. Ce sous-champ ne serait pas situé en marge du champ littéraire, puisqu'il fonctionne selon les mêmes balises »¹⁷⁶. Pour la chercheuse québécoise, « il faut voir l'avènement de maisons d'édition féministes comme autant de marques de légitimation de l'écriture et de la pensée féministe »¹⁷⁷.

2.2.4. Déclin dans les années 1990

L'influence de l'édition féministe est cependant de courte durée : dès les années 1990, beaucoup de ces maisons disparaissent (c'est le cas par exemple des éditions Tierce, qui arrêtent de publier en 1993) ou perdent leur spécialisation au fil du temps (les éditions Des femmes intègrent ainsi des hommes à leur catalogue, au sein de leur collection de livres audio « Bibliothèque des voix »).

Il faut dire que si la cause féministe est au cœur des préoccupations dans les années 1970 et 1980, marquées par de nombreuses avancées en matière de droits des femmes (les plus notables étant la dépénalisation de l'avortement et la légalisation de la contraception), les années 1990 constituent au contraire une période de recul réactionnaire, caractérisée entre autres par un effacement pur et simple du féminisme de la scène publique.

La notion de « backlash » (que l'on pourrait traduire en français par « retour de bâton »), théorisée par la journaliste féministe américaine Susan Faludi fournit une possible explication à ce phénomène. Dans un ouvrage de 1991 intitulé *Backlash, la guerre froide contre les femmes*, Faludi développe la thèse selon laquelle « à chaque progrès vers la justice sociale correspondrait une revanche, souvent brutale, des dominants »¹⁷⁸.

¹⁷⁶ BOISCLAIR, I., *ibid.*, pp. 54-55.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 207.

¹⁷⁸ GALLOT, C., « Après #metoo, gare au retour de bâton », *Le Monde*, 23 avril 2018.

2.2.5. Renaissance dans les années 2010

Il faudra attendre les années 2010, caractérisées, nous l'avons vu, par un regain de vitalité du féminisme, auquel les spécialistes donnent aujourd'hui le nom de quatrième vague, pour voir se renouveler l'édition féministe, qui, si elle s'est maintenue au Québec où les éditions du Remue-Ménage créées en 1976 ont réussi au fil du temps à devenir un acteur majeur du champ littéraire, s'est fait particulièrement discrète en France au tournant du XXI^e siècle. Dès le début des années 2010 commencent à émerger de nouvelles structures éditoriales féministes engagées : citons par exemple les éditions La ville brûle (2009), les éditions iXe (2010), ou encore la collection « Sorcières » chez Cambourakis (2015).

2.2.6. Second boom suite à #MeToo

Une rapide consultation des archives de *Livres Hebdo* nous révèle que le rythme s'accélère considérablement à la suite de #MeToo : en 2017 sont créées les éditions Hystériques et associées, en 2018 les éditions Hors d'atteinte, Métagraphes¹⁷⁹ et Better Call Julia¹⁸⁰, en 2019 les éditions Blast, en 2020 les éditions Daronnes, en 2021 les éditions Les Prouesses¹⁸¹ et Femmeuses¹⁸². Même une autrice reconnue comme Virginie Despentes, devenue une icône féministe depuis la parution en 2006 de son manifeste *King Kong théorie*, annonce en 2022 son intention de créer sa propre maison d'édition, nommée La Légende, dans le but de publier des ouvrages « en lien avec les enjeux sociétaux de la culture queer, les analyses féministes, l'étude du genre, travaillant à la déconstruction des stéréotypes de genre, et la lutte contre le sexisme »¹⁸³.

¹⁷⁹ BOUCHENNI, N., art.cit.

¹⁸⁰ GABINARI, P., « La maison féministe Better Call Julia se développe », *Livres Hebdo*, 26 mai 2021.

¹⁸¹ LACOUR, C., « Les Prouesses veut faire entendre la voix des pionnières », *Livres Hebdo*, 11 octobre 2021.

¹⁸² LACOUR, C., « Création de Femmeuses, une maison d'édition féministe et antiraciste », *Livres Hebdo*, 7 juin 2021.

¹⁸³ CONTRERAS, I., « Virginie Despentes crée sa maison d'édition », *Livres Hebdo*, 28 février 2022.

2.3. L'édition féministe aujourd'hui

Les nouvelles structures éditoriales apparues dans les années 2010 et issues de la quatrième vague du féminisme diffèrent de celles créées par les féministes de la deuxième vague sur plusieurs plans. Pour pouvoir décrire la spécificité des maisons d'édition féministes contemporaines, nous allons nous intéresser très brièvement à deux d'entre elles, choisies entre toutes parce qu'elles présentent l'avantage d'avoir déjà fait l'objet de recherches académiques sérieuses. Il s'agit des éditions Hors d'atteinte, qui ont vu le jour en 2018 et de la collection « Sorcières » chez Cambourakis, créée dès 2015.

Cette dernière a été fondée par Isabelle Cambourakis au sein de la maison d'édition du même nom. Les ouvrages publiés sont différents les uns des autres (il peut s'agir d'essais, de romans, de poésie ou même de bandes dessinées), mais ont en commun « une proposition politique et un point de vue situé »¹⁸⁴. Le catalogue de « Sorcières » comporte un grand nombre de traductions et de rééditions : comme l'explique Julie Jansen, qui a consacré son mémoire de master à la collection, celle-ci « conçoit en effet la traduction comme un outil féministe ; elle favorise la diffusion et la circulation de textes féministes qui existent déjà à l'étranger, ou des textes féministes déjà parus en français mais qui ne sont plus disponibles »¹⁸⁵.

L'engagement de la collection « Sorcières » ne se limite cependant pas au contenu des ouvrages publiés. Comme le précise sa directrice, Isabelle Cambourakis, qui considère son activité littéraire comme le prolongement de son militantisme, « il ne s'agi[t] pas seulement de publier des textes féministes mais d'essayer aussi de faire de l'édition de manière féministe en travaillant prioritairement avec des femmes, des personnes trans, des gouines, etc., et en utilisant l'écriture inclusive »¹⁸⁶. Cette volonté d'éditer en féministe se retrouve également dans le discours de Karima Neggad et Solen Derrien, fondatrices des éditions Blast, qui affirment : « Le féminisme est une démarche, une manière d'aborder un texte, pas un sujet »¹⁸⁷. Quant aux éditions Hors d'atteinte, elles se revendiquent féministes « dans [leur] sujet mais aussi dans [leur] fonctionnement »¹⁸⁸.

¹⁸⁴ FESQUET, V., « Isabelle Cambourakis : “Sorcières est une collection féministe intersectionnelle” », *Hétéroclite*, 6 septembre 2019.

¹⁸⁵ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 30.

¹⁸⁶ FESQUET, V., *art.cit.*

¹⁸⁷ LACOUR, C., « Dossier girl power : des livres et des femmes », *art.cit.*

¹⁸⁸ HERMANN, M., propos cités dans « Rencontre avec Hors d'atteinte, une nouvelle maison d'édition féministe », *Les Ourses à plume*, 14 mars 2018.

Fondée en 2018 pour créer « un espace où les voix invisibles et attaquées sont au centre »¹⁸⁹, cette maison d'édition articule son catalogue autour de deux pôles (fiction et non-fiction) et « se donn[e] pour but de proposer de nouvelles grilles d'analyse d'un monde contemporain en pleine mutation, de donner de l'espoir à ceux qui luttent et d'offrir un espace à des voix inaudibles ailleurs »¹⁹⁰.

2.3.1. Une approche intersectionnelle

Comme par ailleurs la collection « Sorcières » de Cambourakis, Hors d'atteinte se revendique d'un féminisme intersectionnel : « La volonté qui fonde notre travail est d'aborder différents types d'oppression [...] Nous voulons mettre en avant des outils de compréhension, de lutte »¹⁹¹, déclare l'une de ses fondatrices, Marie Hermann.

L'intersectionnalité est un concept forgé en 1989 par la juriste et universitaire américaine Kimberlé Crenshaw, dans le but de « montrer que la domination est plurielle et tenter de mesurer l'impact de discriminations multiples - de sexe, de classe, de race surtout, mais aussi de handicap ou d'orientation sexuelle - qui se croisent, parfois se renforcent »¹⁹². Le terme est aujourd'hui devenu synonyme de convergence des luttes. L'approche intersectionnelle prônée par « Sorcières » et Hors d'atteinte (mais aussi par les autres structures émergentes) rompt avec le féminisme bourgeois défendu par les créatrices des premières maisons d'édition féministes dans les années 1970, qui étaient toutes des femmes blanches, aisées et éduquées.

2.3.2. Une recherche d'accessibilité

« Sorcières » et Hors d'atteinte, comme les autres maisons d'édition féministes contemporaines, se veulent accessibles au plus grand nombre, et pas seulement aux universitaires. Ainsi Marie Hermann, cofondatrice (avec Ingrid Balazard), des éditions Hors d'atteinte déclare-t-elle : « Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au sujet traité, quels

¹⁸⁹ LACOUR, C., « Dossier girl power : des livres et des femmes », art.cit.

¹⁹⁰ PERDRIAU, C., « Hors d'atteinte, une maison d'édition fondée par des femmes engagées », *Hommes et migrations*, n°1331, 2020, p. 209.

¹⁹¹ *Ibid.*, pp. 207-208.

¹⁹² FAURE, S., « Intersectionnalité [nom] : concept visant à révéler la pluralité des rapports de classe, de sexe et de race », *Libération*, 2 juillet 2015.

que soient leur distance avec lui, leur bagage préalable, leur “capital culturel” [...] doivent se sentir bienvenus »¹⁹³. Isabelle Cambourakis raconte quant à elle : « L’idée était de ne pas faire une collection féministe pour initié·es. [C’est pourquoi je voulais] trouver un nom de collection qui parle au plus grand nombre. Vous n’avez pas besoin d’avoir Féminisme + 5 pour comprendre la charge subversive associée à la figure de la sorcière »¹⁹⁴.

Cette volonté de démocratiser la pensée féministe, caractéristique, nous l’avons vu, de la quatrième vague du mouvement marquée par l’avènement d’un « féminisme pop », distingue ces éditrices de celles de la génération précédente, qui éditaient principalement des textes théoriques à destination des initiées dont elles revendiquaient le caractère savant. Dans les années 1970, les éditions Des Femmes étaient ainsi le lieu par excellence de la publication de textes exigeants, difficiles d’accès, souvent psychanalytiques et expérimentaux. Les écrits d’Hélène Cixous, théoricienne de l’écriture féminine (cf. chapitre 3 de la première partie), en constituent un bon exemple.

2.3.3. Un ancrage dans la tradition de l’édition indépendante et critique

Si les maisons d’édition féministes du XXI^e siècle se veulent plus accessibles et inclusives que leurs aînées actives dans les années 1970, elles n’en relèvent pas moins d’une démarche similaire. En effet, les structures éditoriales féministes, anciennes comme nouvelles, s’inscrivent dans une tradition d’édition indépendante et critique, située à gauche sur l’échiquier politique, dont les caractéristiques sont « [la] mise en avant d’une indépendance capitaliste et intellectuelle, [la] publication de textes non fictionnels [et la] revendication d’un “engagement” aux contours multiformes »¹⁹⁵.

Selon la sociologue de la littérature Sophie Noël, l’éditeur indépendant « se définit par la négative, par ce qu’il n’est pas ou ne veut pas être : il publie des textes “contre” (l’ordre dominant, *la doxa*, les idées reçues), il refuse l’édition intégrée et “marchandisée”, il refuse d’assujettir l’intérêt intellectuel à l’intérêt commercial »¹⁹⁶. Les éditeurs indépendants ou

¹⁹³ PERDRIAU, C., *op.cit.*, p. 208.

¹⁹⁴ FESQUET, V., art.cit.

¹⁹⁵ NOËL, S., *L’édition indépendante critique : engagements politiques et intellectuels*, Lyon, Presses de l’ENSIB, « Papiers », 2012, p. 29.

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 31-32.

« hétérodoxes », petites structures qui favorisent « la vertu contre le marché »¹⁹⁷ se distinguent des éditeurs « orthodoxes », à savoir les grands éditeurs généralistes, souvent intégrés à un groupe en vertu du phénomène de concentration éditoriale qui caractérise le champ littéraire français.

Comme le remarque Julie Jansen, les maisons d'édition indépendantes et critiques, qui se caractérisent par leur militantisme, investissent prioritairement le segment éditorial des sciences humaines, dans la mesure où « l'édition de sciences humaines et sociales [...] constitue l'outil idéal à la diffusion d'idées, et correspond de ce fait à la ligne éditoriale d'un éditeur engagé »¹⁹⁸ qui entend « bousculer l'ordre intellectuel et politique dominant en publiant des textes incitant à la réflexion »¹⁹⁹. Mus par leurs convictions et « moins soumis aux logiques du marché, les indépendants se sont toujours risqués à aller chercher dans les niches éditoriales, avant qu'elles ne deviennent des phénomènes de société », observe Marine Durand dans un article de *Livres Hebdo*²⁰⁰.

Les propos de la journaliste s'appliquent tout particulièrement au cas qui nous occupe. En effet, le féminisme a longtemps fait figure de niche éditoriale : « Le mot féminisme a longtemps été la bête noire des représentants, qui savaient qu'ils se confronteraient ensuite à des libraires très réfractaires »²⁰¹, se souvient Christine Villeneuve, codirectrice des éditions Des Femmes dans *Télérama*. Depuis une dizaine d'années, pourtant, il s'est démocratisé et est devenu, comme nous l'avons vu précédemment, une thématique populaire, surtout auprès de la jeune génération.

2.3.4. Une augmentation du capital économique et symbolique depuis #MeToo

« Le mouvement [#MeToo] a créé une forte demande de la part des lectrices âgées de 20 à 35 ans, [...] très éclairées, en quête d'ouvrages de plus en plus pointus »²⁰², constate Cécilia Lacour dans une enquête menée pour *Livres Hebdo*. Cela a eu des conséquences bénéfiques sur les maisons d'édition féministes. De nouvelles maisons engagées ont pu profiter d'un contexte

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 28.

¹⁹⁸ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 7.

¹⁹⁹ NOËL, S., *op.cit.*, p. 29.

²⁰⁰ DURAND, M., « Comment les indés régénèrent l'édition », *Livres Hebdo*, 7 mai 2021.

²⁰¹ CERF, J., « Déferlante de livres féministes en librairie : effet de mode ou vraie révolution ? », *Télérama*, 18 décembre 2021.

²⁰² LACOUR, C., « Dossier girl power : des livres et des femmes », art.cit.

favorable pour émerger, tandis que les structures existantes ont non seulement vu leurs ventes augmenter, mais ont aussi gagné en légitimité. « #MeToo nous a donné une nouvelle crédibilité : aujourd’hui, quand on parle d’édition féministe à des libraires ou des collègues, on ne passe plus pour des ovnis »²⁰³, affirme Oristelle Bonis, fondatrice de iXe, interviewée par *Livres Hebdo*.

2.4. Parallèlement à l’édition féministe, le développement de la non-fiction féministe au sein de l’édition traditionnelle

Outre une augmentation du capital tant économique que symbolique pour les maisons spécialisées, qui relèvent de l’édition indépendante et critique, la récente démocratisation du féminisme a eu une autre conséquence en matière d’édition : elle a engendré un développement de la non-fiction féministe au sein des grandes maisons traditionnelles qui abordaient jusque-là assez peu cette thématique.

En effet, comme le souligne Isabelle Boisclair, « le développement d’un espace éditorial autonome pour les femmes valorise les manuscrits de celles-ci dans les instances éditoriales généralistes »²⁰⁴. En l’espace de quelques années, l’on a ainsi vu fleurir, au sein du catalogue de grands éditeurs généralistes, pléthore d’ouvrages de non-fiction liés à la cause des femmes : des essais féministes, y compris des rééditions de classiques oubliés²⁰⁵ (comme *Ne suis-je pas une femme ?* de la pionnière du *black feminism* Sojourner Truth, texte de 1851 ressorti en 2021 chez Payot, ou encore *La femme mystifiée* de Betty Friedan, paru en 1954 et réédité par Belfond en 2019), mais aussi des biographies de figures féminines et même, au rayon santé, des guides pratiques militant pour une nouvelle éducation sexuelle, centrée sur le consentement et le plaisir féminin.

« Le mouvement de fond [est] engagé depuis la vague #MeToo : là où la parole est longtemps restée aux mains des “sachants” et des hommes, encore majoritaires dans certaines collections “sexo”, les maisons d’édition portent désormais des voix féminines et populaires, en phase avec les revendications d’une génération désireuse de comprendre son corps et de

²⁰³ LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », art.cit.

²⁰⁴ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 75.

²⁰⁵ LEGER, S., « Cultes, addictifs ou dans l’air du temps : les textes oubliés renaissent », *Livres Hebdo*, 19 septembre 2021.

vivre une sexualité épanouie »²⁰⁶, observe ainsi Souen Léger dans une enquête pour *Livres Hebdo*. Le périodique souligne par ailleurs qu' « avec une progression de 72%, le rayon [santé] enregistre la plus forte hausse [du nombre de titres consacrés aux femmes] sur la période 2017-2020 »²⁰⁷.

2.4.1. Le phénomène en chiffres

Pour tous les types d'ouvrages de non-fiction, les chiffres mis en avant par *Livres Hebdo*, qui a proposé une analyse statistique réalisée à partir d'une extraction des notices référencées sur Electre Data Service (EDS) de chaque nouveauté publiée entre janvier 2017 et décembre 2020, sont édifiants :

Le monde du livre n'a pas échappé à la déflagration mondiale provoquée par #MeToo. L'analyse de la production éditoriale consacrée aux femmes souligne clairement un « avant » et un « après » cette onde de choc. Entre 2017 et 2018, la production a augmenté de 21% (+148 titres). [...] Malgré un recul logique de la production en 2020 à cause de la crise sanitaire, le nombre de titres [de non-fiction] consacrés aux femmes entre 2017 et 2020 est en hausse de 15%. Cet essor a été porté par un nombre croissant d'éditeurs [...] : 399 maisons ont publié au moins un livre consacré aux femmes [en 2020] (+11% par rapport à 2017)²⁰⁸.

Le phénomène est tel qu'au 3 février 2021, la revue destinée aux professionnel·les du livre recensait 73 parutions prévues entre janvier et avril 2021 dédiées à la cause des femmes, soit 27% de plus qu'à la même période en 2020 et 67% de plus qu'à la même période en 2017. Un autre article de *Livres Hebdo* nous informe par ailleurs que lors de la dernière rentrée littéraire, une trentaine d'essais consacrés au féminisme ont rejoint les rayons des librairies, « irriguant une production éditoriale déjà bien développée »²⁰⁹.

2.4.2. Prise de conscience ou opportunisme ?

« L'essor du mouvement #MeToo a incité de grands éditeurs de littérature générale à porter plus franchement la parole des femmes, rejoignant le combat mené de longue date par des maisons engagées »²¹⁰. Certaines éditrices disent ainsi avoir acquis une nouvelle sensibilité à la cause, telle Sandra Monroy, chez First : « Le mouvement nous a touchées d'un point de

²⁰⁶ LEGER, S., « “Cash” sexe ou la nouvelle éducation », *Livres Hebdo*, 2 avril 2021.

²⁰⁷ LACOUR, C., « Santé, bien-être et ésotérisme : le sacre du sexe et du féminin », *Livres Hebdo*, 17 mars 2021.

²⁰⁸ LACOUR, C., « Un phénomène éditorial en chiffres », *LH le Magazine*, n°7, mars 2021, pp. 41-42.

²⁰⁹ LACOUR, C., « Rentrée essais et documents : panser le monde », *Livres Hebdo*, 9 septembre 2021.

²¹⁰ LACOUR, C., « Dossier girl power : des livres et des femmes », art.cit.

vue personnel et cela se retranscrit dans notre métier »²¹¹. Comme l'écrit *Livres Hebdo*, « certaines prises de parole font l'effet d'une bombe et dépassent largement le monde du livre »²¹².

Si certain·es se montrent enthousiastes face à la multiplication des initiatives éditoriales féministes, comme Stéphanie Chevrier, directrice de la maison d'édition La Découverte, qui affirme dans *Télérama* que « l'effervescence du domaine [lui] paraît vertueuse [car elle] prouve que l'engagement a porté ses fruits »²¹³, d'autres sont plus méfiant·es, ayant conscience que ce nouvel engagement des maisons d'édition généralistes envers la cause féministe n'est pas uniquement motivé par une prise de conscience consécutive à #MeToo.

En effet, le secteur du livre féministe, dont les ventes étaient autrefois « catastrophiques »²¹⁴ selon le directeur du Seuil Hugues Jallon, représente aujourd'hui une manne financière non négligeable. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer les chiffres de ventes des best-sellers que sont *King Kong théorie*, de Virginie Despentes (300 000 exemplaires vendus depuis sa sortie en 2007, dont la moitié depuis 2017) ou encore *Réinventer l'amour. Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles* de Mona Chollet, dont 80 000 exemplaires avaient déjà été vendus seulement trois mois après sa sortie. Le précédent ouvrage de l'essayiste, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, écoulé à 370 000 exemplaires depuis sa parution en 2018, avait d'ailleurs explosé tous les records en restant 125 semaines dans le top des meilleures ventes²¹⁵. En 2021, « en essais et documents, le féminisme (1,2 millions d'exemplaires) [...] [était] l[a] thématique la plus porteuse »²¹⁶, apprend-t-on dans le bilan annuel des ventes de livres GFK-*Livres Hebdo*.

C'est un fait : depuis #MeToo, le féminisme est vendeur. Les grandes maisons d'édition l'ont bien compris, chacune y allant de sa propre collection, au risque de lasser le lectorat : sur la seule année 2021 ont vu le jour *Les Insolentes* chez Hachette²¹⁷, *Les Indomptées* chez

²¹¹ *Ibid.*

²¹² LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », art.cit.

²¹³ CERF, J., art.cit.

²¹⁴ LEDUC, P., art.cit.

²¹⁵ PAYOT, M., « Palmarès des meilleures ventes : Modiano et Chollet au zénith », *L'Express*, 18 octobre 2021.

²¹⁶ KNAPPEK, C., « Le livre, star du marché des biens culturels en 2021 », *Livres Hebdo*, 8 février 2022.

²¹⁷ GIRGIS, D., « “Les Insolentes” : nouvelle collection féministe chez Hachette Pratique », *Livres Hebdo*, 18 août 2021.

Charleston²¹⁸, Mango Society chez Mango²¹⁹, Points Féminismes chez Seuil²²⁰ et Les œuvres du matrimoine chez Flammarion-Librio²²¹. « Le féminisme est devenu un argument commercial. Quand on nous présente un titre à mettre dans les rayons de notre librairie, le féminisme est mis en avant. On aurait difficilement imaginé cela il y a cinq ans »²²², observe ainsi Catherine Guyot, responsable de la librairie Des Femmes à Paris. *Livres Hebdo* constate d'ailleurs que le recours aux mots « féministe » et « féminisme » sur les quatrièmes de couverture s'est accru depuis #MeToo (« en 2020, 51 livres contenaient le mot “féminisme” en quatrième de couverture contre 35 en 2017 [...], et 81 titres contiennent le mot “féministe” contre 50 en 2017 »²²³).

L'utilisation du féminisme comme argument marketing par les maisons d'édition n'est toutefois pas sans risques. Michelle Perrot met en garde : « Il faut faire très attention à conserver une exigence de qualité, à ne pas publier des livres sans contenus et à ne pas céder aux sirènes de la mode. Il n'y aurait rien de pire, on risquerait de vider le sujet de sa substance et de dégoûter le lecteur »²²⁴. Perrot a raison de s'alarmer, car comme le fait remarquer la libraire marseillaise Émilie Berto dans *L'Express*, au sein du rayon « féminisme » des librairies, « il devient très compliqué de distinguer les ouvrages qui sont le fruit d'une vraie réflexion ou d'un regard particulier de ceux qui exploitent clairement la thématique parce qu'elle fait vendre »²²⁵. Cela amène Sandrine Galand à poser la question suivante : parmi cette multitude de parutions, « comment distinguer le bon grain de l'ivraie, un féminisme qui serait “authentique”, “juste”, “désintéressé”, d'un féminisme fabriqué pour vendre, pour plaire, pour séduire et être au goût du jour ? »²²⁶.

²¹⁸ LACOUR, C., « Charleston lance “Les Indomptées” », *Livres Hebdo*, 20 janvier 2021.

²¹⁹ LACOUR, C., « Mango accueille des influenceurs pour son nouveau label pratique », *Livres Hebdo*, 23 mars 2021.

²²⁰ LACOUR, C., « Une collection dédiée au féminisme chez Points », *Livres Hebdo*, 26 février 2021.

²²¹ LACOUR, C., « “Les œuvres du matrimoine”, une nouvelle collection féministe chez Librio », *Livres Hebdo*, 2 décembre 2021.

²²² LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », art.cit.

²²³ LACOUR, C., « Un phénomène éditorial en chiffres », art.cit., p. 41.

²²⁴ LACOUR, C., « Michelle Perrot : “Les féministes d'aujourd'hui sont indépendantes, vivantes, virulentes” », *Livres Hebdo*, 7 mars 2021.

²²⁵ CERF, J., art.cit.

²²⁶ CAILLOU, A., « Légitime, le féminisme pop ? », *Le Devoir*, 4 octobre 2021.

Nous soutenons qu'au contraire des nouvelles maisons d'édition indépendantes, qui, comme leurs aînées nées dans les années 1970, répondent aux critères proposés par Isabelle Boisclair visant à déterminer si une maison d'édition est féministe ou non (cf. point 2.1. de ce chapitre), les grandes maisons d'édition se rendent coupables de *feminism washing*. Le chapitre suivant entendra vérifier cette hypothèse. Après avoir défini le *feminism washing*, nous verrons comment cette notion peut s'appliquer au monde du livre.

Chapitre trois : Le monde du livre, gagné par le *feminism washing*

3.1. Le *feminism washing* : définition

La notion de *feminism washing*, venue du domaine du marketing, est dérivée de celle de *green washing* (ou « écoblanchiment » en français). « Concept populaire aujourd’hui, le *green washing* consiste en l’utilisation, par les entreprises ou les gouvernements, d’un argument infondé sur la protection de l’environnement, soit un mensonge ou un leurre, pour convaincre les clients d’acheter un produit, de soutenir une mesure ou bien pour construire une image positive »²²⁷.

Dans le même ordre d’idées, le *feminism washing* est défini par la journaliste économique Léa Lejeune, autrice d’un livre sur le sujet, comme « la pratique qui consiste à afficher un soutien pour les femmes [...] afin de séduire les consommatrices, sans égard pour la concrétisation de ce soutien »²²⁸. Comme le fait observer la journaliste Véronique Laurent dans une enquête pour le magazine féministe belge *Axelle*, « le capitalisme récupère de nombreux concepts subversifs pour les neutraliser et en tirer profit : le féminisme n’échappe pas à la règle »²²⁹. Le *feminism washing* serait donc une « utilisation [par les entreprises] de la cause féministe pour ouvrir de nouveaux marchés »²³⁰, un « féminisme de façade, utilisé à des fins mercantiles, et divergeant parfois des pratiques internes des entreprises »²³¹.

« Aujourd’hui, on peut ou l’on doit s’affirmer féministe pour être tendance ou en avoir l’air »²³², observe Léa Lejeune. Isabelle Cambourakis ajoute : « Depuis #MeToo, les entreprises ont compris qu’il fallait modifier leur communication, leur manière de présenter les femmes »²³³.

²²⁷ LEJEUNE, L., *op.cit.*, p. 34.

²²⁸ *Ibid.*, p. 31.

²²⁹ LAURENT, V., « Le féminisme, nouvelle marque capitaliste ? », *Axelle*, n°213, novembre 2018, p. 19.

²³⁰ LACOUR, C., « Isabelle Cambourakis : “Le feminism-washing est particulièrement visible en librairie” », *Livres Hebdo*, 10 mars 2021.

²³¹ CERF, J., *art.cit.*

²³² LEJEUNE, L., *op.cit.*, p. 27.

²³³ LACOUR, C., « Isabelle Cambourakis : “Le feminism-washing est particulièrement visible en librairie” », *art.cit.*

3.2. Le *feminism washing* dans l'édition

Selon Cambourakis, le monde du livre n'est pas épargné par le *feminism washing* : « Le féminisme est devenu récemment un marché que de nombreux éditeurs investissent en sentant qu'ils peuvent se faire de l'argent »²³⁴. Or, comme le souligne Julie Jansen, « le livre féministe n'est pas synonyme d'édition féministe. Faire de l'édition féministe ce n'est pas juste publier des textes engagés, l'engagement doit se diffuser dans l'ensemble de la démarche éditoriale »²³⁵.

3.2.1. Une pratique qui n'est pas récente

Si l'expression *feminism washing* a été forgée en 2018 pour désigner une réalité qui s'est accrue avec l'avènement de la quatrième vague du féminisme, celle-ci n'est cependant pas récente, comme le précise Jennifer Padjemi : « Aujourd'hui, ce phénomène de récupération est accentué parce que les réseaux sociaux sont entrés dans la danse. Mais il a toujours existé »²³⁶.

Ainsi, le champ éditorial a déjà pratiqué le *feminism washing* dans les années 1970, bien qu'à un moindre degré qu'aujourd'hui selon l'historienne Michelle Perrot, qui affirme : « Si le mouvement de libération des femmes s'est alors traduit dans l'édition, je pense que cette traduction est aujourd'hui beaucoup plus importante »²³⁷. À l'époque, suite à la naissance de l'édition féministe en France sous l'impulsion d'Antoinette Fouque, fondatrice des éditions Des Femmes, les grandes maisons d'édition se sont rapidement engouffrées dans la brèche. Pas moins d'une vingtaine de collections dédiées au féminin sont nées en l'espace d'une dizaine d'années : citons par exemple « Femmes » chez Denoël, « Le temps des femmes » chez Grasset ou encore « Autrement dites » chez Minuit.

« Après les succès de Benoîte Groult, d'Annie Leclerc et de Marie Cardinal, pour ne nommer que celles-là, il convient de faire une place au féminisme rentable. Ce n'est plus l'heure de retourner les manuscrits de femmes accompagnés d'une mention laconique. Devant un

²³⁴ CERF, J., art.cit.

²³⁵ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 76.

²³⁶ TRAORÉ, K., art. cit.

²³⁷ LACOUR, C., « Michelle Perrot : “Les féministes d'aujourd'hui sont indépendantes, vivantes, virulentes” », art. cit.

marché lucratif, les éditeurs qui publiaient auparavant un livre de femmes par-ci par-là, occupent ce créneau de façon systématique »²³⁸, relate Isabelle Boisclair. « Chaque grande maison traditionnelle tient à créer sa propre collection [...] par désir de ne pas abandonner une entreprise aussi rentable à la seule maison Des Femmes qui semble occuper tout le terrain [...]. Au box-office, la femme se vend bien »²³⁹.

La direction de ces collections est en général confiée à des femmes, mais celles-ci n'ont pas les pleins pouvoirs : comme le rapportent les journalistes Dominique Pujebet et Ruth Stegassy dans un article publié à l'époque dans *Le Magazine littéraire*, « la décision finale n'est pas de leur ressort, elles ont uniquement un droit de proposition »²⁴⁰.

Face à cette vaste offre éditoriale, certaines ont adopté une posture critique : ainsi Béatrice Slama préconisait-elle dans un article datant de 1983 d'opérer une distinction « entre la pratique de Des Femmes, maison d'édition qui ne compte que sur ses propres forces et dont le travail est autonome et, d'autre part, les collections [dédiées au féminin] insérées dans le système des éditeurs classiques »²⁴¹, qui obéissent à des intérêts économiques. De plus, comme le fait observer Julie Jansen :

Ces initiatives ne s'inscrivent pas dans les revendications du mouvement social. Elles n'ont pas d'ambition révolutionnaire ; au contraire, leur séparation du reste du catalogue des instances traditionnelles participe à la ghettoïsation de la femme dans des espaces éditoriaux limités. Même si publier des femmes et aborder des thématiques qui les concernent semble une démarche innovante dans le champ éditorial, les structures dans lesquelles apparaissent ces collections persévèrent dans la surreprésentation d'écrits d'hommes publiés dans leurs catalogues²⁴².

²³⁸ BOISCLAIR, I., *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, *op.cit.*, p. 65.

²³⁹ SLAMA, B., *art.cit.*, pp. 67-68.

²⁴⁰ PUJEBET, D., et STEGASSY, R., « Les collectionneuses », *Le Magazine littéraire*, n°180, janvier 1982, p.30., cité dans BOISCLAIR, I., *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, *op.cit.*, p. 70.

²⁴¹ SLAMA, B., *art.cit.*, p. 68.

²⁴² JANSEN, J., *op.cit.*, p. 10.

3.2.2. Une pratique propre à l'édition traditionnelle, et dénoncée par l'édition féministe

Si, aujourd'hui comme dans les années 1970, le féminisme est investi aussi bien par les grandes maisons d'édition généralistes que par des maisons d'édition spécialisées de taille plus modeste, les deux types de structures s'inscrivent cependant dans des démarches différentes.

3.2.2.1. Différences entre l'édition traditionnelle et l'édition féministe

a) Un discours consensuel vs. un discours subversif

Tout d'abord, comme le remarque l'autrice et traductrice féministe Noémie Grunenwald, « les grands éditeurs cherchent à publier une certaine forme de féminisme, peut-être celui qui est le moins menaçant pour le *statu quo* »²⁴³, là où l'édition indépendante, qui, nous l'avons vu au point 2.3.3., se définit par la négative, se permet d'être plus subversive et de proposer des ouvrages moins aseptisés.

b) Une différence dans l'accompagnement des œuvres

Comme le souligne Isabelle Boisclair, les œuvres sont mieux accompagnées sur le long terme dans les maisons d'édition féministes que chez les grands éditeurs généralistes, qui disposent certes de ressources publicitaires et financières plus importantes, mais s'inscrivent dans une logique de surproduction où une nouveauté chasse l'autre²⁴⁴. « L'idée du refuge, de la maison qui protège, qui prend soin, c'est ce qui nous caractérise, ce qui fait que nous sommes attirantes pour les jeunes autrices mais aussi pour les plus chevronnées qui souhaitent un accompagnement senti »²⁴⁵, confirme Anne Migner-Laurin, éditrice au Remue-Ménage, maison d'édition féministe de référence au Québec.

²⁴³ LACOUR, C., « Noémie Grunenwald : “Adopter un regard féministe sur notre travail de traduction” », *Livres Hebdo*, 8 octobre 2021.

²⁴⁴ BOISCLAIR, I., *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, *op.cit.*, p. 210.

²⁴⁵ LEGER, S., « Québec, un modèle de “safe space” ? », *Livres Hebdo*, 28 juillet 2021.

c) *Édition de livres féministes vs. édition en féministe*

Au-delà de ces considérations assez générales (car valables pour l'ensemble des maisons d'édition indépendantes, et pas seulement pour celles qui se positionnent sur le créneau du féminisme), la principale différence entre une maison d'édition généraliste et une maison d'édition féministe est que la première publie des livres féministes, tandis que la seconde publie « en féministe ».

Éditer en féministe, c'est évidemment [s'engager soi-même] dans cette lutte. C'est se poser en premier lieu la question de ce que l'on publie, de qui l'on publie. Et si l'on ne publie pas que du féminisme, cela implique encore de se questionner sur les interactions entre nos textes. Peut-on, dès lors, sciemment continuer à publier aux côtés des auteur·rices féministes ceux et celles qui les attaquent ? Les violeurs, les agresseurs et ceux qui les défendent ?

Outre la ligne éditoriale, l'édition recouvre aussi un ensemble de questions politiques que le féminisme ne peut laisser de côté : les droits des auteur·rices, l'indépendance des structures éditoriales, l'accessibilité des textes, les apports matériels et la visibilité qui peut être donnée à des paroles ou personnes jusque-là invisibilisées ou encore la question de la distribution²⁴⁶.

Contrairement aux maisons d'édition indépendantes, qui tentent de faire coïncider leurs pratiques et les valeurs défendues par leurs auteur·ices, « nombre [de grandes maisons d'édition] perçoivent encore le féminisme comme un épiphénomène, non comme une modification structurelle de la société et des rapports de genre. Exactement comme elles ont considéré l'écologie comme un phénomène de mode auquel il est de bon ton de coller, sans s'imposer une profonde remise en question »²⁴⁷, avance Léa Lejeune.

La thèse qu'elle développe dans son ouvrage *Féminisme washing : quand les entreprises s'emparent de la cause des femmes*, dans lequel elle analyse les pratiques de grandes marques, est la suivante : « C'est une bonne nouvelle que le féminisme s'affiche partout, ça participe au fait de véhiculer ses valeurs auprès du grand public, d'atteindre différentes strates de la population, de normaliser le féminisme. Mais le chemin n'est fait qu'à moitié. Il faut faire correspondre concrètement la réalité aux valeurs défendues »²⁴⁸. Autrement dit, il faut que l'entreprise respecte, dans son fonctionnement, les valeurs qu'elle met en avant à des fins commerciales. Léa Lejeune conseille donc aux consommateur·ices de s'informer, avant de se

²⁴⁶ COLLECTIF, « Le féminisme est aussi une affaire d'édition », *Médiapart*, 5 mai 2021.

²⁴⁷ LEJEUNE, L., *op.cit.*, p. 39.

²⁴⁸ DAUSSY, L., « Comment le capitalisme récupère la cause des femmes », *Charlie Hebdo*, 5 mars 2021.

procurer un produit féministe, sur la politique pratiquée par l'entreprise qui le propose, en termes d'égalité salariale et de présence des femmes à des postes à responsabilités.

3.2.2.2. Dans l'édition traditionnelle, des pratiques internes divergeant de l'engagement affiché

Pour appliquer les préceptes de Léa Lejeune au monde du livre, il convient d'étudier les pratiques internes des maisons d'édition. Car, comme le soulignent les fondatrices de la maison d'édition engagée Blast, Karima Neggad et Solène Derrien, dans une interview pour *Livres Hebdo*, « le féminisme [...] ne doit pas exister uniquement dans les livres, mais aussi de manière matérielle en permettant à plus de femmes d'occuper des postes de pouvoir ou en s'assurant d'une meilleure rémunération des autrices »²⁴⁹. Aux côtés d'autres éditrices féministes, celles-ci ont publié une tribune sur le site d'information français *Médiapart* pour dénoncer le *feminism washing* pratiqué par « [l]es maisons d'édition massives qui voient dans le féminisme une façon de “diversifier” leur catalogue à peu de frais, alors qu'elles ne changeront par ailleurs rien à leurs pratiques et pourront s'enrichir sur les pensées et les engagements de celles et ceux qu'elles publient »²⁵⁰.

La mainmise grandissante de maisons d'édition – dont on peut légitimement questionner les engagements féministes – sur les apports au féminisme lui-même nous interpelle : quel(s) intérêt(s) trouvent ces grandes structures à soudainement publier des ouvrages qu'elles ignoraient jusqu'ici ? Sous quelles conditions proposent-elles la publication de ces textes ? Aux côtés de quels autres ouvrages apparaissent-ils dans les catalogues ? Quand c'est aux côtés d'hommes ou de femmes qui n'ont de cesse d'attaquer le féminisme, ses idées et celles qui les défendent, cela ne devrait-il pas nous mettre en alerte ? Tout comme nous nous questionnons sur ce qu'il adviendra quand le féminisme sera « passé de mode » pour ces groupes éditoriaux : quelles seront les conséquences pour celles qui éditent le féminisme non pas par intérêt économique mais par conviction ?²⁵¹.

Si l'on en croit ce collectif d'éditrices, mais aussi les autres spécialistes déjà citées dans ce chapitre (qu'elles soient chercheuses ou professionnelles du livre), le *feminism washing* est donc bel et bien à l'œuvre dans le milieu de l'édition. Plus encore, un féminisme de façade caractériserait l'institution littéraire dans son ensemble à l'heure post-#MeToo. C'est ce que la troisième et dernière partie de cette étude entendra prouver.

²⁴⁹ LACOUR, C., « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », art.cit.

²⁵⁰ COLLECTIF, art.cit.

²⁵¹ *Ibid.*

Troisième partie

Dans le champ littéraire, des inégalités persistantes malgré un féminisme de façade

Nous l'avons vu tout au long des deux premiers chapitres de la deuxième partie : en l'espace de quelques années, le monde du livre a été touché par un véritable engouement pour le féminisme, comme en témoigne la multiplication des initiatives éditoriales autour de la cause des femmes dans des segments aussi variés que la littérature générale, le roman policier, la littérature jeunesse et la non-fiction. Les maisons d'édition généralistes usent et abusent désormais d'un féminin longtemps dévalué, dans le but de véhiculer une image d'ouverture et de tolérance pour séduire un lectorat de plus en plus sensibilisé à la question du féminisme. Cependant, elles ne se questionnent pas pour autant sur leurs pratiques, comme l'a démontré le troisième et dernier chapitre de cette partie, qui a introduit la notion de *feminism washing*.

Nous tenterons à présent de prouver que cette nouvelle mise en avant des femmes en littérature, dont la presse se fait largement l'écho, ne fait que masquer un sexisme persistant dans le milieu littéraire. Comme un reflet de la première partie de ce mémoire, qui a dressé un état des lieux peu reluisant de la situation des autrices en littérature, cette troisième partie établira, exemples à l'appui, qu'en dépit des apparences, la quatrième vague du féminisme n'a eu qu'un impact extrêmement timide sur le champ littéraire. Celui-ci reste bel et bien le lieu privilégié de la domination masculine, un *boys club* où les femmes – autrices comme éditrices – se voient rarement admises et quand elles le sont, se retrouvent privées de légitimité, victimes d'importantes inégalités salariales voire harcelées.

Chapitre premier : Un parcours semé d’embûches pour les professionnelles de l’édition

Dans son essai *Féminisme washing*, Léa Lejeune dénonce l’attitude de nombre d’entreprises, qui se font les chantres de l’égalité homme-femme alors que leurs employées sont largement sous-payées et privées d’accès aux postes de pouvoir. Même si Lejeune mentionne surtout des multinationales comme Publicis ou Amazon dans son ouvrage, ces mastodontes sont loin d’être les seuls à faire preuve d’une telle hypocrisie. Ainsi, ce discours à deux vitesses se retrouve aussi dans le monde de l’édition, et ce bien que le produit vendu – le livre – ait la particularité, comme le soulignait Bourdieu, d’être une « réalité à double face, à la fois marchandise et signification, dont la valeur proprement symbolique et la valeur marchande restent relativement indépendantes »²⁵². En effet, le féminisme de façade affiché par les grands groupes éditoriaux au travers de leurs récentes parutions peine à masquer la réalité d’un secteur profondément sexiste, où les travailleuses se heurtent à un plafond de verre et sont victimes d’importantes inégalités salariales.

1.1. Un plafond de verre tenace

Comme l’explique le journal *Libération*, la notion de « plafond de verre », mise au point dans les années 1970 par des sociologues féministes, fait « le constat qu’il existe un plafond invisible auquel se heurtent les femmes dans l’avancée de leur carrière ou dans l’accession à de hautes responsabilités, et qui les empêche de progresser aussi vite et autant que les hommes [...] Elle recouvre une réalité, difficile à percevoir par qui n’y est pas confronté, faite de petits bâtons dans les roues ou de freins, d’exclusion d’un entre-soi par défaut masculin, d’une vision genrée de la répartition des tâches, de présomption d’incompétence »²⁵³.

Si l’on en croit certains acteurs – masculins – de l’édition, le plafond de verre qui a longtemps prévalu dans le secteur a aujourd’hui disparu. Michel Lafon, fondateur de la maison d’édition du même nom, affirme ainsi, dans *Livres Hebdo* : « Je constate un tournant [...] dans l’édition française. Nous étions vraiment une équipe de vieux machos [...]. Aujourd’hui ce sont des jeunes femmes actives qui tirent l’édition vers le haut »²⁵⁴. De son côté, Vincent Montagne,

²⁵² BOURDIEU, P., « Le marché des biens symboliques », dans *Année sociologique*, n°22, 1971, Paris, p. 52, cité dans TILLEUIL, J.-L., *op.cit.*

²⁵³ HULLOT-GUIOT, K., « Qu’est-ce que le “plafond de verre ?” », *Libération*, 10 novembre 2016.

²⁵⁴ GEORGES, P., « Michel et Elsa Lafon : “Les paris fous et les coups de bluff sont essentiels” », *Livres Hebdo*, 24 décembre 2020.

président du Syndicat national de l'édition et directeur général du groupe Média-Participations, interviewé par *Actualitté*, proclame que « [le plafond de verre] est en voie de résorption [...]. On voit monter de plus en plus de femmes [...] dans l'édition, [...] comme dans toutes les autres professions »²⁵⁵.

Les journaux se font largement l'écho de ce discours consensuel selon lequel le secteur de l'édition connaîtrait aujourd'hui une féminisation, suite à une prise de conscience du sexisme inhérent à l'institution littéraire. Se multiplient les articles aux titres évocateurs comme « Maisons d'édition : les femmes prennent le pouvoir »²⁵⁶ ou encore « Édition : l'empire des femmes »²⁵⁷. Dans ce dernier, publié dans *L'Express* en 2020, les journalistes Jérôme Dupuis et Marianne Payot vont jusqu'à affirmer : « Depuis quelque temps, des quarantennaires ambitieuses prennent les rênes des plus prestigieuses maisons d'édition et bousculent les habitudes. [...] Le plafond de verre a définitivement explosé ». Les quelques figures emblématiques citées par les auteur·ices de ces articles, parmi lesquelles Charlotte Gallimard, Elsa Lafon et Héloïse d'Ormesson, directrices des maisons d'édition éponymes, constituent pourtant l'exception plutôt que la règle, comme le montrent les chiffres. Leur trajectoire est par contre représentative de l'entre-soi qui caractérise le milieu littéraire : ces trois femmes ont en effet en commun d'avoir pu s'appuyer sur le travail effectué en amont par une figure paternelle illustre pour mener à bien leur carrière dans l'édition. Pour les professionnelles de l'édition ne s'inscrivant dans aucune filiation prestigieuse, il est beaucoup plus difficile d'échapper au plafond de verre.

En effet, comme le constate Julie Jansen, « malgré la féminisation des métiers de l'édition, les femmes occupent davantage les coulisses du travail éditorial. Lorsqu'elles parviennent à briser le plafond de verre qui les maintient à des positions subalternes, et à gravir les échelons professionnels, elles sont alors qualifiées de “femmes d'exception” »²⁵⁸. De fait, si l'on en croit les chiffres fournis par un rapport de l'Observatoire français de l'égalité hommes-femmes dans la culture et communication datant de 2018, en 2017, seuls 18% de postes à responsabilités dans l'édition étaient occupés par des femmes, alors même que celles-ci représentaient 64% des travailleur·euses dans le monde du livre²⁵⁹. La proportion des femmes à la tête de maisons d'édition est encore moindre : ainsi, pour la période 2014-2017, seules 16%

²⁵⁵ OURY, A., « Violences sexuelles et sexistes : un plan pour l'édition courant avril », *Actualitté*, 14 mars 2022.

²⁵⁶ ANONYME, « Maisons d'édition : les femmes prennent le pouvoir », *Entreprendre*, 6 avril 2016.

²⁵⁷ DUPUIS, J. et PAYOT, M., « Édition : l'empire des femmes », *L'Express*, 3 mars 2020.

²⁵⁸ JANSEN, J., *op.cit.*, p. 9.

²⁵⁹ SOLYM, C., « Quelle égalité entre femmes et hommes dans le secteur du livre ? », *Actualitté*, 8 mars 2018.

des maisons d'édition généralistes étaient dirigées par des femmes, et 1 % des maisons d'édition spécialisées en bande dessinée, selon un rapport du ministère français de la Culture datant de 2021²⁶⁰. Ce même rapport nous apprend également que « plus les chiffres d'affaires des entreprises éditoriales sont élevés, moins les dirigeantes sont nombreuses ». Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, les 17 plus grandes entreprises du secteur du livre ne comptaient que 2 femmes à leur tête, contre 15 hommes²⁶¹.

La présence des femmes à la tête de maisons d'édition est pourtant d'une importance capitale, comme le formule la pionnière des études de genre Michelle Perrot : « Si de plus en plus de femmes accèdent à des postes à responsabilités dans l'édition, cela peut avoir un effet direct sur la visibilité et la production éditoriale. Les femmes apportent des préoccupations nouvelles. Elles se demandent où sont les femmes et pourquoi on ne parle pas d'elles. Elles portent donc probablement plus d'attention aux manuscrits [...] sur ces sujets »²⁶².

1.2. D'importantes inégalités salariales

Le plafond de verre n'est cependant pas le seul obstacle auquel se heurtent les femmes désirant faire carrière dans le milieu de l'édition. Elles sont également victimes d'importantes inégalités salariales. Certes, dans notre société encore profondément inégalitaire, les disparités salariales font figure de norme : ainsi, selon Eurostat, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes était en moyenne de 16,5% en France pour l'année 2021, un pourcentage en hausse constante depuis 2018²⁶³. Cependant, elles se voient exacerbées dans les métiers de la culture, où l'écart salarial moyen est de 18%²⁶⁴, et en particulier dans l'édition, où « les différences de revenus entre les femmes et les hommes atteignent 27 % (26.500 € contre 36.200 €), au détriment des femmes »²⁶⁵ selon une enquête menée en 2021 par le ministère français de la Culture. En se basant sur celle-ci, *Actualitté* a calculé que les professionnelles de l'édition effectueraient un travail bénévole à partir du 29 septembre. Le journaliste, Antoine Oury, explique : « Ces calculs comportent une part d'approximation liée aux arrondis et aux diverses simplifications. Mais ils permettent de visualiser de manière virtuelle la réalité des

²⁶⁰ SERRY, H., « Des inégalités hommes-femmes toujours fortes », *Livres Hebdo*, 5 mars 2022.

²⁶¹ OURY, A., « Violences sexuelles et sexistes : un plan pour l'édition courant avril », art.cit.

²⁶² LACOUR, C., « Michelle Perrot : “Les féministes d'aujourd'hui sont indépendantes, vivantes, virulentes” », art.cit.

²⁶³ THOMAS, M., « Inégalités : depuis 9h22 ce mercredi, les femmes travaillent gratuitement », *Libération*, 3 novembre 2021.

²⁶⁴ SOLYM, C., art.cit.

²⁶⁵ OURY, A., « Cadres de l'édition : une différence de salaire de 26% entre hommes et femmes », *Actualitté*, 28 décembre 2021.

inégalités salariales et leurs conséquences sur les vies des femmes, avec, au minimum, 3 mois de travail non rémunérés par rapport aux hommes »²⁶⁶.

Ce constat est d'autant plus frappant lorsque l'on apprend que les femmes actives dans le secteur du livre possèdent davantage de qualifications que leurs collègues masculins : ainsi, 51% auraient un niveau bac + 3 ou plus, contre 25% des hommes²⁶⁷. Pire encore, l'écart salarial augmenterait avec l'âge des salarié·es, si l'on en croit une autre enquête, un peu plus ancienne, du ministère de la Culture²⁶⁸. Comme le note le sociologue du livre Hervé Serry,

Ces dissymétries relevant d'une domination masculine induisent des relations de pouvoir défavorables aux femmes. Elles conditionnent les violences sexistes et sexuelles. D'autant plus que cette discrimination se décline à tous les instants des carrières des actives : sur-sélection et moindre rémunération à l'entrée, moindre évolution de carrière, statuts d'emplois plus souvent précaires, formation moins rentable, invisibilisation du travail...²⁶⁹

Il est à noter que les inégalités économiques entre hommes et femmes impactant fortement les éditrices et les autres professionnelles de l'édition n'épargnent pas davantage les autrices. En effet, selon un rapport mis en ligne par le comité des Artistes-Auteurs-Plasticiciens (CAAP), en 2011, « le revenu moyen annuel des femmes [écrivaines] [était] de 22.000 €, celui des hommes de 33.000 €, et 50 % des femmes [gagnaient] moins de 13.345 € »²⁷⁰. Les chiffres plus récents ne semblent pas contredire cette tendance. Ainsi, selon l'édition 2022 du rapport sur l'égalité publié par le ministère français de la Culture, les revenus des autrices seraient 25% inférieurs à ceux de leurs homologues masculins²⁷¹. La récente démocratisation du féminisme, dont les grands groupes éditoriaux se sont largement fait le relais au travers d'une vague d'ouvrages engagés pour la cause des femmes, ne semble donc avoir eu aucun impact positif sur la rémunération de leurs autrices.

Dans les pays où il n'existe pas de loi sur le prix unique du livre, on observe même une différence de prix de vente entre les livres écrits par des femmes et ceux écrits par des hommes. Comme le précise Léa Polverini pour *Slate*, « si le prix des livres ne reflète guère le salaire de ceux et celles qui les écrivent, il demeure symptomatique de la discrimination et de l'inégalité

²⁶⁶ OURY, A., « Professions littéraires : dès le mois de septembre, les femmes travaillent gratis », *Actualitté*, 7 mars 2022.

²⁶⁷ SERRY, H., art.cit.

²⁶⁸ OURY, A., « L'inégalité entre hommes et femmes persiste dans le monde du livre », *Actualitté*, 9 mars 2016.

²⁶⁹ SERRY, H., art.cit.

²⁷⁰ OURY, A., « Dans l'édition, le combat sans répit des autrices pour exister », *Actualitté*, 30 août 2018.

²⁷¹ OURY, A., « Violences sexuelles et sexistes : un plan pour l'édition courant avril », art.cit.

entre les sexes à l'œuvre dans la société comme dans l'industrie du livre »²⁷². La journaliste cite une étude menée en 2018 par le mathématicien Adam Kapelner du Queens College et la sociologue Dana Beth Weinberg et se basant sur plus de deux millions de titres publiés entre 2002 et 2012 aux États-Unis²⁷³. Celle-ci a révélé que les livres rédigés par des femmes y étaient vendus en moyenne 45 % moins cher que ceux écrits par des hommes ; les principales raisons avancées étant la difficulté de négociation d'un contrat dans les maisons d'édition ainsi que les disparités de représentation des hommes et des femmes dans les différents genres littéraires, certains sous-genres considérés comme féminins, comme la romance ou la littérature jeunesse, étant traditionnellement vendus à des prix plus démocratiques.

²⁷² POLVERINI, L., « Les livres écrits par des femmes sont presque deux fois moins chers que ceux écrits par des hommes », *Slate*, 30 avril 2018.

²⁷³ FLOOD., A., « Books by women priced 45% lower, study finds », *The Guardian*, 1 mai 2018.

Chapitre deux : Des écrivaines encore privées de légitimité

Le chapitre précédent a évoqué les deux principales embûches se dressant sur le chemin des femmes désirant faire carrière dans l'édition : un plafond de verre tenace et d'importantes inégalités salariales. Nous y avons mentionné que les autrices sont, elles aussi, victimes d'un déséquilibre économique par rapport à leurs confrères. Nous allons maintenant aborder une autre difficulté rencontrée par ces dernières dans le champ littéraire : le déficit de légitimité dont elles continuent d'être victimes.

2.1. Des difficultés d'accès aux genres littéraires les plus légitimes

L'étude américaine citée à la page précédente a mis en avant la disparité de représentation des hommes et des femmes dans les différents genres littéraires. Celle-ci s'observe également, à un degré important, dans le champ littéraire français.

Elle a notamment été exposée par la mémorante Marie Charue qui a mené une enquête approfondie portant sur l'ensemble des publications de l'année 2018 et a constaté, à l'issue de celle-ci, que « le seul domaine [...] dans lequel les femmes sont significativement majoritaires est celui de la littérature jeunesse, et ce qu'il s'agisse de l'éveil jeunesse (46,3% de femmes pour 29,3% d'hommes) ou de fiction jeunesse (53% de femmes pour 39,6% d'hommes) »²⁷⁴. La littérature jeunesse est en effet un genre littéraire directement lié à l'éducation des enfants, un domaine socialement considéré comme une prérogative féminine. Il s'agit par ailleurs d'un genre littéraire qui s'est longtemps vu dénier toute légitimité. *A contrario*, dans les genres les plus prestigieux, les hommes sont largement majoritaires, rapporte Charue : « L'écart se creuse [...] dans les genres « classiques » antérieurs au roman [...], comme le théâtre (82,2 % d'hommes pour 15,6 % de femmes), la poésie (81,7 % d'hommes pour 16,7 % de femmes) ou les mémoires littéraires (60,2 % d'hommes pour 34 % de femmes) »²⁷⁵.

²⁷⁴ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 45.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 42.

2.2. Des difficultés d'accès aux espaces les plus légitimes

De fait, comme le souligne le sociologue Bernard Lahire, « plus on se dirige vers les pôles les plus “professionnels” et légitimes de l'activité littéraire et plus le pourcentage de femmes s'amenuise »²⁷⁶.

Il n'est dès lors pas étonnant que la parité soit loin d'être respectée par Gallimard, la maison d'édition probablement la plus prestigieuse d'entre toutes, dont le seul « patronyme semble incarner de toute éternité l'excellence de l'édition française »²⁷⁷. En effet, 82,5% des ouvrages publiés par la maison d'édition en 2013 avaient été écrits par des hommes, comme le rapporte un article du média spécialisé *Actualitté*²⁷⁸. La place des autrices au sein des catalogues d'autres maisons d'édition jouissant également d'un fort capital symbolique est à quelque chose près la même. Ainsi, les romancières « représent[ai]ent 20% des auteurs chez Minuit [et] 26% aux éditions POL [...] au début des années 2000 »²⁷⁹, établit Delphine Naudier. La sociologue en conclut que, dans le champ littéraire, « qui demeure un bastion masculin, les écrivaines constituent une population dévalorisée symboliquement »²⁸⁰.

2.3. Des difficultés d'accès au capital symbolique distribué par les instances de légitimation

Selon Christine Détrez, cela s'explique par le fait que « les institutions et les intermédiaires, éditeurs, agents de presse, journalistes, critiques, jurys, galeristes, conservateurs, concrètement, fabriquent la notoriété et sont autant de filtres où s'éliminent, étape après étape, plus de femmes que d'hommes »²⁸¹. Il est vrai que, comme l'ont prouvé diverses chercheuses (parmi lesquelles Delphine Naudier, Lori Saint-Martin ou encore Sylvie Ducas), les autrices sont bien moins reconnues par les instances de légitimation, détentrices et distributrices du capital symbolique, que leurs homologues masculins. Qu'il s'agisse des prix littéraires ou encore des médias littéraires, ces instances constituent en effet des cercles fermés réservés aux hommes, comme le démontrera cette section. Nous verrons également que la

²⁷⁶ LAHIRE, B., *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / laboratoire des sciences sociales », 2006, p. 197.

²⁷⁷ GARCIA, D., « Gallimard, la maison aux cent ans de création », *L'Express*, 22 mars 2011.

²⁷⁸ HELMLINGER, J., « Féminisme : La Barbe salue un record de virilité au salon du livre », *Actualitté*, 10 avril 2014.

²⁷⁹ NAUDIER, D., « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », art.cit., p. 42.

²⁸⁰ NAUDIER, D., « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », art.cit., p. 6.

²⁸¹ DÉTREZ, C., art.cit., p. 28.

récente prise de conscience féministe engendrée par #MeToo n'a que peu modifié cette situation.

2.3.1. Les prix littéraires

2.3.1.1. Disparités entre hommes et femmes parmi les lauréat-es

On observe, dans l'octroi des prix littéraires, une importante disparité entre hommes et femmes. Or, les prix sont la principale instance de légitimation littéraire : autrement dit, ils sont le lieu privilégié de la distribution du capital symbolique dans le champ littéraire. Il existe cependant une hiérarchie entre les quelques 2000 prix décernés chaque année. Le Prix Goncourt, fondé en 1903, est celui qui détient le plus de pouvoir de légitimation, suivi de près par les autres « prix d'automne » emblématiques que sont le Renaudot, le Femina, l'Interallié, le Médicis et le Grand Prix de l'Académie française. Lorsque l'on se penche sur leur palmarès, il est frappant de constater que ces prix, qui sont indubitablement les plus prestigieux, n'ont, depuis leur création, couronné que très peu d'autrices, à la différence des prix décernés par les médias et considérés comme moins légitimes. Comme l'a établi Marie Charue,

De leur création à nos jours, on note [...] 9,5 % de femmes pour le Goncourt (11 femmes de 1903 à 2018), 11,2 % pour le Grand prix du roman de l'Académie française (12 femmes de 1915 à 2018), 10 % pour le Grand prix de littérature de l'Académie française (7 femmes de 1912 à 2017), 9 % pour le prix Interallié (8 femmes de 1930 à 2018), 16,1 % pour le prix Renaudot (15 femmes de 1926 à 2018), 20,6% pour le prix Médicis (13 femmes de 1958 à 2018) ; même le prix Femina, qui rassemble un aréopage exclusivement féminin, ne compte que 37,4 % de femmes (soit 40 récompensées) entre 1904 et 2018. La tendance est cependant différente en ce qui concerne les prix moins légitimes que sont les prix décernés par les médias : le Prix du Livre Inter compte notamment 31,8 % d'élues féminines (14 de 1975 à 2018) et le Grand prix des lectrices de *Elle* 55,1 % (27 de 1970 à 2018)²⁸².

Le recensement effectué par Charue s'arrête néanmoins en 2018, soit seulement un an après la déferlante #MeToo. Nous pourrions dès lors émettre l'hypothèse d'une augmentation du nombre de lauréates depuis cette date, suite à la prise de conscience qui semble avoir récemment touché le monde du livre.

Après analyse des résultats des principaux prix pour ces trois dernières années, l'on constate effectivement qu'un changement semble être en train de s'opérer. Le prix Renaudot et le prix Médicis ont couronné des autrices en 2020 et 2021 (respectivement, pour le Renaudot, Marie-Hélène Lafon et Amélie Nothomb et, pour le Médicis, Chloé Delaume et Christine Angot). Le prix Interallié a lui aussi récompensé des femmes à deux reprises en l'espace de

²⁸² CHARUE, M., *op. cit.*, pp. 53-54.

trois ans (à savoir Karine Tuil en 2019 et Irène Frain en 2020). Quant au prix Femina, s'il est revenu à des hommes en 2019 et 2020, il a été décerné en 2021 à Clara Dupont-Monod pour son roman *S'adapter*, qui a reçu la même année le Goncourt des lycéens.

En revanche, le Prix Goncourt et le Grand prix du roman de l'Académie française, deux prix dotés d'un capital symbolique plus important que ceux précités, du fait de leur grande ancienneté²⁸³ et de leur lien avec les prestigieuses instances de légitimation que sont l'Académie Goncourt et l'Académie française, ont continué de nier les autrices. En effet, leurs trois dernières éditions ont, comme la grande majorité des précédentes, couronné des hommes : le Grand Prix du roman de l'Académie française n'a été accordé qu'à 12 femmes en 106 ans, tandis que seules 11 femmes en 118 ans ont eu l'honneur d'être récompensées par le Goncourt, qui est sans conteste le plus emblématique et le plus scruté des prix d'automne.

Pour Delphine Naudier, « plus le degré de reconnaissance et de professionnalité des jurys est élevé et moins les femmes ont de chances d'être élues [...]. La légitimité littéraire bute sur le plafond de verre »²⁸⁴. La sociologue signale même que dans le cas du Goncourt, les autrices couronnées sont d'une origine sociale plus élevée (80 % proviennent des classes supérieures), sont plus diplômées et ont davantage d'expérience d'écriture que les auteurs récompensés²⁸⁵, ce qui indiquerait que seules les femmes ayant fait leurs preuves peuvent prétendre à la forte légitimité conférée par ce prix, là où les hommes y ont naturellement accès du fait de leur genre qui les place en position dominante.

Il semblerait donc que, même si quelques progrès ont eu lieu en ce sens depuis l'avènement de la quatrième vague du féminisme, les écrivaines ne bénéficient toujours pas de la même reconnaissance de la part des instances de légitimation que leurs homologues masculins, puisqu'elles restent sous-représentées parmi les lauréat·es des deux prix les plus importants. Pour justifier cet état de fait, Delphine Naudier invoque notamment une stratégie d'« usage symbolique de la rareté », qui pousserait les jurys du Goncourt et du Grand prix du roman de l'Académie française à faire de l'élection d'une autrice un événement inhabituel afin de s'assurer une meilleure couverture médiatique : « La rareté d'un couronnement féminin

²⁸³ Le Prix Goncourt a été fondé en 1903, alors que la première édition du Grand prix du roman de l'Académie française a eu lieu en 1918.

²⁸⁴ NAUDIER, D., « Les lauréates du Goncourt : une légitimité en trompe-l'œil ? », dans NAUDIER, Delphine et ROLLET, Brigitte (éd.), *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 127.

²⁸⁵ *Ibid.*, pp. 130-132.

assure un fort retentissement médiatique. Si c'est un écrivain que l'on consacre, le fait que l'appartenance sexuée soit féminine donne une prime médiatique liée à l'exceptionnalité »²⁸⁶.

2.3.1.2. Disparités entre hommes et femmes parmi les nominé·es

La disparité de représentation entre les hommes et les femmes parmi les lauréat·es des principaux prix littéraires pourrait être liée au fait que ces dernières sont moins souvent nominées que leurs confrères. Après enquête, il s'avère effectivement que, si la parité est encore loin d'être atteinte parmi les lauréat·es, elle ne l'est pas davantage dans les sélections.

Ainsi, sur les 16 romans faisant partie de la première sélection du prix Goncourt en 2021, 7 étaient écrits par des autrices. En 2020, c'était le cas de 6 livres parmi une liste de 15 titres et en 2019, de 7 livres sur 15. Sur la base de ces chiffres, l'on peut établir que, lors des trois dernières éditions du prestigieux prix, 43,4% des nominé·es étaient des femmes. La proportion d'autrices présélectionnées est à peu de chose près la même pour les autres prix : entre 2019 et 2021, elles représentaient en moyenne 35% des nominé·es pour le Renaudot, 35,5% pour le Grand Prix de l'Académie française, 40% pour le Médicis et 27,3 % pour l'Interallié. Le seul à atteindre la parité, avec une proportion moyenne de 54,3% d'autrices parmi les sélectionné·es des trois dernières éditions, est le prix Femina, dont le jury n'est composé que de femmes.

2.3.1.3. La disparité entre hommes et femmes dans les jurys, une possible explication ?

Cette dernière observation nous indique une possible corrélation entre le nombre de femmes dans le jury d'un prix et la proportion d'autrices récompensées par celui-ci. Pour Delphine Naudier, il ne fait aucun doute que « l'appartenance sexuée des “juges” [a des] conséquence[s] sur la production de légitimité littéraire »²⁸⁷.

Ainsi, selon un rapport du ministère français de la Culture datant de 2017, les jurys des principaux prix (Goncourt, Renaudot, Décembre, Interallié et Médicis) qui, nous l'avons vu, ont été peu enclins à récompenser les autrices depuis leur création, comptent en moyenne 24% de femmes parmi leurs membres²⁸⁸. Il est par ailleurs frappant de constater que le prix qui a

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 134.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 127.

²⁸⁸ SOLYM, C., art.cit.

retenu le moins d'autrices dans sa première sélection ces trois dernières années – à savoir l'Interallié, avec une moyenne de seulement 27,3% – est à l'heure actuelle le seul dont le jury est exclusivement masculin (c'est d'ailleurs le cas depuis sa création en 1930), alors que les prix dont les aréopages sont exclusivement féminins, à savoir le Femina et le Grand Prix des Lectrices du magazine *Elle*, sont ceux qui ont récompensé depuis leur création le plus d'autrices (respectivement 41 pour le Femina en 117 ans d'existence, et 30 pour le Prix des Lectrices *Elle* en 51 ans d'existence).

Charue tient cependant à nuancer cette affirmation, précisant que si une relation existe indéniablement entre le genre des membres d'un jury et celui des auteur·ices récompensé·es, il s'agit d'une corrélation davantage que d'un lien de cause à effet absolu. « On remarque par exemple que le prix Médicis, avec 55 % de membres féminines au sein de son jury en 2019, n'a récompensé que 16 % de femmes depuis sa création, et 30 % ces vingt dernières années. Parallèlement, la tendance inverse s'observe pour le prix Renaudot, qui, avec seulement 10 % de femmes dans son jury, marque une augmentation importante de femmes primées depuis 1999 »²⁸⁹, fait-elle observer.

2.3.1.4. Conséquence de ce désaveu des autrices par les prix littéraires

Qu'elle soit due au faible nombre de femmes présentes dans les jurys ou non, l'inégale répartition entre autrices et auteurs du capital symbolique détenu par les instances de légitimation que sont les prix littéraires n'est en tout cas pas sans conséquence. Elle entraîne notamment le maintien du « stigmatisme associant littérature commerciale et littérature écrite (par) et destinée aux femmes »²⁹⁰.

Puisque la littérature valorisée par les pairs est essentiellement le fait de « grands hommes »²⁹¹, l'autre littérature, celle qui se situe en marge de la culture lettrée et à laquelle l'institution littéraire reconnaît (beaucoup) moins de valeur esthétique, se voit associée au féminin. Dans un ouvrage intitulé *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*, la chercheuse Geneviève Sellier développe ainsi la thèse suivante : « La culture d'élite s'impose comme une constante réaffirmation de la créativité masculine, alors que la culture de masse est associée aux femmes consommatrices et productrices sur un mode mercantile et aliénant »²⁹².

²⁸⁹ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 55.

²⁹⁰ NAUDIER, D., « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », art.cit., p. 8.

²⁹¹ L'expression est de Paul Bénichou. Cf. *Le Sacre de l'écrivain, op.cit.*

²⁹² SELLIER, G., « Introduction », art.cit., p. 8.

« [Les] œuvres [d'autrices] apparaissent plus souvent liées au commerce éditorial qu'à l'art désintéressé de l'esthète ou à la compétence stylistique de l'écrivain »²⁹³, confirme Naudier.

Bien que ce stéréotype ne soit pas nouveau (comme le souligne Christine Détrez, au XIX^e siècle, on dévalorisait déjà les écrivaines « en rabattant leur écriture à un métier rendu nécessaire par les contingences matérielles, façon de leur refuser la stature de l'artiste, tant l'art ne peut se mêler d'argent »²⁹⁴), il est cependant toujours aussi vivace au XXI^e siècle, malgré la transformation profonde que semble avoir connue la société, en particulier depuis 2018. C'est du moins ce qu'affirme l'autrice Alice Zeniter dans une interview datant de 2021: « Le statut d'écrivain est encore attaché aux hommes. Emmanuel Carrère ou Michel Houellebecq sont considérés comme des artistes de la langue, alors que Leïla Slimani est perçue comme une autrice qui vend des livres. La place des autrices est tout le temps marginalisée »²⁹⁵.

2.3.2. Les médias littéraires

Les prix littéraires ne sont cependant pas la seule instance de légitimation littéraire responsable de cette situation. C'est également le cas des médias littéraires, où la parité n'est pas non plus au rendez-vous, comme le prouvent les travaux de la chercheuse Isabelle Boisclair. Celle-ci a analysé un corpus de 1312 articles parus entre septembre 2017 et mai 2018 dans les rubriques littéraires de divers journaux québécois et a constaté que « 57,5 pour cent sont consacrés aux œuvres écrites par des hommes, contre 36,8 pour cent aux œuvres écrites par des femmes (les œuvres mixtes récoltant 5,6 pour cent) »²⁹⁶.

Cette asymétrie s'observe également en France. En effet, sur les 100 numéros du magazine littéraire *Le Matricule des anges* parus entre novembre 1992 et février 2009 et consultés par Audrey Lasserre, seuls 14 consacraient leur dossier central à une écrivaine²⁹⁷. Une autre analyse, menée en 2015 par la chercheuse féministe canadienne Lori Saint-Martin, révèle que *Le Matricule des anges* ne constitue pas une exception : sur les 30 ouvrages mentionnés dans le numéro d'octobre de *Lire* dédié à la rentrée littéraire, seuls 8 avaient été

²⁹³ NAUDIER, D., « Assignation à "résidence sexuée" et nomadisme chez les écrivaines », art.cit., p. 51.

²⁹⁴ DÉTREZ, C., art.cit., p. 27.

²⁹⁵ SALVI, E., « #MeToo : dans l'édition, "l'omerta est toujours puissante" », *Médiapart*, 8 mai 2021.

²⁹⁶ BOISCLAIR, I., « Littérature, un art encore largement dominé par les hommes », art.cit.

²⁹⁷ LASSERRE, A., « Les Héritières : les écrivaines d'aujourd'hui et les féminismes », art. cit., p. 94.

écrits par des femmes. Le même mois, 5 livres d'autrices comptaient parmi les 23 ouvrages recensés par *Le Nouveau Magazine Littéraire*.

Saint-Martin a aussi observé, après avoir analysé les suppléments littéraires de grands quotidiens de plusieurs pays, que « non seulement les écrivains ont davantage d'articles, mais ceux-ci sont plus longs que ceux qu'on consacre à leurs consœurs. La position de l'article dit également beaucoup du prestige accordé : 62,5 % des articles de la première page du *New York Times* et 63,6 % de celle du *Monde* sont ainsi consacrés aux livres écrits par des hommes. Pas un seul livre de femme n'a droit à la couverture de *Clarín* [journal argentin] »²⁹⁸. Dans le même ordre d'idées, une étude réalisée en 2019 par la journaliste américaine Danuta Kean et proposant une analyse comparative des campagnes promotionnelles de 10 ouvrages indique que « les livres rédigés par des hommes bénéficient d'une couverture médiatique plus importante de 12% que leurs homologues féminines. [...] [Par exemple,] alors que *How to Stop Time* de Matt Haig a été mentionné 12 fois par des journaux, son homologue [roman de même genre, paru au même moment et écrit par une autrice à la notoriété semblable], *The Summer of Impossible Things* par Rowan Coleman n'a été cité que 3 fois »²⁹⁹.

Les journaux spécialisés ont donc tendance, comme les prix littéraires, à ne pas mettre les œuvres d'autrices en avant au même titre que celles publiées par leurs homologues masculins, voire à tout bonnement les ignorer. Or, comme le souligne Saint-Martin,

Newspapers are [...] powerful agents of canon-building [...]. Thanks to them, reputations are built, careers are given a boost, authors become “major” and then go on to win awards, sell more books and have a greater chance of entering the contemporary canon. Influential newspapers determine which books count, which debates are worth having, which voices are important. Women authors, apart from a favoured few, do not stand a chance³⁰⁰.

²⁹⁸ DÉTREZ, C., art. cit., p. 28.

²⁹⁹ CADO, C., « Entre autrices et auteurs, un traitement médiatique déséquilibré », *Actualité*, 19 mars 2019.

³⁰⁰ SAINT-MARTIN, L., « Why Counting Women Counts : Visibility and Legitimacy in Newspaper Book Review », Colloque “Gender in Art Criticism”, Paris, 16 novembre 2015, cité dans DÉTREZ, C., art. cit., p. 28.

« Les journaux jouent un rôle important dans la construction d'un canon. Grâce à eux, des réputations se construisent, des carrières sont boostées, des auteurs deviennent “majeurs” et sont donc amenés à gagner des prix, à vendre plus de livres et à avoir de meilleures chances d'entrer dans le canon littéraire contemporain. Les journaux influents déterminent quels livres comptent, quels débats valent la peine, quelles voix sont importantes. Les autrices, à part quelques privilégiées, n'ont pas la moindre chance » [notre traduction].

Si, comme nous l'avons vu au point 2.3.1.3., il existe une possible corrélation entre le genre des membres d'un jury et celui des auteur·ices récompensé·es, il semble y avoir un lien analogue entre le genre des journalistes littéraires et celui des écrivain·es qu'ils choisissent de mettre en avant³⁰¹.

[Les articles littéraires analysés par Isabelle Boisclair et parus dans des journaux québécois] sont rédigés par des hommes dans une proportion de 59,8 pour cent, contre 39,8 pour cent par des femmes. La critique littéraire est donc dominée par les hommes, lesquels favorisent largement les hommes. En effet, ces derniers consacrent 63,8 pour cent de leurs articles à des hommes contre 30,6 pour cent à des femmes, tandis que celles-ci consacrent 47,9 pour cent de leurs articles à des hommes, contre 46,2 pour cent à des femmes. Il est notable que l'approche des femmes en cette matière affiche une égalité quasi parfaite³⁰².

À la lumière de ces chiffres, il est d'autant moins surprenant de constater que les trois principaux magazines littéraires français, dont nous venons d'établir qu'ils sont loin de la parité en matière de représentation des auteur·ices, n'ont eu que des rédacteurs en chef masculins depuis leur fondation (respectivement en 1966 pour *Le Nouveau Magazine Littéraire*, en 1975 pour *Lire* et en 1992 pour *Le Matricule des anges*). La tendance n'est pas différente en ce qui concerne les émissions littéraires, traditionnellement animées par des présentateurs (Michel Polac, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Michel Field ou encore François Busnel étant les plus emblématiques d'entre eux) depuis les débuts de la télévision française³⁰³.

2.3.3. Les institutions littéraires, un *boys club*

Il semble pertinent d'effectuer un rapprochement entre les institutions littéraires, qui, nous venons de le démontrer, sont foncièrement masculines, et la notion de « *boys club* », définie par la chercheuse québécoise Martine Delvaux, autrice d'un livre sur le sujet³⁰⁴, comme suit :

Le *boys club* est un dispositif, c'est-à-dire une structure, une organisation, un système, qui se déploie dans des lieux précis, permettant l'installation et l'exercice du pouvoir masculin (en particulier blanc et hétérosexuel). Le *boys club* est partout, de manière plus ou moins évidente, et il est ce par quoi la masculinité s'incarne en un genre sexué « universel », « neutre » et « invisible », qui en vient à représenter tout le monde. Un monde, dès lors, qui se résume aux hommes blancs, hétérosexuels et de classe moyenne, contre le féminin, le racialisé, le pauvre, le queer, etc. [...]. C'est d'une part la collectivité des hommes

³⁰¹ Ce phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau. Béatrice Slama l'observe déjà concernant le début du XX^e siècle : « tant que Rachilde assure la rubrique "romans" du *Mercur de France*, les romans de femmes y tiennent une très grande place. Son successeur John Carpentier les réduira à la portion congrue ». Cf. SLAMA, B., art. cit., p. 52.

³⁰² BOISCLAIR, I., « Littérature, un art encore largement dominé par les hommes », art. cit.

³⁰³ La fiche Wikipedia intitulée « Émissions de télévision littéraire en France » recense 37 émissions diffusées sur différentes chaînes entre 1953 et 2022. Une seule d'entre elles (*Livres & Vous*, diffusée entre 2018 et 2021 sur la chaîne Public Sénat) a une femme (Adèle Van Reeth) pour présentatrice. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Émission_de_télévision_littéraire_en_France (page consultée le 23 mai 2022).

³⁰⁴ DELVAUX, M., *Le Boys club*, Paris, Payot, « Petite bibliothèque Payot », 2021.

et d'autre part le fait qu'ils fonctionnent « ensemble », qu'ils sont tournés les uns vers les autres, qu'ils défendent les intérêts des uns et des autres [...]. Ces regroupements masculins sont au cœur des organisations les plus diverses, du gouvernement aux industries, en passant par les banques, les universités, les écoles...³⁰⁵.

Comme les médias littéraires, les jurys littéraires entretiennent des rapports privilégiés avec la notion de *boys club*, dans la mesure où ils sont « avant tout des corporations littéraires fondées sur le besoin de se reconnaître entre pairs, de nouer des amitiés, d'affirmer des ressemblances et des affinités mutuellement admises »³⁰⁶.

Si, selon Ducas, les membres féminines du jury du Femina sont « dépourvues [...] de cet esprit de corps hérité par leurs homologues masculins des cénacles et cercles littéraires d'antan où les solidarités de groupe se soudent et se renforcent »³⁰⁷, Delphine Naudier considère *a contrario* le Goncourt comme étant « emblématique du modèle idéal typique du monde des Lettres qui, sous des aspects neutres et universels, a construit, à l'instar du monde politique, la figure de l'homme [écrivain] blanc et bourgeois comme dominante »³⁰⁸. Même si des femmes figurent systématiquement parmi ses membres, l'on peut davantage y voir une manifestation de ce que Delvaux appelle le « syndrome de la Schtroumpfette » (« on élit une seule femme à l'intérieur du *boys club*, manière de jeter de la poudre aux yeux et de faire croire à l'absence de sexisme alors que ce n'est pas le cas »³⁰⁹) que l'amorce d'un changement profond.

En effet, comme le souligne Naudier, malgré sa prétendue autonomie (il serait « un univers régulé uniquement par la reconnaissance de la qualité [...] littéraire [...] hors [...] de tous rapports sociaux »³¹⁰), « le champ littéraire, comme tous les espaces de pouvoir, a toujours été un bastion détenu par les hommes »³¹¹. Il reste aujourd'hui encore « un espace hiérarchisé où l'origine sociale, le sexe, la couleur de peau, la nationalité constituent des marqueurs construits »³¹².

³⁰⁵ NEBELSZTEIN, M., « “Le boys club est partout et il est violent” », *Terrafemina*, 12 février 2019.

³⁰⁶ DUCAS, S., « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », art. cit., p. 64.

³⁰⁷ *Ibid.*, pp. 64-65.

³⁰⁸ NAUDIER, D., « Les lauréates du Goncourt : une légitimité en trompe-l'œil ? », art. cit., p. 128.

³⁰⁹ NEBELSZTEIN, M., art. cit.

³¹⁰ NAUDIER, D., « La cause littéraire des femmes dans les années 1970 », art. cit., p. 391.

³¹¹ NAUDIER, D., « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », art. cit., p. 57.

³¹² NAUDIER, D., « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », art. cit., p. 5.

2.3.4. Un entre-soi généralisé : l'exemple de la bande dessinée

L'entre-soi des instances de légitimation, où les hommes blancs et bourgeois s'élisent entre eux, ne concerne d'ailleurs pas que le roman. Le milieu de la bande dessinée n'est pas non plus épargné par cette culture du sérail.

Ainsi, le Festival international de bande dessinée d'Angoulême, qui constitue depuis sa création en 1974 la principale instance de légitimation en matière de neuvième art, peut être pointé du doigt, au même titre que le Goncourt, pour son manque de représentation des autrices et illustratrices. En 2016, le Collectif de créatrices de bande dessinée contre le sexisme, fondé l'année précédente et rassemblant plus de 150 autrices et illustratrices, a dénoncé l'absence de femmes parmi les trente auteurs faisant partie cette année-là de la sélection du prestigieux Grand Prix de la ville d'Angoulême, qui récompense un·e auteur·ice pour l'ensemble de son œuvre. Celui-ci, soulignons-le, n'a été remis qu'à trois femmes en 48 ans d'existence : la Française Florence Cestac en 2000, la Japonaise Rumiko Takahashi en 2019 et la Québécoise Julie Doucet en 2022. Le Fauve d'or, ou prix du meilleur album, n'a quant à lui été décerné qu'à six femmes depuis sa création en 1976.

Pour faire taire la polémique née en 2016, des changements ont été mis en place dès l'année suivante. En effet, en 2017, comme l'a rapporté *Le Parisien*, le Festival d'Angoulême a annoncé en grande pompe « modifi[er] le mode de scrutin du Grand Prix [et] établi[r] la parité au sein du comité de sélection et du grand jury »³¹³. Néanmoins, pour l'heure, ces efforts visant à assurer la parité ne se sont pas avérés payants, puisque lors des cinq dernières éditions, seules 3 femmes (Rumiko Takahashi, Julie Doucet et Emil Ferris) ont reçu l'un des deux prix les plus prestigieux (Grand Prix et Fauve d'Or) sur un total de 10 lauréat·es. En outre, seules 27 autrices/illustratrices ont été couronnées par un prix, quel qu'il soit³¹⁴, sur un total de 80

³¹³ PETER, P., art. cit.

³¹⁴ En 2017, la Sud-Coréenne Ancco a reçu le Prix Révélation, et le duo formé par Julie Staebler et Catherine Staebler le Prix de la bande dessinée alternative pour *Biscoto*. En 2018, ce prix a à nouveau été remis à deux femmes (Elsa Abderhamani et Juliette Mancini), tout comme le Prix spécial du jury, le Prix du public, et le Prix Jeunesse, respectivement décernés à Marion Fayolle, Marion Montaigne, Claire Fauvel et Julia Billet. En 2019, quatre autrices/illustratrices ont été récompensées : Rumiko Takahashi par le Grand Prix, Emil Ferris par le Fauve d'or, Émilie Gleason par le Prix Révélation et Jen Wang par le Prix Jeunesse. En 2020, Chloé Wary a été couronnée par le Prix du public, Nicole Claveloux et Édith Za par le Prix du Patrimoine, et Camille Jourdy et Akiko Higashimura par le Prix Jeunesse. En 2022, enfin, 9 femmes ont été récompensées – c'est le nombre le plus élevé depuis 2017 –, à savoir Julie Doucet par le Grand Prix, Madeleine Riffaud par le Prix René-Goscinny (avec Jean-David Morvan), Léa Murawiec par le Prix du public, Camille Lavaud Benito par le Prix Révélation, Louise Moaty par le Prix spécial du jury (avec Raphaël Meltz et Simon Roussin), Kei Lam par le Prix BD de la Porte dorée, Anne-Marie Saint-Cerny par le Prix Eco-Fauve (avec Christian Quesnel), et Amélie Fléchais (avec Jonathan Garnier) et Kat Leyh par le Prix Jeunesse.

récompensé·es entre 2017 et 2022 – le Festival d’Angoulême n’ayant pas eu lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire. La parité n’a pas davantage été atteinte dans les sélections. Ainsi, la sélection officielle de l’édition 2022 comportait au total 83 albums, parmi lesquels pas plus de 29 ont été réalisés, en tout ou en partie, par une femme.

2.4. Une corrélation entre la difficulté d’accès des autrices au capital symbolique et leur difficulté d’accès au capital économique

Le point 2.3. l’a mis en évidence en s’appuyant sur de nombreux exemples : malgré le récent coup de projecteur médiatique porté sur la cause des femmes, celles-ci continuent de rencontrer des difficultés dans le milieu littéraire lorsqu’il s’agit d’accéder au capital symbolique distribué par les instances de légitimation, et ce quel que soit le segment éditorial concerné. Cet état de fait constitue une possible explication pour leurs difficultés d’accès au capital économique, mentionnées dans le chapitre précédent.

En effet, capital symbolique et capital économique sont profondément liés : il existe une convertibilité très importante entre l’un et l’autre. En se voyant récompensé·e par l’un des principaux prix littéraires, un·e auteur·ice n’augmente pas seulement son capital symbolique, mais aussi, et ce de façon tout à fait significative, son capital économique : « le bandeau rouge multiplie considérablement le nombre de ventes »³¹⁵, observe Camille Perotti pour *La Libre*. Les chiffres avancés par la journaliste sont éloquentes : « Un prix Goncourt s’écoule en moyenne à 300 000 exemplaires (il s’est vendu 700 000 exemplaires des *Bienveillantes* de Jonathan Littel, Gallimard, par exemple), et une récompense littéraire, parmi les plus connues du grand public, peut doubler son nombre d’acheteurs pour peu qu’elle soit soutenue par les libraires ou les médias »³¹⁶. De plus, comme le rappelle Charue, « l’acquisition d’un grand prix littéraire induit [...] à court terme, une explosion des ventes, mais il s’agit également, à plus long terme, d’une porte d’entrée dans le monde littéraire, une opportunité d’obtenir davantage de contrats avec des éditeurs, ou encore d’éventuelles commandes »³¹⁷.

³¹⁵ PEROTTI, C., « Prix littéraires et succès éditorial », *La Libre*, 6 novembre 2009.

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ CHARUE, M., *op. cit.*, p. 58.

Ce n'est donc pas un hasard si les autrices de BD, beaucoup moins récompensées que leurs homologues masculins, gagnent également moins bien leur vie : comme le rapporte *Le Parisien* dans un article datant de 2017, « selon les états généraux de la bande dessinée de 2016, leurs revenus sont en moyenne inférieurs de 43 % à ceux de leurs collègues masculins. Près de 70 % des auteures gagneraient moins que le Smic, contre 50 % chez les hommes »³¹⁸.

³¹⁸ PETER, P., art.cit.

Chapitre trois : Un milieu littéraire propice aux agressions sexuelles et au harcèlement

La difficulté d'accès au capital, tant économique que symbolique, n'est cependant pas le seul obstacle qui se dresse sur le chemin des femmes désirant intégrer le champ littéraire. En effet, dans le sillage du mouvement #MeToo, il a récemment été révélé que le milieu littéraire était particulièrement propice aux agressions sexuelles et au harcèlement.

3.1. Chronologie du mouvement #MeTooÉdition

Tout a commencé avec l'affaire Gabriel Matzneff, qui a éclaté suite à la publication en janvier 2020 du récit autobiographique *Le Consentement* de Vanessa Springora. Dans celui-ci, l'autrice revenait sur la relation d'emprise qu'elle avait entretenue avec l'écrivain Gabriel Matzneff dans les années 1980, alors qu'elle était âgée de 14 ans et lui de 50 ans. L'auteur n'avait jamais fait mystère de ses penchants pédocriminels, qu'il revendiquait dans son œuvre, largement autobiographique, et dans ses prises de parole publiques, mais cela n'avait pas empêché le milieu du livre de faire de lui une personnalité de premier plan. « Écrivain dandy libertaire, il était dans le milieu de l'édition perçu comme un esprit libre et transgressif »³¹⁹, rappelle *France Info*. Régulièrement encensé par la critique, Gabriel Matzneff a tenu une chronique dans *Le Monde* entre 1977 et 1982 et a même été récompensé par le Renaudot essai en 2013. « Tout autre individu qui publierait [...] la description de ses ébats avec un adolescent philippin ou se vanterait de sa collection de maîtresses de quatorze ans [...] serait immédiatement considéré comme un criminel. La littérature excuse-t-elle tout ? »³²⁰, questionne Springora dans son livre.

Par son retentissement, l'ouvrage de Vanessa Springora a engendré un #MeToo de l'édition. Ce mouvement s'est notamment traduit par la publication début 2020 par *France Info* d'une enquête accompagnée d'une tribune signée par 44 personnalités littéraires, qui y écrivaient :

³¹⁹ AIRAUD, C., « “Le Consentement”, ou le récit terrible de Vanessa Springora qui, à 14 ans, a vécu une relation d'emprise avec l'écrivain Gabriel Matzneff, 50 ans », *France Info*, 26 décembre 2019.

³²⁰ SPRINGORA, V., *Le Consentement*, Paris, Grasset, 2020, p.193, cité dans *ibid*.

Le cas Matzneff a suscité l'indignation. On aurait pu attendre qu'il soulève des interrogations plus larges sur les violences sexuelles et sexistes dans l'édition. On a davantage entendu les réactions hostiles de certains. « N'en fait-on pas un peu trop ? » « La censure a-t-elle repris du service ? » « Ne cherche-t-on pas à moraliser, donc à tuer la littérature ? ». Notre société serait entrée dans le règne du puritanisme et de la dénonciation, #balancetonporc oblige. Le malaise est palpable. Et pourtant. Combien de Weinstein dans le monde littéraire ? Combien de tartuffes aux mains moites, de dons Juans à la braguette souple ? [...]

Comme dans la presse et le cinéma, nous sommes nombreuses – trop nombreuses – à avoir été confrontées à des violences sexistes et sexuelles, nous plongeant parfois dans une zone grise. Remarques déplacées, attouchements, brutalité psychologique, agressions physiques... Avec pour seule réponse la sidération, cet autre visage de la culpabilité, dans un renversement des rôles tristement connu. Est-ce ma faute ? Ai-je provoqué malgré moi cette caresse dont je ne voulais pas, ces mots qui me salissent ? Suis-je une victime ? Pire : une imbécile, une oie blanche ? [...] Renversons la perspective, renvoyons l'agresseur à sa responsabilité³²¹.

Le mouvement #MeTooÉdition se poursuit l'année suivante, avec la création du compte Instagram @Balancetonéditeur en avril 2021 dans le but d'« offrir une écoute à la parole énoncée qui est encore trop souvent minimisée, et de [...] lever le voile sur ce qu'il se passe dans le milieu de l'édition, un milieu souvent idéalisé et encore trop opaque »³²². Le compte partage des témoignages anonymes qui dénoncent les pratiques sexistes à l'œuvre dans certaines grandes maisons d'édition : remarques et gestes déplacés, discriminations sexistes ou encore harcèlement sexuel. « Notre démarche n'est pas celle d'une vengeance ou d'une humiliation, mais d'un simple lever de rideau. Dans ce milieu, peut-être plus encore qu'ailleurs, on sait comme les mots ont un sens, un impact, et qu'ils ne s'emploient pas légèrement. En inscrivant noir sur blanc comme nous le faisons ces phrases entendues ou ces choses vues, il n'est plus possible de se cacher derrière des justifications visant à minimiser la situation »³²³, expliquent ses créatrices dans *Livres Hebdo*.

Peu de temps après, le journal *Médiapart* publie une enquête visant Stéphane Marsan, le directeur des éditions Bragelonne, spécialisées en littérature de l'imaginaire. Celui-ci « se servirait de sa position professionnelle pour rechercher des faveurs sexuelles auprès de femmes, auteures ou autres »³²⁴, relaie *Actualitté*. Dans la foulée, une nouvelle tribune est publiée et

³²¹ COLLECTIF, « “Nous ne serons plus celles qui encaissent” : après l'affaire Matzneff, des personnalités du monde littéraire réclament la fin de la “loi du silence” », *France Info*, 6 février 2020.

³²² GIRGIS, D., « “Balance ton éditeur” dénonce “un milieu souvent idéalisé et encore trop opaque” », *Livres Hebdo*, 19 avril 2021.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ OURY, A., « #MeToo : l'éditeur Stéphane Marsan visé par de nombreux témoignages », *Actualitté*, 22 avril 2021.

signée par plus de 100 autrices, qui interrogent : « alors que l'édition s'enrichit de la publication des récits des victimes de violences sexistes et sexuelles, qu'en est-il au sein du milieu ? »³²⁵.

Les nombreux témoignages recueillis par *France Info* et par le compte @Balancetonéditeur prouvent que les affaires Matzneff et Marsan ne constituent pas des cas isolés. Ils « dévoilent un univers aux frontières poreuses entre la vie personnelle et professionnelle, où les rendez-vous entre auteurs et éditrices – et l'inverse – se déroulent dans l'ambiance intime d'un dîner au restaurant, d'une soirée arrosée lors d'un festival ou même dans une chambre d'hôtel » et où « les abus [...] sont [...] liés [...] au statut de la personne [...], si elle est jeune ou débutante, par exemple »³²⁶. De même, les résultats d'un sondage mené en mai 2021 par *Livres Hebdo* en collaboration avec Ipsos sont particulièrement évocateurs.

84 % des répondants affirment avoir déjà été témoins d'au moins un acte sexiste au cours de leur carrière. [...] 61 % des professionnels de l'édition ont déjà été victimes d'agissements sexistes et sexuels dans le cadre de leur travail. [...] La moitié d'entre eux ont été victimes de remarques déplacées (dont 23 % le sont encore actuellement), 36 % de discrimination sexiste (dont 32 % actuellement), 21 % de gestes déplacés (dont 11 % actuellement) et 10 % de harcèlement sexuel (dont 14 % actuellement). Sans surprise aucune, les femmes sont davantage victimes d'agissements sexistes ou sexuels que les hommes (respectivement 70 % des répondants contre 25 %). Les autrices et collaboratrices extérieures sont les principales victimes de l'ensemble des agissements sexistes et sexuels et particulièrement de harcèlement sexuel. 16 % des autrices ont déjà été victimes de harcèlement sexuel (dont 20 % actuellement)³²⁷.

3.2. Les agressions sexuelles, ou la riposte des dominants

Les chiffres alarmants fournis par *Livres Hebdo* révèlent que le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles sont légion dans le milieu de l'édition, davantage que dans d'autres secteurs professionnels. Comment expliquer cet état de fait ? Comme le rappelle Camille Froidevaux-Metterie, qui aborde la question des agressions sexuelles dans son ouvrage *Un corps à soi* au sein du chapitre intitulé « Le corps de désir », le viol a partie liée avec le pouvoir. Citant la féministe américaine Andrea Dworkin, elle écrit : « [Le viol] est un acte de possession, un acte simultané de propriété, de saisie, de contrainte ; c'est conquérir ; c'est exprimer, dans la sphère intime, le pouvoir sur l'autre, de corps à corps, de personne à objet »³²⁸. Pour la philosophe, le viol est un puissant levier patriarcal, par lequel les hommes maintiennent les

³²⁵ COLLECTIF, « #MeToo dans l'édition : tout le monde savait », *Libération*, 8 mai 2021.

³²⁶ BOTTICELLI, M. et FOURNIER, C., « “On soulève une pierre et, en dessous, ça grouille” : après l'affaire Matzneff, elles rompent le silence sur les violences sexistes dans l'édition », *France Info*, 6 février 2020.

³²⁷ LACOUR, C., « L'édition française est-elle sexiste ? », *Livres Hebdo*, 2 juillet 2021.

³²⁸ DWORKIN, A., « Le pouvoir », trad. Martin Dufresne, *Nouvelles questions féministes*, 25 (3), 2006, p. 102, cité dans FROIDEVAUX-METTERIE, C., *op.cit.*, p. 220.

femmes dans la soumission : « Les viols et agressions sexuelles sont les expressions paradigmatiques de la logique patriarcale qui assigne les femmes à leur corps disponible et enracine l'idée qu'elles doivent demeurer inférieures et soumises »³²⁹.

À la lumière de cet apport théorique, nous pourrions émettre l'hypothèse que, dans un milieu littéraire où le pouvoir, nous l'avons vu, est aux mains des hommes, commettre des agressions sexuelles serait pour eux une manière de maintenir leur position dominante et de « remettre les femmes à leur place — la seconde. Baliser, circonscrire, clôturer ce territoire qu'elles se mettent à occuper »³³⁰.

3.3. Une puissante omerta autour de ces faits

En dépit de leur récurrence, les agissements répréhensibles commis au sein du milieu littéraire, qu'il s'agisse d'actes sexistes ou sexuels, sont le plus souvent tus par leurs victimes : c'est ce que souligne l'enquête, intitulée « L'édition française est-elle sexiste ? », que *Livres Hebdo* a consacrée à la question en juillet 2021. Son autrice, la journaliste Cécilia Lacour, constate en effet que, malgré la récente libération de la parole amorcée suite à l'affaire Matzneff, les auteurs d'agressions sexuelles sont encore peu nombreux à être dénoncés, les témoignages restant pour la plupart anonymes. Elle conclut dès lors à l'existence d'une puissante omerta au sein de l'édition.

Une première cause possible à cette situation est la conception en vigueur depuis le XIX^e siècle faisant du milieu littéraire une sphère autonome sans comptes à rendre à la morale et de l'écrivain – forcément masculin – un génie que son talent place au-dessus des lois. « L'édition [...] autorise implicitement des comportements inappropriés par sa sacralisation des valeurs de liberté de création », note ainsi la journaliste Marine Durand, qui souligne pour *Livres Hebdo* « la toute-puissance des “auteur-stars”, en position de force [...] face aux collaboratrices »³³¹. « Il y a [dans le milieu de l'édition] une soi-disant complexité de la pensée qui dépasserait toutes les questions auxquelles le reste de la société est confronté »³³², analyse l'autrice et éditrice Laure Limongi dans *Médiapart*.

³²⁹ FROIDEVAUX-METTERIE, C., *ibid.*, p. 228.

³³⁰ SLAMA, B., art.cit., p. 56.

³³¹ DURAND, M., « Ces métiers du livre en première ligne sur le front du sexisme », *Livres Hebdo*, 27 juillet 2021.

³³² SALVI, E., art. cit.

Une seconde explication à cette culture du silence persistante réside dans le fait que, comme nous l'avons vu au point 2.3.3., le milieu littéraire, où le pouvoir est monopolisé par les hommes blancs et bourgeois, se présente comme un *boys club*. Or, dans les *boys clubs*, les hommes se protègent entre eux, comme le précisait Martine Delvaux. « L'entre-soi du milieu génère beaucoup d'opacité », confirme *Livres Hebdo*³³³. 26% des répondant·es à l'enquête menée par le magazine ont ainsi été contraint·es par un·e supérieur·e de taire des agissements sexistes ou sexuels, alors que 53% des personnes ayant dénoncé ces actes en ont subi les conséquences.

« Il y a un climat permanent de flirt dans la culture française, qui me paraît exacerbé dans l'édition, parce que les hommes sont habitués à être intouchables »³³⁴, soutient l'écrivaine Emmanuelle Richard, tandis que sa consœur Julia Kerninon ajoute : « Dans l'édition, un homme sera généralement plus puissant qu'une femme. Alors le risque qu'on court à l'énervé c'est qu'il tue notre carrière ». Ce risque est pris d'autant plus au sérieux dans un milieu où victimes d'importantes inégalités salariales, les autrices et professionnelles de l'édition sont souvent précaires financièrement (cf. point 1.2). C'est ce qu'avancent les signataires de la tribune parue en 2020 dans *France Info* :

Le silence des femmes dans l'édition ne s'explique-t-il pas aussi par la précarisation d'un secteur soumis à des impératifs financiers intenable ? Que dira-t-on à la jeune attachée de presse, à l'éditrice ou à l'assistante harcelée par, au choix, un auteur à succès, un journaliste faisant la pluie et le beau temps, un supérieur hiérarchique, qui aurait le mauvais goût de se plaindre ? [...] « Tu as la chance d'exercer un métier dont tout le monde rêve et de vivre de ta passion ». La beauté de l'art, en somme, [...] vaut bien quelques sacrifices. Surtout si les prédateurs contribuent à la rentabilité générale, gonflant le ventre des éditeurs et des actionnaires. On ne tue pas la poule aux œufs d'or³³⁵.

³³³ LACOUR, C., « L'édition française est-elle sexiste ? », art. cit.

³³⁴ DURAND, M., « Julia Kerninon et Emmanuelle Richard : “Un climat de flirt dans la culture française, exacerbé dans l'édition” », *Livres Hebdo*, 6 juillet 2021.

³³⁵ COLLECTIF, « “Nous ne serons plus celles qui encaissent” : après l'affaire Matzneff, des personnalités du monde littéraire réclament la fin de la “loi du silence” », art. cit.

Conclusion

L'autrice et militante féministe de la deuxième vague Françoise d'Eaubonne écrivait très justement dans *Le féminisme ou la mort* : « Le fait misogynique [...] déborde cruellement les individus. Il fait partie des institutions, il sous-tend les structures mentales. [...] Il affecte toute culture [...]. Il est l'air que nous respirons »³³⁶. La première partie de ce mémoire a ainsi prouvé que la misogynie est partout à l'œuvre dans l'institution qui nous occupe : le champ littéraire. Bien que celui-ci soit « en apparence ouvert, puisque peu institutionnalisé et ne réclamant aucun “droit d'entrée” semblable à un diplôme ni d'interdiction en cas d'incompétence »³³⁷, les autrices y sont, depuis sa constitution au XIX^e siècle, privées de légitimité et soumises en raison de leur genre à un traitement différencié, dont la nature a été détaillée au fil des trois chapitres qui constituent cette première partie.

Nous nous sommes cependant demandé si la récente quatrième vague du féminisme qui, par son retentissement, a placé la cause des femmes au centre de l'attention du grand public, avait facilité l'accès de celles-ci au *boys club* qu'est le champ littéraire. Plusieurs indices, exposés dans la deuxième partie de ce travail, laissaient en effet croire à une sensibilité nouvelle de la sphère du livre aux inégalités de genre. D'une part, depuis #MeToo, les femmes – autrices comme éditrices – sont fréquemment mises à l'honneur par des médias prompts à annoncer la fin du plafond de verre littéraire qui a si longtemps prévalu. D'autre part, le paysage éditorial a été profondément transformé en l'espace de quelques années. Dans la foulée de #MeToo se sont multipliés les romans dénonçant les violences faites aux femmes, au point que le chercheur Alexandre Gefen, spécialisé en littérature contemporaine, affirme désormais qu'un « réengagement de la littérature » caractérise l'époque actuelle (cf. point 1.1.1). Les autres genres littéraires ont également subi l'influence de #MeToo, comme nous l'avons vu au point 1.2. Quant à l'édition d'ouvrages de non-fiction féministes, elle a profité d'un contexte favorable pour renaître de ses cendres et est aujourd'hui plus vivace que jamais, comme l'a établi le chapitre 2. Un changement semblait donc être en marche.

À l'issue de cette exploration, nous avons pourtant démontré qu'il n'en était rien. En dépit des apparences, la quatrième vague du féminisme n'a aucunement modifié le

³³⁶ EAUBONNE, F., *Le féminisme ou la mort*, Paris, Pierre Horay, 1974, p. 19, cité dans LASSERRE A., « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une histoire littéraire ? », art.cit, p. 46.

³³⁷ CHARUE, M., *op.cit.*, p. 73.

fonctionnement d'un champ littéraire dominé tant numériquement que symboliquement par les hommes.

Si la quatrième vague du féminisme a effectivement eu un impact en littérature, celui-ci reste superficiel. En effet, la publication d'ouvrages très nettement engagés pour la cause des femmes ne s'accompagne, pour les maisons d'édition traditionnelles, d'aucune réflexion sur le sexisme inhérent à l'institution littéraire et d'aucun engagement concret pour y mettre un terme. Au contraire des maisons d'édition féministes indépendantes, qui tentent activement de faire changer les choses mais occupent une position marginale dans le champ et sont pour cette raison peu influentes, les grandes structures éditoriales voient le féminisme comme un simple argument marketing leur permettant de séduire un nouveau lectorat, dans un contexte capitaliste où le milieu du livre est de plus en plus assujéti au capital économique.

Le concept de *feminism washing*, théorisé par la journaliste Léa Lejeune, peut donc s'appliquer au monde de l'édition, puisque l'intérêt pour la cause des femmes affiché par les professionnel·les du milieu au travers de leurs prises de position publiques et de leurs publications entre en contradiction avec la réalité d'un secteur qui reste encore aujourd'hui particulièrement défavorable aux femmes, comme l'a démontré la troisième et ultime partie de ce travail.

Celle-ci a entrepris, en considérant de multiples aspects du champ littéraire, de recenser les nombreuses inégalités qui persistent en son sein. Nous avons commencé par y faire, dans un premier chapitre, le constat de la survivance du plafond de verre auquel se heurtent les professionnelles de l'édition lorsqu'elles tentent d'accéder aux postes à responsabilités. Nous avons ensuite signalé que d'importantes inégalités salariales continuent d'impacter tant les professionnelles de l'édition que les autrices. Nous avons poursuivi en prouvant, dans le deuxième chapitre, que ces dernières se heurtent encore et toujours à de nombreux obstacles lorsqu'il est question d'accéder aux genres et espaces littéraires considérés comme les plus légitimes, mais aussi au capital symbolique distribué par les instances de légitimation que sont les médias littéraires et les prix littéraires. Nous avons conclu par un chapitre abordant l'épineuse question des violences sexistes et sexuelles à l'œuvre dans le milieu littéraire et de l'omerta qui règne à ce propos.

Cependant, cette liste est probablement loin d'être exhaustive... Il conviendrait par exemple de creuser le sujet des discriminations particulières dont sont victimes les femmes racisées au sein du champ littéraire français, dont le caractère nationaliste et eurocentré a déjà été établi à maintes reprises, y compris récemment par la sociologue Kaoutar Harchi dans un article intitulé « Pour en finir avec la croyance en l'universalisme littéraire français »³³⁸.

Ceci étant dit, l'une des caractéristiques des sciences sociales est leur capacité à mettre les phénomènes en lien les uns avec les autres pour formuler des assertions de portée générale. Dès lors, dans la mesure où ce mémoire relève de la sociologie de la littérature, nous pouvons postuler que sa conclusion, selon laquelle la domination masculine a toujours cours dans notre société post-#MeToo, est valable bien au-delà du seul champ littéraire. Bourdieu soulignait d'ailleurs que celui-ci, en dépit de son autonomie, reste un microcosme inclus dans l'espace social global et à l'image de celui-ci. Par conséquent, les rapports de domination qui y sont à l'œuvre s'observent également dans les autres champs qui composent le monde social, affirmait-il. Son héritier, le sociologue Philippe Corcuff, a confirmé cette vision des choses en ce qui concerne la domination des hommes sur les femmes dans un ouvrage intitulé *Les Nouvelles sociologies*, où il a démontré que cette dissymétrie relationnelle était bien transversale aux différents champs³³⁹.

De fait, les changements sociétaux entraînés par la quatrième vague du féminisme sont peut-être moins profonds qu'il n'y paraît, que ce soit dans la sphère littéraire ou ailleurs. C'est du moins ce que l'on peut inférer de l'actualité très récente, qui témoigne d'un maintien d'un rapport de forces hommes-femmes en la défaveur de ces dernières, voire d'un recul de leurs droits. Ainsi, aux États-Unis, la Cour suprême a révoqué le 24 juin 2022 l'arrêt emblématique *Roe v. Wade* qui, depuis 1973, garantissait le droit des Américaines à avorter librement dans chaque état. Face à ces nouvelles alarmantes, certaines militantes crient aujourd'hui à la mort de #MeToo, à l'image de la juriste féministe Sabrina Erin Gin, qui proclamait sur son compte Instagram, au lendemain de l'annonce de l'acquittement du comédien Johnny Depp à l'issue du procès très médiatisé qui l'opposait à son ex-épouse Amber Heard pour des faits de violence

³³⁸ HARCHI, K., « Pour en finir avec la croyance en l'universalisme littéraire français », *AOC*, 18 mai 2018.

³³⁹ CORCUFF, P., *Les Nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*, Paris, Nathan, « 128 », 1995, p. 35.

conjugale : « Hier, MeToo est mort, nous l'avons tué et c'est une responsabilité collective. [...] Les hommes continuent d'être crus et soutenus, peu importe les ignominies commises »³⁴⁰.

Malgré cette conclusion somme toute assez peu réjouissante, l'espoir est encore permis. Le mot de la fin sera pour la militante Sophie Barre, porte-parole du collectif féministe français #NousToutes : « Si la riposte [masculine contre #MeToo] est si forte, c'est que nous sommes très puissantes et des gens se sentent menacés, à raison. Les choses vont changer »³⁴¹, veut-elle croire. Dans le même ordre d'idées, nous faisons le vœu que dans cinq ou dix ans, notre question de recherche puisse donner lieu à une réponse différente.

³⁴⁰ ERIN GIN, S., [@olympereve], extrait d'un texte intitulé « Heard v. Depp : l'affaire qui a tué MeToo » et publié sur Instagram le 2 juin 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.instagram.com/p/CeTAenvD6gR/> (page consultée le 3 août 2022).

³⁴¹ LOAËC, M., « La victoire de Johnny Depp dans son procès contre Amber Heard, un revers fatal pour #MeToo ? », *TF1 Info*, 2 juin 2022.

Bibliographie

1. Essais

BEAUVOIR, Simone (de), *Le Deuxième sexe*, vol. II : *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1986 [1949].

BENICHOU, Paul, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830 : essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, José Corti, 1973.

BOURDIEU, Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, « Points essais », 2002 [1998].

CORCUFF, Philippe, *Les Nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*, Paris, Nathan, « 128 », 1995.

DELVAUX, Martine, *Le Boys club*, Paris, Payot, « Petite bibliothèque Payot », 2021.

DUCAS, Sylvie, *La Littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, Paris, La Découverte, 2013.

FROIDEVAUX-METTERIE, Camille, *Un corps à soi*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2021.

GALAND, Sandrine, *Le Féminisme pop*, Montréal, éditions du Remue-Ménage, 2021.

LAHIRE, Bernard, *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / laboratoire des sciences sociales », 2006.

LAURENT-MAYARD, Aline et ZAFIHEMY, Marie *Le genre expliqué à celles et ceux qui sont perdu-es*, Paris, Buchet-Chastel, 2021.

LEJEUNE, Léa, *Féminisme washing : quand les entreprises récupèrent la cause des femmes*, Paris, Seuil, 2021.

NOËL, Sophie, *L'édition indépendante critique : engagements politiques et intellectuels*, Lyon, ENSSIB, « Papiers », 2012.

PADJEMI, Jennifer, *Féminismes et pop culture*, Paris, Stock, 2021.

PLANTE, Christine, *La petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, nouvelle édition révisée, Paris, Seuil, « Des deux sexes et autres », 2015.

REID, Martine, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, « L'extrême contemporain », 2010.

WITTIG, Monique, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001.

WOOLF, Virginia, *Un lieu à soi*, trad. Marie Darrieussecq, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2020 [1929].

2. Monographies et ouvrages collectifs

NAUDIER, Delphine et ROLLET, Brigitte (éd.), *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.

REID, Martine (éd.), *Femmes et littérature, une histoire culturelle*, vol. II : *XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2020.

SELLIER, Geneviève et VIENNOT, Éliane (éd.), *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 2004.

3. Articles

3.1. Articles scientifiques

BACHOLLE-BOSKOVIC, Michèle, « Annie Ernaux, “premier homme”, “premier écrivain” », dans FORT, Pierre-Louis et HOUDART-MEROT, Violaine (éd.), *Annie Ernaux, un engagement d'écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelles, 2015, pp. 63-72.

BAHAR, Saba et COSSY, Valérie, « Le canon en question : l'objet littéraire dans le sillage des mouvements féministes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 22, n°2, 2003, pp. 4-12, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2003-2-page-4.htm> (page consultée le 7 juin 2022).

BERTRAND, David, « L'essor du féminisme en ligne. Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe ? », *Réseaux*, vol. 2, n°208-209, 2018, pp. 232-257, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2018-2-page-232.htm> (page consultée le 26 juillet 2022).

BOISCLAIR, Isabelle, « « Édition féministe, édition spécialisée : ouvrir le champ », dans MICHON, Jacques et MOLLIÉ, Jean-Yves (éd.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, L'Harmattan, 2001, pp. 496-503.

CHAUDET, Chloé, « Introduction », in Société d'étude de la littérature de langue française des XX^e et XIX^e siècles, *Écriture féminine aux XX^e siècle et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept*, 2015, [en ligne], accessible sous : <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-entre-stereotype-et-concept/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-introduction> (page consultée le 22 mai 2022).

DETREZ, Christine, « La place des femmes en littérature. Le canon et la réputation », *Idées économiques et sociales*, vol. 4, n°186, 2016, pp. 24-29, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2016-4-page-24.htm> (page consultée le 15 novembre 2021).

DUCAS, Sylvie, « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », *Recherches féministes*, vol. 16, n°1, 2003, pp. 43-95, [en ligne], accessible sous : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2003-v16-n1-rf595/007343ar/> (page consultée le 3 mai 2022).

GEFEN, Alexandre, « Littérature et démocratie », *Esprit*, n°7-8, juillet-août 2021, pp. 47-56, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2021-7-page-47.htm?contenu=article> (page consultée le 26 juillet 2022).

LASSERRE, Audrey, « Les femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? », dans BARRABAND, Mathilde et LASSERRE, Audrey (éd.), « Synthèses », *Cahier du CERACC*, n°4, décembre 2009, [en ligne], accessible sous : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00744200/document> (page consultée le 15 novembre 2021).

—, « Les Héritières : les écrivaines d'aujourd'hui et les féminismes », *@analyses. Revue de critique et de théorie littéraire*, vol. 5, n°3, automne 2010, pp. 90-109, [en ligne], accessible sous : <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revueanalyses/article/view/587/489?id=1734> (page consultée le 22 mai 2022).

LOISON, Marie, et PERRIER, Gwenaëlle, « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? », *Cahiers du Genre*, vol. 2, n°69, 2020, pp. 5-29, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2020-2-page-5.htm> (page consultée le 27 juillet 2022).

MAZZONE, Fanny, « Édition », dans BARD, Christine et CHAPERON, Sylvie (éd.), *Dictionnaire des féministes en France de la Révolution à nos jours*, Presses universitaires de France, 2017, pp. 496-498.

NAHOUM-GRAPPE, Véronique, « #MeToo : Je, Elle, Nous », *Esprit*, n°5, mai 2018, pp. 112-119, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2018-5-page-112.htm> (page consultée le 27 juillet 2022).

NAUDIER, Delphine, « L'écriture-femme : une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n°44, 2002, pp. 57-73, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2001-4-page-57.htm> (page consultée le 15 novembre 2021).

—, « La reconnaissance sociale et littéraire des écrivaines depuis les années 1950 », dans RACINE, Nicole et TREBITSCH, Michel (éd.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Paris, éditions Complexe, « Histoire du temps présent », 2004, pp. 191-211.

—, « Assignment à “résidence sexuée” et nomadisme chez les écrivaines », dans LASSERRE, Audrey et SIMON, Anne (éd.), *Nomadismes des romancières contemporaines de langue française*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008, pp. 51-62.

—, « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones. Introduction », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n°78, 2010, pp. 5-13, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2010-2-page-5.htm?contenu=article> (page consultée le 4 mai 2022).

—, « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignments sexuées », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n°78, 2010, pp. 39-63, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2010-2-page-39.htm> (page consultée le 24 mai 2022).

PERDRIAU, Charlotte, « Hors d'atteinte, une maison d'édition fondée par des femmes engagées », *Hommes et migrations*, n°1331, 2020, pp. 206-209, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2020-4-page-206.htm> (page consultée le 10 juin 2022).

PLANTE, Christine, « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept », dans GENERE (éd.), *Épistémologies du genre : croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS éditions, « Sociétés, espaces, temps », 2018, pp. 35-57.

REID, Martine, « L'histoire littéraire au prisme du “genre” », *Le français aujourd'hui*, vol. 2, n°193, 2016, pp. 25-32, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-2-page-25.htm> (page consultée le 27 juillet 2022).

SAPIRO, Gisèle, « Le champ littéraire. Penser le fait littéraire comme fait social », *Histoire de la recherche contemporaine*, vol. X, n°1, 2021, pp. 45-51, [en ligne], accessible sous : <https://journals.openedition.org/hrc/5575> (page consultée le 6 juin 2022).

—, « Les métamorphoses de l'écrivain engagé », *Esprit*, n°7-8, juillet-août 2021, pp. 99-108, [en ligne], accessible sous : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2021-7-page-99.htm?contenu=article> (page consultée le 26 juillet 2022).

SAUVY, Anne, « La littérature et les femmes », in CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean et VIVET, Jean-Pierre (éd.), *Histoire de l'édition française*, vol. IV : *Le livre concurrencé (1900-1950)*, Paris, Promodis, 1986, pp. 243-255.

SLAMA, Béatrice, « De la "littérature féminine" à "l'écrire-femme" : différence et institution », *Littérature*, vol. 2, n°44, 1981, pp. 51-71, [en ligne], accessible sous : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_44_4_1361 (page consultée le 24 mai 2022).

3.2. Articles de presse et interviews

AIRAUD, Christophe, « "Le Consentement", ou le récit terrible de Vanessa Springora qui, à 14 ans, a vécu une relation d'emprise avec l'écrivain Gabriel Matzneff, 50 ans », *France Info*, 26 décembre 2019, [en ligne], accessible sous : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/la-rentree-litteraire/le-consentement-ou-le-recit-terrible-de-vanessa-springora-qui-a-13-ans-a-vecu-une-relation-avec-l-ecrivain-gabriel-matzneff-50-ans_3757911.html (page consultée le 16 juin 2022).

ANONYME, « Maisons d'édition : les femmes prennent le pouvoir », *Entreprendre*, 6 avril 2016, [en ligne], accessible sous : <https://www.entreprendre.fr/maisons-d-edition-les-femmes-prennent-le-pouvoir/> (page consultée le 16 juin 2022).

ANONYME, « Rencontre avec Hors d'atteinte, une nouvelle maison d'édition féministe », *Les Ourses à plume*, 14 mars 2018, [en ligne], accessible sous : <https://lesoursesaplumes.info/2018/03/14/rencontre-avec-hors-datteinte-une-nouvelle-maison-dedition-feministe/> (page consultée le 10 juin 2022).

ARBRUN, Clément, « C'est quoi la zone grise ? Cette journaliste raconte sa nuit de cauchemar », *Terrafemina*, 18 novembre 2019, [en ligne], accessible sous : https://www.terrafemina.com/article/zone-grise-le-temoignage-glacant-de-la-journaliste-johanna-luysen_a351343/1 (page consultée le 14 août 2022).

— , « Encore trop peu de femmes au programme du bac de français », *Terrafemina*, 16 juin 2022, [en ligne], accessible sous : https://www.terrafemina.com/article/bac-de-francais-2022-encore-trop-peu-de-femmes-au-programme_a364584/1 (page consultée le 16 juin 2022).

BAJOS, Sandrine et VAVASSEUR, Pierre, « #MeToo en librairie : les chocs de la rentrée littéraire », *Le Parisien*, 14 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/livres/metoo-en-librairie-les-chocs-de-la-rentree-litteraire-14-09-2020-8384118.php> (page consultée le 6 juin 2022).

BOISCLAIR, Isabelle, « Littérature : un art encore largement dominé par les hommes », *The Conversation*, 22 novembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://theconversation.com/litterature-un-art-encore-largement-domine-par-les-hommes-126561> (page consultée le 4 juin 2022).

BOTTICELLI, Manon et FOURNIER, Catherine, « “On soulève une pierre et, en dessous, ça grouille” : après l’affaire Matzneff, elles rompent le silence sur les violences sexistes dans l’édition », *France Info*, 6 février 2020, [en ligne], accessible sous : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/enquete-franceinfo-on-souleve-une-pierre-et-en-dessous-ca-grouille-apres-l-affaire-matzneff-elles-rompent-le-silence-sur-les-violences-sexistes-dans-l-edition_3805705.html (page consultée le 16 juin 2022).

BOUCHENNI, Nadia, « Métagraphes, une maison d’édition féministe militante », *TV5 Monde*, 30 mars 2018, [en ligne], accessible sous : <https://information.tv5monde.com/terriennes/metagraphes-une-maison-d-edition-feministe-militante-228149> (page consultée le 11 juin 2022).

CADO, Camille, « Entre autrices et auteurs, un traitement médiatique déséquilibré », *Actualité*, 19 mars 2019, [en ligne], accessible sous : <https://actualite.com/article/14279/presse/entre-autrices-et-auteurs-un-traitement-mediatique-desequilibre> (page consultée le 23 mai 2022).

CAILLOU, Annabelle, « Légitime, le féminisme pop ? », *Le Devoir*, 4 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.ledevoir.com/culture/637695/serie-un-feminisme-profitable-legitime-le-feminisme-pop> (page consultée le 11 juin 2022).

CERF, Juliette, « Déferlante de livres féministes en librairie : effet de mode ou vraie révolution ? », *Télérama*, 18 décembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.telerama.fr/livre/deferlante-de-livres-feministes-en-librairie-effet-de-mode-ou-vraie-revolution-7007831.php> (page consultée le 11 juin 2022).

CLERMONT, Thierry, « Prix Renaudot 2021 : la première sélection », *Le Figaro*, 10 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.lefigaro.fr/livres/prix-renaudot-2021-la-premiere-selection-20210910> (page consultée le 2 février 2022).

COLLECTIF, « “Nous ne serons plus celles qui encaissent” : après l'affaire Matzneff, des personnalités du monde littéraire réclament la fin de la “loi du silence” », *France Info*, 6 février 2020, [en ligne], accessible sous : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/tribune-nous-ne-serons-plus-celles-qui-encaissent-apres-l-affaire-matzneff-des-personnalites-du-monde-litteraire-reclament-la-fin-de-la-loi-du-silence_3812067.html (page consultée le 16 juin 2022).

COLLECTIF, « Le féminisme est aussi une affaire d'édition », *Médiapart*, 5 mai 2021, [en ligne], accessible sous : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/050521/le-feminisme-est-aussi-une-affaire-d-edition> (page consultée le 13 juin 2022).

COLLECTIF, « #MeToo dans l'édition : tout le monde savait », *Libération*, 8 mai 2021, , [en ligne], accessible sous : https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/metoo-dans-ledition-tout-le-monde-savait-20210508_RY6DGYMATNHKBC4FRVRYNOY2N4/%20/ (page consultée le 16 juin 2022).

COMBET, Claude, « Jeunesse : comment parler aux petites filles », *Livres Hebdo*, 27 novembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/jeunesse-comment-parler-aux-petites-filles> (page consultée le 7 juin 2022).

CONTRERAS, Isabel, « Rentrée littéraire 2019 : les femmes en porte-voix », *Livres Hebdo*, 10 juillet 2019, , [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/dossier-rentree-litteraire-2019-moins-et-mieux> (page consultée le 6 juin 2022).

— , « Les premières sélections du Renaudot 2019 », *Livres Hebdo*, 2 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-premieres-selections-du-renaudot-2019> (page consultée le 2 février 2022).

— , « Les premières sélections du Médicis 2019 », *Livres Hebdo*, 9 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-premieres-selections-du-medicis-2019> (page consultée le 2 février 2022).

— , « Les premières sélections du Renaudot 2020 », *Livres Hebdo*, 8 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-premieres-selections-du-renaudot-2020> (page consultée le 2 février 2022).

— , « La première sélection du Goncourt 2020 », *Livres Hebdo*, 15 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-premiere-selection-du-goncourt-2020> (page consultée le 2 février 2022).

— , « La première sélection de l'Interallié 2020 », *Livres Hebdo*, 24 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-premiere-selection-de-linterallie-2020> (page consultée le 2 février 2022).

— , « Virginie Despentes crée sa maison d'édition », *Livres Hebdo*, 28 février 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/virginie-despentes-cree-sa-maison-dedition> (page consultée le 10 juin 2022).

CROQUET, Pauline, « #MeToo, du phénomène viral au “mouvement social féminin du XXI^e siècle” », *Le Monde*, 14 octobre 2018, [en ligne], accessible sous : https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/14/metoo-du-phenomene-viral-au-mouvement-social-feminin-du-xxie-siecle_5369189_4408996.html (page consultée le 27 juillet 2022).

DAGUIN, Ophélie, « Goncourt 2019 : le jury a dévoilé sa première sélection », *Elle*, 4 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.elle.fr/Loisirs/Livres/News/Goncourt-2019-le-jury-a-devoile-sa-premiere-selection-3803571> (page consultée le 2 février 2022).

DAUSSY, Laure, « Comment le capitalisme récupère la cause des femmes », *Charlie Hebdo*, 5 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://charliehebdo.fr/2021/03/societe/feminisme/comment-le-capitalisme-recupere-la-cause-des-femmes/> (page consultée le 13 juin 2022).

DECLERCQ, Fanny, « Le féminisme pop : peut-on être pop star et icône féministe ? », *Le Soir*, 23 mars 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.lesoir.be/431884/article/2022-03-23/le-feminisme-pop-peut-etre-pop-star-et-icone-feministe> (page consultée le 24 mai 2022).

DEJEAN, Mathieu, « Ce que nous devons aux féministes d'Amérique Latine : rencontre avec Aurore Koechlin », *Les Inrockuptibles*, 9 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.lesinrocks.com/actu/ce-que-nous-devons-aux-feministes-damerique-latine-180514-09-09-2019/> (page consultée le 30 juillet 2022).

DE LARMINAT, Astrid, « Le Prix Femina 2020 dévoile sa première sélection », *Le Figaro*, 15 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.lefigaro.fr/livres/le-prix-femina-2020-devoile-sa-premiere-selection-20200915> (page consultée le 2 février 2022).

DELION, Auxence, « Angoulême 2022 : découvrez les 23 albums de la sélection officielle », *ActuaBD*, 23 novembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.actuabd.com/Angouleme-2022-decouvrez-les-83-albums-de-la-selection-officielle> (page consultée le 17 février 2022).

DE SEPAUSY, Victor, « Prix Interallié 2019 : la première sélection présentée de 13 romans », *Actualitté*, 25 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/11196/prix-litteraires/prix-interallie-2019-la-premiere-selection-presentee-de-13-romans> (page consultée le 2 février 2022).

DEVELEY, Alice, « Le prix Médicis 2021 dévoile sa première sélection », *Le Figaro*, 8 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.lefigaro.fr/livres/le-prix-medicis-2021-devoile-sa-premiere-selection-20210908> (page consultée le 2 février 2022).

—, « Découvrez la première liste du prix Femina 2021 », *Le Figaro*, 8 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.lefigaro.fr/livres/decouvrez-la-premiere-liste-du-prix-femina-20210908> (page consultée le 2 février 2022).

—, « Découvrez la première liste du Grand Prix du Roman de l'Académie française », *Le Figaro*, 30 septembre 2021, [en ligne], accessible sous <https://www.lefigaro.fr/livres/decouvrez-la-premiere-liste-du-grand-prix-du-roman-de-l-academie-francaise-20210930> (page consultée le 2 février 2022).

DUPUIS, Jérôme et PAYOT, Marianne, « Edition : l'empire des femmes », *L'Express*, 3 mars 2020, [en ligne], accessible sous : https://www.lexpress.fr/culture/edition-l-empire-des-femmes_2119296.html (page consultée le 16 juin 2022).

DURAND, Marine, « Essais et documents : girl power », *Livres Hebdo*, 2 janvier 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/girl-power-0> (page consultée le 6 juin 2022).

—, « Comment les indés régénèrent l'édition », *Livres Hebdo*, 7 mai 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/comment-les-indes-regenerent-ledition> (page consultée le 9 juin 2022).

—, « Julia Kerninon et Emmanuelle Richard : “Un climat de flirt dans la culture française, exacerbé dans l'édition” », *Livres Hebdo*, 6 juillet 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/julia-kerninon-et-emmanuelle-richard-un-climat-de-flirt-dans-la-culture-francaise-exacerbe> (page consultée le 16 juin 2022).

— , « Ces métiers du livre en première ligne sur le front du sexisme », *Livres Hebdo*, 27 juillet 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/ces-metiers-du-livre-en-premiere-ligne-sur-le-front-du-sexisme> (page consultée le 16 juin 2022).

FAURE, Sonya, « Intersectionnalité [nom] : concept visant à révéler la pluralité des rapports de classe, de sexe et de race », *Libération*, 2 juillet 2015, [en ligne], accessible sous : https://www.liberation.fr/debats/2015/07/02/intersectionnalite-nom-concept-visant-a-reveler-la-pluralite-des-discriminations-de-classe-de-sexe-e_1341702/ (page consultée le 10 juin 2022).

FLOOD, Alison, « Books by women priced 45% lower, study finds », *The Guardian*, 1^{er} mai 2018, [en ligne], accessible sous : <https://www.theguardian.com/books/2018/may/01/books-by-women-priced-45-lower-study-finds> (page consultée le 3 novembre 2021).

FESQUET, Valentin, « Isabelle Cambourakis : “Sorcières est une collection féministe intersectionnelle” », *Hétéroclite*, 6 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <http://www.heteroclite.org/2019/09/isabelle-cambourakis-sorcières-collection-58247> (page consultée le 10 juin 2022).

GABINARI, Pauline, « Bilan 2020 : le palmarès des principaux prix littéraires de l’année », *Livres Hebdo*, 22 décembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-des-principaux-prix-litteraires-de-lannee> (page consultée le 2 février 2022).

— , « La première sélection de l’Interallié 2021 », *Livres Hebdo*, 30 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-premiere-selection-de-linterallie-2021> (page consultée le 2 février 2022).

GALLOT, Clémentine, « Après #metoo, gare au retour de bâton », *Le Monde*, 23 avril 2018, [en ligne], accessible sous : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/04/22/apres-metoo-gare-au-retour-de-baton_5288964_3232.html (page consultée le 9 juin 2022).

GARCIA, Daniel, « Gallimard, la maison aux cent ans de création », *L’Express*, 22 mars 2011, [en ligne], accessible sous : https://www.lexpress.fr/culture/livre/gallimard-la-maison-aux-cent-ans-de-creation_958439.html (page consultée le 4 mai 2022).

GARY, Nicolas, « Sélection 2020 du prix Médicis : 15 romans français, 13 traductions », *Actualitté*, 12 septembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/5672/prix-litteraires/selection-2020-du-prix-medicis-15-romans-francais-13-traductions> (page consultée le 2 février 2022).

GEORGES, Pierre, « Michel et Elsa Lafon : “Les paris fous et les coups de bluff sont essentiels” », *Livres Hebdo*, 24 décembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/michel-et-elsa-lafon-les-paris-fous-et-les-coups-de-bluff-sont-essentiels> (page consultée le 16 juin 2022).

GIRGIS, Dahlia, « “Balance ton éditeur” dénonce “un milieu souvent idéalisé et encore trop opaque” », *Livres Hebdo*, 19 avril 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/balance-ton-editeur-denonce-un-milieu-souvent-idealise-et-encore-trop-opaque> (page consultée le 16 juin 2022).

— , « Rentrée littéraire 2021 : femmes, patriarcat et liberté », *Livres Hebdo*, 26 juillet 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-rentree-par-themes-femmes-patriarcat-et-liberte> (page consultée le 6 juin 2022).

— , « “Les Insolentes ” : nouvelle collection féministe chez Hachette Pratique », *Livres Hebdo*, 18 août 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-insolentes-nouvelle-collection-feministe-chez-hachette-pratique> (page consultée le 11 juin 2022).

HARCHI, Kaoutar, « Pour en finir avec la croyance en l’universalisme littéraire français », *AOC*, 18 mai 2018, [en ligne], accessible sous : <https://aoc.media/opinion/2018/05/18/finir-croyance-luniversalisme-litteraire-francais/> (page consultée le 3 août 2022).

HEMLINGER, Julien, « Féminisme : La Barbe salue un record de virilité au salon du livre », *Actualitté*, 10 avril 2014, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/49959/salons-festivals/feminisme-la-barbe-salue-un-record-de-virilite-au-salon-du-livre> (page consultée le 4 mai 2022).

HENROTTE, Manon, « Qui est Rosie la Riveteuse, proclamée icône féministe mondiale ? », *Marie Claire*, 23 août 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.marieclaire.fr/,5-choses-que-vous-ignoriez-sur-rosie-the-riveter,783372.asp> (page consultée le 6 juin 2022).

HOCHBERG, Juliette, « La rentrée littéraire post #MeToo : les auteures écrivent sur les violences faites aux femmes », *Marie Claire*, août 2018, [en ligne], accessible sous : <https://www.marieclaire.fr/la-rentree-litteraire-post-metoo-les-auteures-ecrivent-sur-les-violences-faites-aux-femmes,1278054.asp> (page consultée le 6 juin 2022).

HOUOT, Laurence, « Salon Livre Paris : comment #Metoo a fait bouger la littérature jeunesse », *France Info*, 15 mars 2019, [en ligne], accessible sous : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/jeunesse/salon-livre-paris-comment-metoo-a-fait-bouger-la-litterature-jeunesse_3293493.html (page consultée le 7 juin 2022).

HULLOT-GUIOT, Kim, « Qu'est-ce que le "plafond de verre" ? » », *Libération*, 10 novembre 2016, [en ligne], accessible sous : https://www.liberation.fr/planete/2016/11/10/qu-est-ce-que-le-plafond-de-verre_1527503/ (page consultée le 16 juin 2022).

JANNIERE, Pauline, « Noël 2019 : Goncourt, Renaudot, Femina... Les meilleurs livres primés à offrir à Noël », *CNews*, 24 décembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.cnews.fr/culture/2019-12-24/goncourt-renaudot-femina-les-meilleurs-livres-primés-offrir-noel-898529> (page consultée le 2 février 2022).

KNAPPEK, Charles, « Le livre, star du marché des biens culturels en 2021 », *Livres Hebdo*, 8 février 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-livre-star-du-marche-des-biens-culturels-en-2021> (page consultée le 11 juin 2022).

LACOUR, Cécilia, « Dossier girl power : des livres et des femmes », *Livres Hebdo*, 9 mai 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/dossier-girl-power-des-livres-et-des-femmes?xtmc=girl+power&xtr=5> (page consultée le 10 juin 2022).

—, « Charleston lance "Les Indomptées" », *Livres Hebdo*, 20 janvier 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/charleston-lance-les-indomptees> (page consultée le 11 juin 2022).

—, « Une collection dédiée au féminisme chez Points », *Livres Hebdo*, 26 février 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/une-collection-dediee-au-feminisme-chez-points> (page consultée le 11 juin 2022).

—, « Un phénomène éditorial en chiffres », *LH le Magazine*, n°7, mars 2021, pp. 40-41.

— , « Michelle Perrot : “Les féministes d’aujourd’hui sont indépendantes, vivantes, virulentes” », *Livres Hebdo*, 7 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/michelle-perrot-les-feministes-daujourdhui-sont-independantes-vivantes-virulentes> (page consultée le 11 juin 2022).

— , « Le boom féministe : #MeToo, la déferlante éditoriale en chiffres », *Livres Hebdo*, 10 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-boom-feministe-metoo-la-deferlante-editoriale-en-chiffres> (page consultée le 11 juin 2022).

— , « Isabelle Cambourakis : “Le feminism-washing est particulièrement visible en librairie” », *Livres Hebdo*, 10 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/isabelle-cambourakis-le-feminism-washing-est-particulierement-visible-en-librairie> (page consultée le 13 juin 2022).

— , « Santé, bien-être et ésotérisme : le sacré du sexe et du féminin », *Livres Hebdo*, 17 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/sante-bien-etre-et-esoterisme-le-sacre-du-sexe-et-du-feminin> (page consultée le 11 juin 2022).

— , « Mango accueille des influenceurs pour son nouveau label pratique », *Livres Hebdo*, 23 mars 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/mango-accueille-des-influenceurs-pour-son-nouveau-label-pratique> (page consultée le 11 juin 2022).

— , « Création de Femmeuses, une maison d’édition féministe et antiraciste », *Livres Hebdo*, 7 juin 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/creation-de-femmeuses-une-maison-feministe-et-antiraciste> (page consultée le 10 juin 2022).

— , « L’édition française est-elle sexiste ? », *Livres Hebdo*, 2 juillet 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/ledition-francaise-est-elle-sexiste> (page consultée le 16 juin 2022).

— , « Rentrée essais et documents : panser le monde », *Livres Hebdo*, 9 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/panser-le-monde> (page consultée le 11 juin 2022).

— , « Noémie Grunenwald : “Adopter un regard féministe sur notre travail de traduction” », *Livres Hebdo*, 8 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/noemie-grunenwald-adopter-un-regard-feministe-sur-notre-travail-de-traduction> (page consultée le 4 juin 2022).

— , « Les Prouesses veut faire entendre la voix des pionnières », *Livres Hebdo*, 11 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-prouesses-veut-faire-entendre-la-voix-des-pionnieres> (page consultée le 10 juin 2022).

— , « “Les œuvres du matrimoine”, une nouvelle collection féministe chez Libro », *Livres Hebdo*, 2 décembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-oeuvres-du-matrimoine-une-nouvelle-collection-feministe-chez-librio> (page consultée le 11 juin 2022).

LAURENT, Véronique, « Le féminisme, nouvelle marque capitaliste ? », *Axelle*, n°213, novembre 2018, pp. 19-21.

LEGER, Souen, « “Cash” sexe ou la nouvelle éducation », *Livres Hebdo*, 2 avril 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/cash-sexe-ou-la-nouvelle-education> (page consultée le 11 juin 2021).

— , « Québec, un modèle de “safe space” ? », *Livres Hebdo*, 28 juillet 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/quebec-un-modele-de-safe-space> (page consultée le 16 juin 2022).

— , « Cultes, addictifs ou dans l’air du temps : les textes oubliés renaissent », *Livres Hebdo*, 19 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/cultes-addictifs-ou-dans-lair-du-temps-les-textes-oublies-renaissent> (page consultée le 11 juin 2022).

LEDUC, Pauline, « Le féminisme, nouvelle conquête de l’édition », *L’Express*, 29 mai 2021, [en ligne], accessible sous : https://www.lexpress.fr/culture/livre/le-feminisme-nouvelle-conquete-de-l-edition_2151491.html (page consultée le 11 juin 2022).

LÉPINE, Élise, « Les 9 nouveaux codes du polar », *Livres Hebdo*, 5 juin 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-9-nouveaux-codes-du-polar> (page consultée le 7 juin 2022).

LOAËC, Maëlane, « La victoire de Johnny Depp dans son procès contre Amber Heard, un revers fatal pour #MeToo ? », *TF1 Info*, 2 juin 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.tf1info.fr/international/proces-johnny-depp-amber-heard-le-verdict-est-il-un-revers-fatal-pour-metoo-2221797.html> (page consultée le 3 août 2022).

MANGEANT, Justine et MATHIEU, Pierre, « Où sont les femmes de la littérature ? Pas dans les manuels scolaires », *Slate*, 2 juillet 2020, [en ligne], accessible sous : <http://www.slate.fr/story/192066/tribune-litterature-se-conjugue-au-masculin-autrices-representation-manuels-scolaires> (page consultée le 3 novembre 2021).

MARC, Denis, « BD : Le Palmarès d'Angoulême 2022 », *RTBF*, 23 mars 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.rtf.be/article/bd-le-palmares-d-angouleme-2022-10958846> (page consultée le 3 mai 2022)

MOREAU, Annabelle, « Le temps des femmes : quand la littérature devient féministe », *Gazette des femmes*, 26 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://gazettedesfemmes.ca/15143/le-temps-des-femmes-quand-la-litterature-devient-feministe/> (page consultée le 6 juin 2022).

NEBELSZTEIN, Marguerite, « “Le boys club est partout et il est violent” », *Terrafemina*, 12 février 2019, [en ligne], accessible sous : https://www.terrafemina.com/article/boys-club-decryptage-du-phenomene-par-la-specialiste-martine-delvaux_a348146/1 (page consultée le 3 mai 2022).

OURY, Antoine, « L'inégalité entre hommes et femmes persiste dans le monde du livre », *Actualité*, 9 mars 2016, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/34549/numerique/l-inegalite-entre-hommes-et-femmes-persiste-dans-le-monde-du-livre> (page consultée le 15 juin 2022).

—, « Dans l'édition, le combat sans répit des autrices pour exister », *Actualité*, 30 août 2018, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/17535/reseaux-sociaux/dans-l-edition-le-combat-sans-repit-des-autrices-pour-exister> (page consultée le 4 juin 2022).

—, « La première sélection du Grand Prix du roman de l'Académie française 2020 », *Actualité*, 1 octobre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/5319/prix-litteraires/la-premiere-selection-du-grand-prix-du-roman-de-l-academie-francaise-2020> (page consultée le 2 février 2022).

—, « #MeToo : l'éditeur Stéphane Marsan visé par de nombreux témoignages », *Actualité*, 22 avril 2021, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/99967/droit-justice/metoo-l-editeur-stephane-marsan-vise-par-de-nombreux-temoignages> (page consultée le 16 juin 2022).

—, « Prix Goncourt 2021 : l'Académie révèle sa première sélection », *Actualité*, 7 septembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/102290/prix-litteraires/prix-goncourt-2021-l-academie-revele-sa-premiere-selection> (page consultée le 2 février 2022).

— , « Cadres de l'édition : une différence de salaire de 26% entre hommes et femmes », *Actualitté*, 28 décembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/104027/economie/cadres-de-l-edition-une-difference-de-salaire-de-26-entre-hommes-et-femmes> (page consultée le 15 juin 2022).

— , « Professions littéraires : dès le mois de septembre, les femmes travaillent gratis », *Actualitté*, 7 mars 2022, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/105039/droit-justice/professions-litteraires-des-le-mois-de-septembre-les-femmes-travaillent-gratis> (page consultée le 15 juin 2022).

— , « Violences sexuelles et sexistes : un plan pour l'édition courant avril », *Actualitté*, 14 mars 2022, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/105137/edition/violences-sexuelles-et-sexistes-un-plan-pour-l-edition-courant-avril> (page consultée le 15 juin 2022).

PAYOT, Marianne, « Palmarès des meilleures ventes : Modiano et Chollet au zénith », *L'Express*, 18 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : https://www.lexpress.fr/culture/palmares-des-meilleures-ventes-modiano-et-chollet-au-zenith_2160391.html (page consultée le 11 juin 2022).

PEREIRA, Elsa, « Diglee : “Malheureusement, aujourd’hui, on a encore besoin de rappeler que les femmes écrivent” », *Sorocité*, 29 octobre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://sorocite.com/2021/10/29/diglee-malheureusement-aujourd'hui-on-a-encore-besoin-de-rappeler-que-les-femmes-ecrivent/> (page consultée le 3 novembre 2021).

PEROTTI, Camille, « Prix littéraires et succès éditorial », *La Libre*, 6 novembre 2009, [en ligne], accessible sous : <https://www.lalibre.be/culture/livres-bd/2009/11/06/prix-litteraires-et-succes-editorial-KOY5IAKLIZB7TBYGDB4W5GRUUE/> (page consultée le 3 mai 2022).

PETER, Philippe, « Festival BD d'Angoulême : premières dames du 9^e art », *Le Parisien*, 19 janvier 2017, [en ligne], accessible sous : <https://www.leparisien.fr/week-end/le-parisien-magazine-festival-bd-d-angouleme-premieres-dames-du-9e-art-20-01-2017-6584859.php> (page consultée le 7 février 2022).

PIGNOT, Marion, « #MeToo, deux ans après : “Le mouvement a eu un impact sur la dénonciation de toutes les formes de violences envers les femmes” », *20 Minutes*, 4 novembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.20minutes.fr/societe/2643763-20191104-metoo-deux-ans-apres-mouvement-impact-denonciation-toutes-formes-violences-envers-femmes> (page consultée le 30 juillet 2022).

PITARD, Florence, « Violences sur les femmes : les plumes se délient », *Ouest-France*, 25 octobre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.ouest-france.fr/societe/droits/droits-des-femmes/violences-sur-les-femmes-les-plumes-se-delient-7028560> (page consultée le 6 juin 2022).

POLVERINI, Léa, « Les livres écrits par des femmes sont presque deux fois moins chers que ceux écrits par des hommes », *Slate*, 30 avril 2018, [en ligne], accessible sous : <http://www.slate.fr/story/161167/les-livres-ecrits-par-des-femmes-sont-presque-deux-fois-moins-chers-que-ceux-ecrits-par> (page consultée le 15 juin 2022).

RONCHIN, Chloé, « Noël 2021 : Goncourt, Femina, Renaudot... les meilleurs livres primés à offrir », *CNews*, 2 décembre 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.cnews.fr/culture/2021-12-02/noel-2021-goncourt-femina-renaudot-les-meilleurs-livres-primés-offrir-1155574> (page consultée le 2 février 2022).

SALVI, Ellen, « #MeToo : dans l'édition, "l'omerta est toujours puissante" », *Médiapart*, 8 mai 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.mediapart.fr/journal/france/080521/metoo-dans-l-edition-l-omerta-est-toujours-puissante> (page consultée le 16 juin 2022).

SERRY, Hervé, « Des inégalités hommes-femmes toujours fortes », *Livres Hebdo*, 5 mars 2022, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/des-inegalites-hommes-femmes-toujours-fortes> (page consultée le 15 juin 2022).

SOLYM, Clément, « Quelle égalité entre femmes et hommes dans le secteur du livre ? », *Actualitté*, 8 mars 2018, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/20334/radio/quelle-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-le-secteur-du-livre> (page consultée le 5 juin 2022).

—, « Première sélection du prix Femina 2019 », *Actualitté*, 11 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://actualitte.com/article/11407/prix-litteraires/premiere-selection-du-prix-femina-2019> (page consultée le 2 février 2022).

TRAORE, Kpénahi, « Jennifer Padjemi : la féministe qui ne jure que par la pop culture », *Axelle*, 30 août 2021, [en ligne], accessible sous : <https://www.axellemag.be/jennifer-padjemi-feminisme-pop-culture/> (page consultée le 6 juin 2022).

THOMAS, Marlène, « Inégalités : depuis 9h22 ce mercredi, les femmes travaillent gratuitement », *Libération*, 3 novembre 2021, [en ligne], accessible sous : https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/a-partir-de-9h22-ce-mercredi-les-femmes-travaillent-gratuitement-20211103_44YMKJ4Y2NGBFK6N3QDPSB3RHU/ (page consultée le 3 novembre 2021).

TURCEV, Nicolas, « 2019 en 12 thèmes : les femmes en première ligne », *Livres Hebdo*, 26 décembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/2019-en-12-themes-les-femmes-en-premiere-ligne-1012> (page consultée le 6 juin 2022).

—, « La rentrée 2020 par thèmes : les femmes victimes de violences », *Livres Hebdo*, 2 décembre 2020, [en ligne], accessible sous : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-rentree-par-themes-les-femmes-victimes-de-violences> (page consultée le 6 juin 2022).

VINCENT, Clara, « 10 romans retenus pour le Grand prix de l'Académie française 2019 », *Actualité*, 26 septembre 2019, [en ligne], accessible sous : <https://actualite.com/article/11166/prix-litteraires/10-romans-retenus-pour-le-grand-prix-de-l-academie-francaise-2019> (page consultée le 2 février 2022).

WALTER, Anne-Laure, « Les déferlantes », *LH le Magazine*, n°7, mars 2021, p. 5.

WEITZMANN, Marc, « Écritures au féminin : breil de dames », *Le Nouveau magazine littéraire*, n°21, septembre 2019, pp. 36-40.

4. Mémoires

BOISCLAIR, Isabelle, *L'édition féministe au Québec : les éditions de la Pleine Lune et les éditions du Remue-Ménage (1975-1990)*, Mémoire de Master en études françaises, Université de Sherbrooke, 1994.

CHARUE, Marie, *Mécanismes d'exclusion des autrices dans le champ littéraire : condition littéraire, genres, prix, paratopie*, Mémoire de Master en langues et lettres modernes, dir. Jean-Louis Tilleuil, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2020.

JANSEN, Julie, *La collection « Sorcières » des éditions Cambourakis : étude du paratexte et engagement féministe*, Mémoire de Master en communication à finalité spécialisée en édition et métiers du livre, Université de Liège, 2021.

5. Cours

TILLEUIL, Jean-Louis, Cours LCLIB2121 « Problèmes de sociologie du livre, y compris le livre de jeunesse », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2020.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial